LES PIRATES DES LUMIÈRES
OU
LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LIBERTALIA

DAVID GRAEBER

LES PIRATES DES LUMIÈRES

ou

LA VÉRITABLE HISTOIRE DE LIBERTALIA

Traduit de l'anglais par Philippe Mortimer

LIBERTALIA

SUR LES PIRATES AUX ÉDITIONS LIBERTALIA

MARCUS REDIKER, *Pirates de tous les pays*
MARCUS REDIKER, *Les Forçats de la mer*
DANIEL DEFOE, *Libertalia, une utopie pirate*
DANIEL DEFOE, *Femmes pirates*
C. DUGRAND & B. BARTKOWIAK, *Jojo le pirate partage le butin*
W. BLANC & T. GUITARD, *Les Pirates expliqués aux enfants*

Actualité & catalogue complet : editionslibertalia.com

Les éditions Libertalia remercient Frédéric Siméon,
ami libraire à la Flibuste (Fontenay-Sous-Bois)
sans qui ce livre n'aurait probablement pas vu le jour.

© David Graeber & Éditions Libertalia, 2019

Ce texte a été écrit, à l'origine, pour figurer dans une série d'essais sur la royauté de droit divin, en collaboration avec l'anthropologue américain Marshall Sahlins. Pendant mes recherches de terrain à Madagascar, entre 1989 et 1991, j'ai découvert non seulement que de nombreux pirates des Caraïbes s'y étaient installés, mais aussi que leurs descendants y constituaient encore un groupe doté d'une identité spécifique (ce que j'ai appris au cours d'une brève liaison sentimentale avec une femme dont les ancêtres européens s'étaient établis dans l'île malgache de Sainte-Marie – Nosy Boraha, de son nom malgache). Ensuite, j'ai découvert aussi, à mon grand étonnement, qu'aucun historien ou anthropologue n'avait effectué de recherche de terrain systématique parmi cette population. J'ai même eu pour projet, à un moment, de réaliser moi-même une telle étude – mais malheureusement, les circonstances de la vie en ont voulu autrement, et ce projet ne s'est jamais concrétisé. Je m'y mettrai peut-être un jour…

À l'époque, je m'étais procuré à la British Library une photocopie du manuscrit de Mayeur, qui resta longtemps dans une pile de livres, près d'une fenêtre panoramique, dans la chambre où j'ai grandi à New York. Il était composé de très grandes feuilles de papier couvertes d'une écriture à peine lisible, comme nombre de textes manuscrits du XVIII^e^ siècle. Pendant plusieurs années, il m'arrivait d'avoir l'impression qu'il me regardait d'un air désapprobateur et tentait d'attirer mon attention alors que je travaillais sur d'autres sujets. Ensuite, quand

j'ai perdu mon logement – à la suite d'une machination policière en 2014* –, j'ai fait numériser ce manuscrit en même temps que des photos de famille et d'autres documents, trop volumineux pour que je les emporte dans mon exil londonien. Quelque temps plus tard, j'ai fait transcrire le texte pour le rendre plus facilement lisible.

J'ai toujours trouvé très surprenant que ce texte n'ait jamais été publié. D'autant plus qu'une petite note, jointe à l'original (rédigé à l'île Maurice et conservé par la British Library), expliquait qu'une version dactylographiée pouvait être consultée à l'Académie malgache d'Antananarivo, en s'adressant à un certain M. Valette. Il était paru plusieurs essais écrits par des auteurs français qui l'avaient, à l'évidence, consulté puis résumé, citant des passages du tapuscrit, mais le manuscrit original – un gros volume, certes, et copieusement farci de notes de bas de page – n'avait jamais été publié dans son intégralité.

Finalement, je me suis rendu compte que j'avais accumulé suffisamment de données sur les pirates de Madagascar pour en faire un essai intéressant. Le titre original de ce texte – destiné à l'origine à faire partie du recueil de brefs essais sur la royauté – était *Les Pirates des Lumières – les faux rois de Madagascar*. Le sous-titre était une référence à un petit livre de Daniel Defoe sur Henry Avery, *The King of Pirates: being an Account of the Famous Enterprises of* Captain Avery*, the Mock King of Madagascar with His Rambles and Piracies***. À mesure

* En guise de punition pour son rôle dans le mouvement Occupy Wall Street et à la suite de pressions administratives, David Graeber a été expulsé en 2014 du logement new-yorkais que sa famille louait depuis un demi-siècle [NdT].

** « Le Roi des pirates : étant un récit des célèbres entreprises du capitaine Avery, le faux roi de Madagascar ». Paru en français sous le titre *Le Roi des pirates*, José Corti, 1993 [NdT].

que je l'écrivais, l'article prenait de l'ampleur et devenait un livre à part entière. J'ai commencé à me demander sérieusement si mon texte n'était pas trop long et, surtout, si je ne m'étais pas trop éloigné du thème de départ, celui des rois imposteurs. (Je me demandais aussi si tous les rois n'étaient pas, en quelque sorte, des imposteurs – la différence ne tenant qu'à l'ampleur de l'imposture…) Bref, je me pris à douter qu'un pareil texte eût vraiment sa place dans le recueil tel qu'il était prévu à l'origine.

À la fin, je pris une décision. Personne n'aime lire un essai trop long, tout le monde aime les livres courts. Pourquoi ne pas transformer cette étude en un ouvrage affranchi de toute contrainte et ne reposant que sur ses propres mérites ?

Et c'est ce que j'ai entrepris de faire.

⋆
⋆ ⋆

La possibilité de faire paraître ce livre chez un éditeur nommé Libertalia était trop tentante pour que j'y résiste. Le mythe de Libertalia, utopie pirate en actes, est resté une source inépuisable d'inspiration parmi la gauche libertaire*. On y a toujours eu le sentiment que, même si elle n'avait jamais existé, elle aurait dû exister. Ou plutôt que, même si elle n'a pas existé au sens littéral du terme, même s'il n'y a jamais eu de colonie pirate

* Si l'auteur parle de « gauche libertaire », ce n'est pas un pléonasme, c'est que le même mot *(libertarian)* désigne en anglais les libertaires, proches des principes de l'anarchisme et de la libération des mœurs, et les « libertariens », qui sont quant à eux des ultralibéraux férocement réactionnaires, inspirés par Ayn Rand ou d'autres théoriciens de l'individualisme absolu, et qui forment donc la « droite libertaire » [NdT].

portant ce beau nom, l'existence même des pirates et des communautés pirates constituait en elle-même une sorte d'expérience utopique. Et qu'une sorte de promesse rédemptrice, le rêve d'une véritable alternative, se trouvait aux racines les plus profondes de ce qu'on allait nommer les Lumières – même si nombre de révolutionnaires voient aujourd'hui en lesdites Lumières une promesse fallacieuse de libération, dont l'accomplissement a surtout infligé au monde d'indicibles cruautés.

Ce petit livre s'inscrit dans un plus vaste projet intellectuel, que j'ai commencé à définir dans un essai intitulé *There Never was a West*[*], et que je poursuis à présent, en collaboration avec l'archéologue britannique David Wengrow. Dans le langage en vogue actuellement, on pourrait le désigner comme un projet de « décolonisation des Lumières ». Il est indéniable que les idées que nous considérons de nos jours comme issues des Lumières européennes au XVIII[e] siècle ont abondamment été utilisées pour justifier l'extraordinaire férocité, les destructions et l'exploitation que subirent non seulement les classes laborieuses en Europe, mais aussi les habitants d'autres continents.

Mais une condamnation générale de la pensée des Lumières est en soi plutôt étrange, car il n'en reste pas moins que ce fut le premier mouvement intellectuel de l'histoire connue largement organisé par des femmes (dans les salons littéraires), qu'il se développa principalement en dehors des institutions, notamment universitaires, et avec le but affiché de saper toutes les structures sociales existantes. En outre, quand on étudie leurs

[*] « Il n'y a jamais eu d'Occident », paru en français sous le titre *La Démocratie aux marges*, d'abord, en 2005, dans le n° 26 de la *Revue du MAUSS*, puis sous forme de livre chez Le Bord de l'eau (2014) [NdT].

écrits, on constate que les penseurs des Lumières convenaient souvent de manière explicite que leurs idées trouvaient leurs sources en dehors de ce que nous nommons aujourd'hui la « tradition occidentale ».

Je ne citerai qu'un exemple – que je développerai dans un prochain livre. Dans la dernière décennie du XVII^e siècle – à l'époque où des pirates s'établissaient à Madagascar –, il se tenait à Montréal une sorte de salon littéraire avant la lettre, au domicile du comte de Frontenac, alors gouverneur du Canada. Le gouverneur et le célèbre explorateur Lahontan débattaient de questions importantes (la chrétienté, l'économie, les mœurs sexuelles…) avec un chef huron d'une grande sagesse du nom de Kondiaronk, qui adoptait, dans ces échanges de vues, la position d'un rationaliste égalitariste et sceptique. Il affirmait que les méthodes punitives des lois et des religions européennes ne s'avéraient nécessaires qu'à cause d'un système économique dont le fonctionnement même produisait inévitablement les comportements que l'appareil judiciaire était destiné à réprimer. Lahontan publia en 1704 les notes qu'il avait prises pour transcrire ces débats, et son livre se vendit comme des petits pains dans toute l'Europe.

Presque toutes les grandes figures des Lumières en ont écrit une imitation, une variation ou une transposition. Et pourtant, des personnages comme Kondiaronk ont été occultés et minorés par l'histoire. Personne ne conteste la véracité de ces débats, mais on présume invariablement que Lahontan n'avait rien compris à ce que Kondiaronk lui avait vraiment raconté, et que l'explorateur y avait substitué une fiction idyllique du « noble sauvage » de son propre cru, entièrement tirée de la tradition intellectuelle européenne. Autrement dit,

on projette dans le passé l'idée qu'il existait alors une « civilisation occidentale » séparée du reste du monde (un concept qui n'émergea pourtant pas avant le début du XX^e siècle). Et avec une ironie véritablement perverse, on tire prétexte de l'arrogance raciale qu'on reproche à ceux que nous qualifions d'« Occidentaux » (un euphémisme codé pour désigner les Blancs), pour dénier à tous ceux qui ne sont pas désignés comme Blancs la moindre influence sur le cours de l'histoire – et plus particulièrement de l'histoire intellectuelle. On dirait que l'histoire, et l'histoire de gauche en particulier, est devenue une sorte de jeu moral, où tout ce qui importe vraiment, c'est de ne pas ménager les Grands Hommes du récit historique et de condamner leur racisme, leur sexisme et leur xénophobie (souvent très réels) – sans se rendre compte qu'un livre de 400 pages qui éreinte Rousseau reste un livre sur Rousseau.

Je me souviens avoir été, enfant, très impressionné par une interview du soufi Idries Shah, qui remarquait combien il était étrange que tant d'êtres humains intelligents et honnêtes, en Europe et aux États-Unis, passent tant de temps à manifester pour conspuer les gens qu'ils détestent (comme le président Johnson, pendant la guerre du Vietnam, à qui la foule demandait en hurlant « combien de gosses il avait tué ce jour-là »). Ne se rendaient-ils pas compte combien c'était gratifiant pour les politiciens dont ils dénonçaient les abus ? Ce sont des remarques comme celle-là qui m'ont incité, plus tard, à rejeter la tactique des manifestations pour me tourner vers l'action directe.

Une partie de l'indignation qu'on pourra détecter dans cet essai en découle. Pourquoi ne considère-t-on pas Kondiaronk comme un important théoricien de

la liberté humaine ? C'est pourtant, très clairement, ce qu'il était. Pourquoi ne voit-on pas en Tom Ratsimilaho, dont il va être longuement question dans les pages qui suivent, l'un des pionniers de la démocratie ? Pourquoi les contributions des femmes, dont nous savons qu'elles ont joué un rôle primordial tant dans la société huronne que dans celle des Betsimisaraka (et dont les noms mêmes sont presque tous oubliés), ont-elles été exclues des rares récits qu'on peut trouver sur ces deux grands hommes ? De même, pourquoi les noms des femmes qui tenaient salon au XVIII^e^ siècle ont-ils été largement évincés de l'histoire des Lumières ?

J'aimerais que cette petite incursion dans l'historiographie ait au moins le mérite de faire comprendre aux lecteurs que l'histoire telle qu'elle est enseignée et analysée actuellement n'est pas seulement profondément biaisée et européocentrique. Elle est aussi, et très inutilement, fastidieuse et ennuyeuse. Son moralisme masque un plaisir subreptice et inavouable – de même que certains éprouvent une sorte de jubilation mathématique à réduire toutes les actions humaines à l'effet de purs calculs conformes à l'intérêt individuel. Mais ces petites jouissances sont malsaines et rabougries, en fin de compte. Le récit véridique de l'histoire humaine est mille fois plus divertissant.

Je vais donc raconter une histoire de magie et de mensonges, de batailles navales et de princesses enlevées, de révoltes d'esclaves et de chasses à l'homme, de royaumes de pacotille et d'ambassadeurs imposteurs, d'espions et de voleurs de joyaux, d'empoisonneurs, de sectateurs du diable et d'obsession sexuelle, toutes choses qui participent des origines de la liberté moderne. J'espère que les lecteurs y trouveront autant de plaisir que moi.

PRÉLUDE

« Les premiers Grecs étaient tous pirates. »
MONTESQUIEU, *L'Esprit des lois*

Ce livre traite de royaumes pirates, certains bien réels et d'autres imaginaires – mais il explore aussi une époque et un lieu où il nous est difficile de distinguer le vrai du faux. Pendant une centaine d'années, de la fin du XVII^e^ siècle à celle du siècle suivant, la côte orientale de Madagascar fut la scène brumeuse d'un théâtre d'ombres où apparaissent des rois pirates légendaires, où des forbans commettent toute sorte d'atrocités et où fleurissent des utopies pirates. Ces dernières donnèrent lieu à des rumeurs qui choquaient, distrayaient ou inspiraient les clients des cafés et des tavernes de part et d'autre de l'Atlantique nord. Il n'existe absolument aucun moyen, en l'état des connaissances actuelles, de démêler le vrai du faux dans ces récits et de rédiger une narration irréfutable de ces événements.

Il est évident que certaines de ces histoires étaient de pures affabulations ou de grossières exagérations. Dans les dix premières années du XVIII^e^ siècle, par exemple, de nombreuses personnes en Europe étaient persuadées qu'un grand royaume avait été fondé à Madagascar par Henry Avery, capitaine pirate ayant sous ses ordres 10 000 flibustiers. On disait même que ce royaume était sur le point de devenir l'une des principales puissances navales de la planète. Ce royaume n'a en fait jamais existé : c'était un canular. La plupart des historiens sont aujourd'hui convaincus qu'on peut en dire autant de Libertalia, la fameuse expérience utopique qui eut également lieu

à Madagascar et qui est mentionnée dans un chapitre de *L'Histoire générale des plus fameux pirates*, signée sous le pseudonyme « capitaine Charles Johnson », parue en 1726. Johnson décrit Libertalia comme une république égalitaire, dans laquelle l'esclavage a été aboli et tous les biens sont mis en commun et administrés démocratiquement. Elle a été fondée par un pirate français à la retraite, le capitaine Misson, sous l'influence philosophique d'un prêtre défroqué italien, Caraccioli. Aucun historien n'a jamais réussi à trouver d'autres traces de l'existence de ces deux personnages – alors même que presque tous les autres pirates mentionnés dans le livre de Johnson sont, quant à eux, documentés dans les sources d'archives.

De même, les archéologues n'ont pu mettre au jour le moindre indice de l'existence physique de Libertalia. En conséquence, on s'accorde à penser que cette histoire est tout simplement une fiction. Certains chercheurs sont disposés à admettre qu'il pourrait s'agir d'une légende de marins que l'auteur de *L'Histoire générale des plus fameux pirates* trouvait trop croustillante pour ne pas l'inclure dans une compilation de récits factuels, même s'il savait pertinemment qu'elle était inventée de toutes pièces. D'autres avancent, plus simplement, que cette fiction est due à la seule imagination du capitaine Johnson (quelle que fût l'identité réelle de celui qui utilisait ce pseudonyme). Cependant, rares sont les historiens à accorder de l'importance à la question de la véracité de cet épisode relaté par Johnson. Ils partent du principe que la seule question qui vaut d'être approfondie est la suivante : « Y eut-il vraiment une colonie utopienne d'anciens pirates nommée Libertalia sur la côte malgache ? »

À mon sens, cette question est pourtant futile. Il semble très probable, en effet, qu'il n'exista jamais de prêtre

hérétique du nom de Caraccioli ni de pirate du nom de Misson, pas plus qu'il n'y eut de colonie communautaire baptisée Libertalia. En revanche, il y eut indubitablement des colonies pirates sur la côte malgache et, de plus, elles furent effectivement le lieu d'expériences sociales radicales. Les pirates y ont bien expérimenté de nouvelles formes de gouvernance et de partage de la propriété. On sait en outre que ce fut également le cas des villages malgaches environnants – dans lesquels ces pirates trouvèrent des épouses et se mêlèrent aux autochtones. Nombre de ces villageois vécurent dans les colonies pirates, voguèrent sur les navires des nouveaux venus et conclurent avec eux des pactes de sang fraternels. Ils eurent aussi de longues conversations politiques avec ces forbans surgis du lointain.

Si l'histoire du capitaine Misson est en effet trompeuse, c'est avant tout parce qu'elle évince les Malgaches de la narration : elle pourvoit les pirates en femmes grâce à des naufrages de navires européens et elle présente, tout aussi improbablement, les peuplades environnantes comme des tribus hostiles, qui finirent par les vaincre et les exterminer. Et c'est cette falsification-là, commise dans un récit fictif, qui encourage les historiens et les anthropologues à faire ce qu'ils sont enclins à faire en toutes circonstances : traiter les activités politiques des gens identifiés comme Européens et celles des Africains ou des autres non-Blancs comme deux domaines de recherche entièrement distincts, deux mondes clos et séparés, *a priori* fermés à toute influence réciproque.

Comme on le verra, la réalité est bien plus complexe. Mais aussi beaucoup plus intéressante et porteuse d'espoir.

L'histoire de Libertalia et, dans un autre genre, celle du royaume pirate d'Avery n'étaient nullement des mythes confidentiels. Leur existence même, leur propagation orale

ou écrite et leur popularité auprès du public constituent en elles-mêmes un phénomène historique. En un certain sens, on pourrait même affirmer, en paraphrasant Marx, qu'elles ont constitué, à leur manière, une force matérielle dans l'histoire des hommes. Certes, l'âge d'or de la piraterie, comme on l'appelle de nos jours, n'a duré que quarante ou cinquante ans – et c'était il y a très longtemps. Et pourtant, partout dans le monde, on raconte encore des histoires de pirates et d'utopies pirates. Et, ce faisant, on les enrichit de fantasmes multiples et variés, tissés de magie, de sexe et de mort – toutes choses qui abondent dans ces récits transgressifs depuis qu'ils sont apparus.

Il est difficile de ne pas en déduire que ces récits résistent à l'épreuve du temps parce qu'ils incarnent une certaine vision de la liberté humaine, qui n'a rien perdu de sa pertinence. Mais cette même vision de la liberté offre, en même temps, une alternative tentante à celle, bien différente, que définirent les cénacles intellectuels européens au cours du XVIII^e^ siècle, et qui demeure dominante à ce jour. Le flibustier à jambe de bois, hissant le pavillon noir du défi à la face du monde, buvant et festoyant à outrance grâce au butin de ses pillages, fuyant au premier signe de résistance sérieuse et ne laissant dans son sillage que mythe et confusion, est tout autant une figure des Lumières que Voltaire ou Adam Smith. Mais il représente aussi une vision profondément prolétarienne de la libération, nécessairement violente, immédiate et éphémère.

La discipline moderne de l'usine est née dans les plantations et sur les navires. Plus tard, les premiers industriels adoptèrent ces méthodes consistant à transformer les êtres humains en machines, dans les fabriques de Birmingham ou de Manchester. On est donc fondé à considérer les légendes pirates comme la

plus importante forme d'expression poétique produite par le prolétariat émergeant du trafic maritime de l'Atlantique nord, dont le mode d'exploitation avait ouvert la voie à la révolution industrielle*. Tant que ces formes de discipline – ou leurs avatars actuels, plus subtils et insidieux – gouverneront nos vies professionnelles, nous continuerons de fantasmer sur la flibuste.

Ce livre ne porte pourtant pas, principalement, sur la séduction romantique qu'exerce la piraterie sur les êtres humains. C'est une étude historique, étayée par l'anthropologie. C'est une tentative de retracer le plus exactement possible ce qui s'est réellement passé sur la côte nord-est de Madagascar au début du XVIII^e^ siècle, lorsque plusieurs milliers de pirates s'y établirent. Et de prouver que, d'une certaine manière, Libertalia a bien existé, qu'on pourrait fort bien considérer cette expérience comme la première mise à l'épreuve politique des Lumières et que plusieurs des femmes et des hommes qui ont fait vivre cette expérience parlaient malgache.

*
* *

Il est avéré que les histoires d'utopies pirates circulaient largement et qu'elles ont eu des effets historiques. Il s'agit de délimiter l'ampleur de leur propagation et l'ampleur de leurs effets. Tout donne à penser qu'elles furent

* Ce fut Eric Williams (né en 1944) qui le premier approfondit l'idée que les plantations esclavagistes européennes dans le Nouveau Monde étaient, de fait, les premières usines. Et ce sont Peter Linebaugh et Marcus Rediker qui ont affiné la notion d'un prolétariat de l'Atlantique nord « préracial », auquel étaient appliquées les mêmes méthodes de mécanisation, de surveillance et de discipline qui étaient en vigueur sur les vaisseaux marchands ou militaires [NdA].

extrêmement importantes. D'abord, ces histoires commencèrent à circuler très tôt, au temps de Newton et de Leibniz – bien avant l'émergence de la théorie politique qu'on assimile à Montesquieu et aux Encyclopédistes. Montesquieu avança l'idée que toutes les nations avaient été, à leurs origines, des sociétés ressemblant beaucoup à des expériences utopiennes : de grands législateurs avaient imposé leur vision, les lois avaient été adoptées pour constituer le caractère national. Or les penseurs des Lumières avaient sans doute entendu, dans leur enfance ou leur adolescence, des histoires, réputées être véridiques, dans lesquelles des capitaines pirates comme Misson ou Avery tentaient de faire exactement la même chose. En 1707, lorsque Montesquieu avait 18 ans, Daniel Defoe publiait un article où il comparait les pirates de Madagascar aux fondateurs de la Rome antique : des brigands qui s'établissent sur un territoire, créent de nouvelles lois et se transforment au fil des siècles en une grande nation conquérante. Même si ces représentations fourmillaient d'exagérations et, peut-être, de falsifications délibérées, cela ne change pas grand-chose à la manière dont ces aventures lointaines étaient perçues en Europe. Il est fort improbable que cette prose ait été traduite en français à l'époque, mais nous savons que des hommes prétendant représenter le nouveau royaume pirate visitèrent Paris à la même époque, en quête d'une sorte d'alliance. Le jeune Montesquieu en eut-il vent ? On n'en sait rien, mais on peut penser que des nouvelles de genre étaient de nature à inspirer les plaisanteries et les discussions des étudiants – et qu'elles avaient tout pour frapper l'imagination d'un jeune intellectuel plein d'ambition.

Mais il faudrait commencer par dresser la liste de ce que l'on sait… On est certain qu'un très grand nombre de pirates des Caraïbes ou d'autres mers s'installèrent au

XVII^e siècle sur la côte nord-est de Madagascar, où leurs descendants malgaches (les Zana-Malata) demeurent, à ce jour, un groupe ayant une identité spécifique. On sait que leur arrivée déclencha une série de soulèvements sociaux qui s'achevèrent par la formation, au début du XVIII^e siècle, d'une entité politique nommée la confédération betsimisaraka. On sait aussi que les gens qui vivent sur le territoire que cette confédération contrôlait autrefois – une bande côtière de près de 700 kilomètres de long – se désignent encore eux-mêmes comme des Betsimisaraka et qu'ils ont la réputation d'être le peuple le plus obstinément égalitaire de Madagascar. On sait que l'homme qui est considéré comme le fondateur de cette confédération s'appelait Ratsimilaho. On disait de lui, à l'époque, qu'il était le fils d'un pirate anglais, installé dans une colonie nommée Ambonavola (très probablement l'actuelle ville balnéaire de Foulpointe, dont le nom officiel en malgache est Mahavelona). Et que cette colonie est décrite, dans des relations de voyage rédigées par des contemporains anglais, comme une sorte d'expérience utopienne où l'on s'efforçait d'appliquer, dans une communauté établie sur la terre ferme, les principes démocratiques d'organisation en vigueur à bord des vaisseaux pirates. Enfin, on sait que Ratsimilaho fut déclaré roi des Betsimisaraka dans cette ville.

Tout cela, nous pouvons en être à peu près certains. Pour le reste, cependant, les sources sont extrêmement déroutantes. Par exemple, la chronologie généralement admise, établie à l'époque coloniale, veut que Ratsimilaho ait régné sur les Betsimisaraka de 1720 à 1756. Des récits écrits deux générations plus tard le représentent comme une sorte de monarque éclairé, philosophe à ses heures, ayant créé la confédération betsimisaraka grâce aux seules ressources de son génie personnel, mais dont

les projets ambitieux d'introduction des mœurs civilisées et des sciences européennes furent contrecarrés par la défaite de ses alliés pirates et les ravages commis par les négriers français. Cette version s'accorde pourtant très difficilement avec d'autres récits datant de la même époque, et qui présentent la même personne – semble-t-il, en tout cas – tantôt comme un roi, tantôt comme l'un des nombreux chefs locaux et, même, dans un cas, comme le commandant en second d'un « roi » pirate caribéen nommé John Plantain. Une autre relation de voyage le décrit comme commandant en second d'un roi malgache, dans une tout autre région de l'île.

Qui plus est, les archéologues n'ont découvert aucun vestige de ce royaume betsimisaraka ni le moindre indice physique attestant de l'existence de cette entité politique. Alors que des États créés dans d'autres régions de Madagascar à la même époque ont laissé une empreinte matérielle distinctive, les fouilles entreprises sur la côte nord-est n'ont pas permis d'exhumer des traces de la construction de palais, de travaux publics, d'un système fiscal, d'une hiérarchie administrative ou d'une armée permanente. On n'a rien trouvé, non plus, qui signale une perturbation significative des modes antérieurs de vie rurale.

Qu'en déduire ?

Dans ce petit livre, je ne serai peut-être pas capable de fournir une analyse complète et détaillée des indices documentaires existants – ce qui pourrait bien être impossible. Mais je vais tenter de définir un cadre général au sein duquel on peut les interpréter de façon plausible. Plusieurs aspects de mon analyse sont en rupture avec la vision historique conventionnelle de cette période.

Je commencerai par avancer que les histoires de royaumes pirates à Madagascar – plus particulièrement

celles qui concernent les régions où les pirates exercèrent une influence – ne doivent pas être prises au pied de la lettre, pas plus que les descriptions de cours royales faites par plusieurs voyageurs. Grâce au butin qu'ils avaient amassé, les pirates de la côte ne manquaient pas de ressources matérielles, à l'époque, pour mettre en scène des simulacres de royauté dans le but d'impressionner les voyageurs et les populations avoisinantes. Et il est évident qu'au moins certains des «rois» que rencontrèrent plusieurs observateurs étrangers ne faisaient que feindre leur royauté. Les pirates étaient notoirement doués pour ces mises en scène. En fait, l'une des raisons pour lesquelles l'âge d'or de la piraterie a donné lieu à tant de légendes tient à ce que les pirates de ce temps maîtrisaient eux-mêmes à merveille l'art du mythe et celui de la manipulation d'un public avide de merveilleux. Ils faisaient usage de leurs récits fabuleux tout à fait comme des armes de guerre, même si la guerre en question n'était que la lutte désespérée, et vouée à la défaite, de petites bandes hétéroclites de hors-la-loi contre toute la structure, alors émergente, de l'ordre mondial.

Je soulignerai ensuite que ces récits, comme toute propagande efficace, contenaient des éléments de vérité. La république de Libertalia n'a peut-être jamais existé, du moins pas littéralement, mais la vie à bord des vaisseaux pirates, les villes fondées par les pirates comme Ambonavola (et, comme je le démontrerai, la république betsimisaraka elle-même, créée par des Malgaches en étroite association avec des pirates), étaient à plus d'un égard des expériences conscientes et intentionnelles de démocratie radicale. J'irais même jusqu'à suggérer que ces expériences représentent quelques-uns des premiers frémissements de la pensée politique des Lumières, explorant des idées et des principes qui devaient être ensuite approfondis par des philosophes

politiques et mis en pratique par des régimes révolutionnaires un siècle plus tard. En tout état de cause, cela pourrait expliquer le paradoxe apparent du peuple betsimisaraka : supposément créé par un roi philosophe ayant échoué à moderniser la société locale, ce groupe ethnique est resté, à ce jour, obstinément égalitariste et toujours réputé pour son refus de toute autorité et de tout suzerain.

LES LUMIÈRES (TRÈS) RADICALES

Intituler ce livre *Les Pirates des Lumières* tient, à l'évidence, quelque peu de la provocation. D'autant plus que, de nos jours, les Lumières elles-mêmes sont tombées en discrédit. Tandis qu'au XVIII^e^ siècle elles se pensaient « radicales » – car engagées dans une tentative de briser les entraves de l'autorité dominante et de construire une théorie universelle de la liberté humaine –, les penseurs radicaux du début du XXI^e^ siècle sont plutôt enclins à considérer le projet idéologique des Lumières comme le stade suprême de l'ordre établi. Ils y voient un mouvement intellectuel dont le principal accomplissement fut de jeter les fondations d'une forme spécifique d'individualisme rationnel, qui devint la base théorique du racisme « scientifique », de l'impérialisme moderne, de l'exploitation et des génocides.

C'est indéniablement ce qui est arrivé lorsque des impérialistes, des colonialistes et des esclavagistes européens, élevés dans les idées des Lumières, se sont mis à sévir partout dans le vaste monde. On pourrait, bien sûr, remettre en question une telle causalité. Ces prédateurs se seraient-ils comportés différemment s'ils avaient justifié leurs actes par des convictions religieuses (comme leurs devanciers ne s'étaient pas privés de le faire au cours des siècles

précédents) ? Probablement pas. Mais il me semble (comme je l'ai suggéré ailleurs*) qu'un tel débat nous détourne d'une question bien plus fondamentale : les idéaux des Lumières, et plus particulièrement ceux qui portent sur l'émancipation de l'humanité, peuvent-ils être adéquatement qualifiés d'« occidentaux » ? Je soupçonne fortement que les historiens de l'avenir y répondront par la négative. Les Lumières européennes furent, avant tout, une époque de synthèse intellectuelle. Des nations qui encore récemment avaient été relativement à la traîne dans la production intellectuelle mondiale, comme la France et l'Angleterre, se retrouvèrent subitement à la tête d'empires coloniaux, en même temps que soumises à l'influence d'idées aussi neuves (aux yeux des Européens) que perturbantes. Elles essayaient de conjuguer les nouveaux principes de liberté individuelle promus en Amérique avec une conception alors inédite en Europe de l'État-nation bureaucratique, largement inspirée du système administratif chinois, mais aussi avec des théories du contrat africaines ou des théories sociales et économiques originellement conçues dans l'aire de l'islam médiéval.

Les applications de cette synthèse furent d'abord rares, surtout dans les premiers temps de la propagation des Lumières, et surtout celles qui tâchaient d'expérimenter les modes d'organisation sociale novateurs préconisés par le parti des « philosophes ». Elles n'eurent pas lieu, pour d'évidentes raisons, dans les grandes villes européennes, toujours sous l'étroit et pesant contrôle des Anciens Régimes, mais aux marges du monde-système en formation – et, plus particulièrement, dans les espaces de liberté relative qui s'ouvrirent dans le sillage

* Graeber David, *Lost People: Magic and the Legacy of Slavery in Madagascar*, Bloomington, Indiana University Press, 2007.

des aventures coloniales, au gré des recompositions des peuples qu'elle provoqua. Ces recompositions n'étaient souvent que les effets collatéraux d'actes de prédation d'une violence terrible : l'anéantissement de peuples entiers, la destruction de civilisations ancestrales.

Mais il convient de ne pas perdre de vue qu'elles ne se limitèrent pas à ces dévastations. J'ai déjà noté* le rôle important que jouèrent les pirates dans les bouleversements survenus à cette époque, notamment dans leurs essais précurseurs de mise en pratique de formes nouvelles de gouvernance démocratique. Je relevais que les équipages des vaisseaux pirates étaient généralement composés de gens venus de tous les horizons, pourvus d'une connaissance très variée des différents types de rapports sociaux (le même vaisseau pouvait abriter à son bord des Anglais, des Suédois, des esclaves africains évadés, des Créoles des Caraïbes, des Amérindiens et des Arabes…). Confrontés à des situations exigeant la création rapide de nouvelles structures institutionnelles, ils pratiquaient une forme rudimentaire d'égalitarisme. Pour toutes ces raisons, ces équipages constituaient, en quelque sorte, de parfaits laboratoires de l'expérimentation démocratique. Il s'est trouvé au moins un éminent historien de la pensée politique européenne pour suggérer que certaines des formes démocratiques issues des Lumières – et prônées ou adoptées ensuite par des hommes d'État du monde de l'Atlantique nord – sont nées à bord des vaisseaux pirates dans les années 1680 et 1690 :

> Que l'autorité puisse procéder du consentement de ceux qui s'y pliaient plutôt que d'être conférée par une puissance supérieure, voilà, très probablement, l'une des expériences

* *Ibid.*, p. 353.

des équipages des vaisseaux pirates dans les premiers temps du monde atlantique moderne. Non seulement les équipages pirates élisaient leurs capitaines, mais il y existait des contre-pouvoirs (sous forme du quartier-maître ou d'un conseil de navire) et des relations contractuelles entre l'individu et la collectivité (sous forme d'articles écrits réglementant le partage du butin et les indemnités compensatoires pour les accidents du travail). (MARKOFF John, « Where and when was democracy invented? », *Comparative Studies in Society and History*, p. 673, note 62.)

Ce fut certainement la nouveauté de ces rapports de pouvoir qui inspira, à l'origine, des auteurs britanniques et français et leur donna matière à fantasmer sur les utopies pirates. Mais dans leurs récits, les protagonistes sont toujours européens. L'histoire de Libertalia en est un bon exemple. Nous l'avons dit, nous ne la connaissons que par un seul livre, *L'Histoire générale des plus fameux pirates*, parue en 1726 sous la signature du capitaine Charles Johnson et peut-être due à la plume de Daniel Defoe. Les colons, tous de souche européenne, se lancent dans une sorte d'expérience libérale, fondée sur le vote majoritaire et la propriété privée, mais aussi sur l'abolition de l'esclavage, des barrières de race et de tout culte religieux. Il est dit que presque tous les pirates de grand renom (Tom Tew, Henry Avery…) se joignirent à cet effort. L'histoire se termine quand ils sont attaqués et vaincus par des indigènes enragés, qui les détruisent sans qu'on en discerne clairement la raison. Ainsi, malgré les prétentions d'égalité raciale, les Malgaches ne participent pas à l'utopie. Les indigènes, dans ce genre de récits, ne sont jamais représentés comme des gens aptes à s'engager eux-mêmes dans des expériences politiques.

Et, de fait, ce biais (raciste en soi) se perpétue dans l'historiographie coloniale et même actuelle. Les expériences politiques entreprises par des Européens y sont entièrement dissociées de celles que font les Malgaches, quand bien même elles furent menées presque exactement en même lieu et au même moment, et par des protagonistes qui avaient entre eux des rapports quotidiens.

Par exemple, dans la mesure où l'expertise historique la plus répandue accorde aux pirates une influence sur la création de la confédération betsimisaraka, c'est en présupposant qu'elle est purement génétique. Le peuple betsimisaraka, affirme l'histoire conventionnelle, a été créé par les enfants métis de pirates européens et de mères malgaches, sous la direction inspirée d'un *malata* («mulâtre») du nom de Ratsimilaho, qui s'imposa aux indigènes malgaches passifs, lesquels ne firent qu'être séduits par son charisme. Qui plus est, Ratsimilaho est toujours présenté comme principalement occupé à importer des inventions européennes, telles que l'État-nation, sans jamais faire preuve lui-même d'inventivité personnelle. L'historien français Hubert Deschamps énonce ainsi l'appréciation conventionnelle de la période coloniale qui prévaut encore de nos jours :

> Tel fut ce grand homme, ce métis de forban, qui s'imposa comme prince par l'intelligence et le caractère. Il sut grouper les tribus éparses de la côte est, qui vivaient dans l'anarchie, la guerre et la misère. Il en fit un État puissant et prospère, dont il assura la persistance et la cohésion. […]
>
> Il introduisit dans la Grande Île le sens territorial de l'État, dont les pays européens sans doute lui avaient offert l'exemple. […] Après lui, son royaume se décomposa peu à peu. (Deschamps Hubert, *Les Pirates à Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, Berger-Levrault, 1972, p. 203.)

Il s'avère que rien, dans cette vision des choses normalisée, ne résiste à l'examen.

D'abord, comme nous le verrons, si Ratsimilaho a indéniablement existé et semble être le fils d'une Malgache nommée Rahena et d'un pirate anglais prénommé Thamo ou Tom, la plupart des autres *malata* étaient des enfants à l'époque où la confédération fut créée*. En outre, selon les sources dont nous disposons, ceux qui avaient atteint l'âge adulte, hormis Ratsimilaho, refusèrent clairement d'y prêter la main.

Ensuite, il n'existe aucune preuve que le « royaume » de Ratsimilaho ressemblât de près ou de loin à un « État territorial ». En fait, il n'y a même aucun indice matériel de l'existence d'un royaume de quelque sorte que ce soit. Une étude archéologique menée dans la région en 1992** a conclu à l'absence de transformation des lieux habités après la création du « royaume » – et aucun archéologue ni aucun autre chercheur n'a détecté de traces d'une hiérarchie administrative ou sociale dans le nord-est de l'île à cette époque. À l'inverse, tous les indices suggèrent que la plupart des décisions continuaient d'être prises comme elles l'avaient toujours été, par des assemblées populaires devant lesquelles toutes les personnes concernées par ce qui y était résolu avaient

---

* Aucun d'entre eux ne pouvait être sorti de l'adolescence lorsque la guerre éclata en 1712, puisque les pirates ne commencèrent à s'activer à Madagascar de manière significative qu'à partir de 1691. Ratsimilaho lui-même est censé n'avoir eu que 18 ans au début du conflit [NdA].

** Wright Henry T., « Early state dynamics as political experiment », *Journal of Anthropological Research* 62 (3) 2006 ; *cf.* Wright Henry T. et Fanony Fulgence, « L'évolution des systèmes d'occupation des sols dans la vallée de la rivière Mananara au nord-est de Madagascar », *Taloha* 11, 1992, p. 47-60.

le droit de donner leur avis. Il y a de fortes raisons de penser que l'organisation politique et sociale devint, en fait, *moins* hiérarchique après la création du royaume, puisque les grades de l'aristocratie guerrière auxquels il est fait allusion dans les premiers récits disparaissent des suivants. On peut en déduire que les assemblées avaient pris davantage d'importance. Certes les Zana-Malata se muèrent peu à peu en une sorte d'aristocratie héréditaire et endogamique. Ils allèrent jusqu'à renouer avec les mœurs belliqueuses de leurs ancêtres pirates et organisèrent des raids sur les Comores, et même sur Zanzibar, vers la fin du XVIII[e] siècle. Mais ils furent toujours considérés, fondamentalement, comme extérieurs à la société locale, et leur pouvoir politique finit par être brisé par un soulèvement populaire, peu avant l'incorporation de leur territoire au royaume de Madagascar, en 1817[⋆].

Il semble donc que nous soyons en présence d'une véritable anomalie historique : une entité politique qui se présentait au monde extérieur comme un royaume, centré autour de la figure charismatique du brillant rejeton d'un pirate, mais qui fonctionnait à l'intérieur comme une démocratie directe et décentralisée, sans système de pouvoir ni hiérarchie sociale. Comment l'expliquer ? N'y a-t-il vraiment aucun cas analogue dans l'histoire ?

On peut établir un parallèle, qui saute aux yeux, avec les vaisseaux pirates eux-mêmes. Par tactique ou par gloriole, leurs capitaines s'efforçaient souvent de se bâtir des réputations de forbans terrifiants et despotiques. Mais, à bord de leurs propres vaisseaux, il en allait tout autrement. Non seulement ils étaient élus à la majorité

⋆ CARAYON Louis, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, Paris, Gide, 1845, p. 15-16.

des voix et pouvaient être révoqués à tout moment par un nouveau vote, mais il n'avait pour pouvoir que celui de commander pendant la poursuite d'une proie ou le combat naval. En temps normal, ils participaient aux assemblées de l'équipage au même titre que les autres membres. Sur les vaisseaux pirates, il n'y avait ni grades ni rangs autres que celui de capitaine et quartier-maître (et c'est ce dernier qui présidait l'assemblée). De plus, nous avons connaissance de tentatives explicitement destinées à transposer cette forme d'organisation maritime sur la terre ferme, sur le sol malgache.

Comme nous le verrons, de nombreux flibustiers et d'autres aventuriers ou gens de sac et de corde s'établirent dans les villes portuaires de Madagascar, se faisant passer pour des rois ou des princes, sans rien faire pour réorganiser les rapports sociaux dans les villages avoisinants*. La confédération betsimisaraka, quant à elle, remodela effectivement le tissu social dans les villages qu'elle regroupait. Elle ne le fit tout simplement pas comme l'aurait fait une véritable monarchie…

Je vais démontrer, dans ce livre, que l'irruption des pirates sur la côte malgache pourrait bien avoir déclenché une série de révolutions dans cette région de l'île. La première, et sans doute la plus importante, de ces révolutions fut largement menée par des femmes, et elle visait à briser le pouvoir rituel et économique des clans qui avaient précédemment servi d'intermédiaires entre les étrangers et les peuples de la côte nord-est. La création

* Avery (ou, plus probablement, ses représentants, ou peut-être d'entreprenants filous se faisant passer pour ses représentants) parvint même à convaincre certaines têtes couronnées d'Europe qu'il était le fondateur d'un nouveau royaume pirate sur la Grande Île, avec lequel il allait falloir compter [NdA].

de la confédération betsimisaraka fut la deuxième de ces révolutions, et on peut y voir une sorte de contrecoup de la première, comme une réaction masculine à une révolte féminine. Se targuant de l'appui des pirates et sous la direction formelle d'un roi pirate mulâtre, des chefs de clan et d'ambitieux jeunes guerriers réalisèrent, à leur manière, ce que je tiens pour une expérience politique annonciatrice des Lumières, une synthèse créative de la gouvernance pirate et de certains des éléments les plus égalitaires de la culture politique traditionnelle de Madagascar. Cette expérience est généralement dédaignée par les historiens, qui n'y voient qu'une tentative ratée de créer un royaume – mais on peut tout aussi bien y voir une application réussie et novatrice de la pensée des Lumières par des pirates.

LE MONDE DES PIRATES COMME VOLONTÉ ET COMME REPRÉSENTATION

Il est très difficile de parler objectivement des pirates. La plupart des historiens ne s'y essaient même pas. La littérature qui traite de la piraterie du XVII^e^ siècle se divise principalement entre apologies romantiques, dans la culture populaire, et débats savants visant à déterminer si les pirates doivent être considérés comme des proto-révolutionnaires ou comme de vulgaires brigands, violeurs et assassins*. Je ne souhaite pas vraiment

* Notamment GOSSE Philip, *The Pirates'Who's Who: Giving Particulars of the Lives and Deaths of the Pirates and Buccaneers*, Londres, Dulau & Co, 1924 ; BAER Joel, *Piracy Examined: A Study of Daniel Defoe's General History of the Pirates and its Milieu*, Princeton University, 1971 ; *idem*, *Pirates of the British Isles*, Gloucestershire, Tempus, 2005 ; HILL Christopher, *Collected Essays: People and Ideas in 17th Century England*, Brighton, Harvester Press, 1986 ; REDIKER Marcus, *Between the Devil and the Deep Blue Sea: Merchant Seamen, Pirates, and the Anglo-American Maritime World, 1700-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987. Publié en français par Libertalia en 2010 sous le titre *Les Forçats de la mer. Marins, marchands et pirates dans le monde anglo-américain (1700-1750)* ; *idem*, *Villains of All Nations: Atlantic Pirates in the Golden Age*, Londres, Verso, 2004. Publié en français par Libertalia en 2008 sous le titre *Pirates de tous les pays* ; PÉROTIN-DUMON Anne, « The pirate and the emperor: power and the law on the seas, 1450–1850 », in TRACY James D. (éd.), *The Political Economy of Merchant Empires*, Cambridge, Cambridge University Press,1991 ; CORDINGLY D., *Under the Black Flag: The Romance*

prendre parti, ici, dans cette controverse. Disons qu'il y avait toute sorte de pirates. Certains des hommes dont l'histoire se souvient comme capitaines pirates étaient en fait des aventuriers issus de la noblesse ou des corsaires au service officiel ou officieux de telle ou telle puissance européenne. D'autres étaient sans doute de véritables criminels nihilistes. Mais un grand nombre ont effectivement, quoique brièvement, créé une sorte de culture rebelle – une civilisation éphémère en dehors des civilisations établies, qui, bien que violente à plus d'un égard, produisit son propre code moral et ses propres institutions démocratiques. Du reste, on peut rappeler, à la décharge de ces rebelles, que leur brutalité n'était en aucune manière aberrante selon les critères de cette époque très rude, alors que leurs pratiques démocratiques étaient à peu près entièrement sans précédent.

C'est également cette catégorie de pirates – celle que les historiens radicaux apprécient le plus – qui semble la plus directement liée à ce qui se passa aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles à Madagascar.

---

and the Reality of Life among the Pirates, Londres, Harvest, 1995 ; LAMBORN WILSON Peter, *Pirate Utopias: Moorish Corsairs and European Renegadoes,* New York, Autonomedia, 1995 ; PENNELL C. R., « Who needs pirate heroes? », *The Northern Mariner/Le Marin du nord*, VIII (2), 1998 ; ROGOZINSKI Jan, *Honor Among Thieves: Captain Kidd, Henry Every, and the Pirate Democracy in the Indian Ocean*, Mechanicsburg (Pennsylvanie), Stackpole, 2000 ; KONSTAM Angus, *The Pirate Ship 1660–1730*, Oxford, Osprey, 2003 ; SNELDERS Stephen, *The Devil's Anarchy*, New York, Autonomedia, 2005 ; LAND Chris, « Flying the black flag: revolt, revolution, and the social organization of piracy in the "Golden Age" », *Management and Organization Theory* 2 (2), 2007 ; LEESON P. T., *The Invisible Hook: The Hidden Economics of Pirates*, Oxford, Princeton University Press, 2009 ; KUHN Gabriel, *Life Under the Jolly Roger: Reflections on Golden Age Piracy,* Oakland, PM Press, 2010 ; HASTY William, « Metamorphosis afloat: pirate ships, politics and process, c.1680–1730 », *Mobilities* 9 (3), 2014.

Il convient donc de se pencher quelque peu sur le contexte.

Quelques vaisseaux pirates furent, au début, des vaisseaux corsaires passés au brigandage pour leur propre compte. Mais, plus typiquement, les équipages pirates naissaient d'une mutinerie. La discipline à bord des navires européens était arbitraire et brutale. Les équipages avaient souvent de bonnes et fortes raisons de se révolter, mais les lois étaient impitoyables envers les mutins. Un équipage qui se mutinait savait qu'il signait son arrêt de mort. Se faire pirate, c'était accepter une telle fatalité. Un équipage mutiné déclarait la guerre « au monde entier » et hissait l'étendard de la flibuste, le « Jolly Roger ». Ce drapeau des pirates, dont il existait de nombreuses variantes, était en lui-même éloquent et significatif. On y discernait couramment une image du démon, mais son ornementation ne se limitait pas à une tête de mort ou à un squelette : on y peignait aussi souvent un sablier, qui n'exprimait pas tant une menace (« vous allez mourir ») qu'un pur défi (« nous allons mourir, ce n'est qu'une question de temps ») – symbolique encore plus terrifiante pour les marins quand ils voyaient surgir à l'horizon ce pavillon noir ou rouge. En arborant le Jolly Roger, un équipage annonçait que ses membres assumaient le fait d'être voués à l'enfer.

Il convient ici de réfléchir un instant aux réactions que ce genre de défi – non seulement à la loi des hommes, mais à Dieu lui-même – suscitait dans la société de l'Atlantique nord de la fin du XVII^e^ siècle. Embrasser ouvertement la cause du diable n'était certes pas banal. Selon les normes maritimes de cette époque, la rapine, la violence et la cruauté étaient choses courantes et inévitables – mais le blasphème et le rejet systématique de toute religion étaient inconcevables. Tandis que le langage des marins était, alors,

comme de nos jours, réputé haut en couleur et émaillé des plus grossiers jurons, cette tendance pittoresque semblait, parmi les pirates, s'être muée en une véritable philosophie. L'enfer était sans cesse invoqué. Les observateurs extérieurs ne manquaient pas d'être frappés par ce verbe mécréant, ces paroles farouchement impies qui ponctuaient la conversation des pirates. Clement Downing a relaté l'histoire d'un pirate nommé John Plantain, qui commence ainsi :

> John Plantain est né à Chocolate Hole, dans l'île de Jamaïque, de parents anglais, qui prirent soin de lui inculquer la meilleure éducation dont ils fussent pourvus – et qui consistait, bien sûr, à jurer, à proférer des obscénités et des blasphèmes – dès l'âge où il apprit à parler. (Downing Clement, *A Compendius History of the Indian Wars; with an Account of the Rise, Progress, Strength, and Forces of Angria the Pirate,* Londres, T. Cooper, 1737, p. 97.)

Le même auteur, lui-même homme de mer, relate l'horreur qu'il éprouva en entendant son équipage, lors d'une expédition menée contre des pirates, être accueilli en anglais par des villageois malgaches aux cris enthousiastes de « Dieu te maudisse ! Moi t'aimer ! », les autochtones ayant appris quelques mots d'anglais au contact des pirates*.

Plantain devait s'établir plus tard pour un temps à Madagascar, où il se fit connaître comme le « roi de la baie des Divagateurs » (en anglais, « Ranters Bay »). Les historiens se sont longuement interrogés sur cette appellation peu commune. Si « Ranters Bay » semble être une anglicisation du mot malgache *rantabe* (« grande

* Downing Clement, *A Compendius History of the Indian Wars*, *op. cit.*, p. 81.

plage »), il est aisé d'imaginer qu'il s'agit aussi d'une allusion aux Divagateurs, un mouvement radical antinomien qui, un demi-siècle auparavant, au plus fort de la révolution anglaise, avait ouvertement prêché l'abolition de la propriété privée et de la morale sexuelle conventionnelle*. (Les lois punissant le blasphème furent d'ailleurs adoptées en Angleterre pour les réprimer.) On ne dispose d'aucune preuve historique attestant de l'influence directe des idées des Divagateurs sur les flibustiers**. Quoi qu'il en soit, le choix de ce toponyme indique à quel genre d'idées étaient associés les pirates dans l'esprit de leurs contemporains. Ces hommes (les pirates de l'océan Indien étaient presque exclusivement de sexe masculin), vivant constamment aux portes de la mort, étaient vus par les gens respectueux des lois comme des âmes vouées à l'enfer – voire des démons – ou, du moins, des êtres forgeant, avec une rare perversité, leur propre diabolisation.

LES PIRATES DÉBARQUENT À MADAGASCAR

Les flibustiers de ce que l'on nomme l'âge d'or de la piraterie commencèrent par opérer sur l'océan l'Atlantique, s'attaquant aux navires qui venaient du Nouveau Monde : les derniers restes de la flotte espagnole convoyant vers

---

* Voir à ce sujet, *De la diatribe considérée comme un des beaux-arts*, une anthologie de pamphlets anglais à paraître en 2020 chez Libertalia, et qui contient des fragments instructifs et surprenants de la prose du plus inspiré de leurs prêcheurs, Abiezer Coppe [NdT].

** Dans un essai intitulé *Radical Pirates* (1986), l'historien britannique Christopher Hill suggère que des dissidents antinomiens – parmi lesquels des quakers radicaux et des Divagateurs –, réfugiés en Jamaïque et dans d'autres colonies caribéennes, auraient pu influencer les pirates, voire se faire eux-mêmes pirates, mais cette hypothèse reste à vérifier [NdA].

l'Europe les richesses extraites de l'Amérique « latine » ; les premiers vaisseaux marchands français ou anglais transportant les produits de l'économie de plantation récemment instaurée aux Antilles. Peu à peu, plusieurs d'entre eux découvrirent que l'océan Indien grouillait de vaisseaux marchands, tant européens qu'asiatiques, chargés à ras bord d'épices, de soieries et de métaux précieux, qui constituaient des proies plus alléchantes. Les plus tentantes se trouvaient dans la mer Rouge, parmi les navires qui acheminaient dans la péninsule arabique les musulmans indiens accomplissant le pèlerinage à La Mecque. Madagascar constituait une base arrière idéale pour de telles expéditions, car elle se trouvait dans une sorte de zone grise juridique : l'île n'était pas comprise dans le domaine que s'était attribué la Compagnie royale britannique d'Afrique, qui chapeautait le trafic transatlantique des esclaves, et elle échappait aussi au ressort juridictionnel de la Compagnie des Indes orientales. Tandis que des royaumes puissants existaient bel et bien sur la côte occidentale de Madagascar, et dans une moindre mesure, dans le sud de l'île, le Nord-Est était préservé de toute autorité étatique et offrait de nombreux havres naturels, qui allaient ultérieurement devenir les villes portuaires de Fénérive, Tamatave, Foulpointe et Sainte-Marie.

Sainte-Marie est le nom dont des marchands européens de passage baptisèrent une petite île, au sud de la vaste baie d'Antongil, et qui devint une escale de prédilection, dès les années 1650, pour les explorateurs et les écumeurs des mers. Cette île tout en longueur, située à une demi-douzaine de kilomètres de la côte malgache, se distingue par de bonnes réserves d'eau douce et une crique propice au mouillage des vaisseaux. Ce port naturel deviendra, à partir de 1691, un repaire notoire

de pirates avec une forteresse, un atelier naval pour la réparation et la remise en état des navires, et un marché couvert bien achalandé pour les ravitailler. La population de cette petite ville portuaire fluctuait, selon les saisons, entre un peu moins d'une centaine d'âmes et plus d'un millier : des flibustiers en activité ou à la retraite et fugitifs de toute sorte ; leurs compagnes malgaches et d'autres autochtones alliés aux pirates ; des marchands et divers parasites attirés par ce comptoir d'un nouveau genre.

Le fondateur de cette ville, également nommée Sainte-Marie, se nommait Adam Baldridge. C'était un ancien pirate, recherché pour meurtre en Jamaïque, qui avait été embauché comme agent commercial par un négociant et armateur new-yorkais, extrêmement prospère et notoirement dénué de tout scrupule, Frederick Philipse. Philipse connaissait déjà la région. Il avait armé des navires pour acheter des esclaves dans l'île dès la fin des années 1680, ce qui lui permit de prétendre qu'il y avait établi un comptoir destiné à un commerce tout ce qu'il y a de «légitime» : la traite des Noirs… Alors qu'en réalité ce comptoir servait principalement à fournir les pirates en armes et en denrées, ainsi qu'au recel et à la revente de leur butin. Il s'ensuivit, pendant quelque temps, d'intenses échanges commerciaux entre New York et Sainte-Marie. Les vaisseaux qui accomplissaient la « tournée des pirates », des Caraïbes à l'océan Indien, s'arrêtaient très fréquemment à Sainte-Marie, notamment pour mettre leur bâtiment en carène et faire provision d'aliments, d'armes et de munitions, avant de repartir en quête d'une proie. Quand la chasse avait été fructueuse, ils faisaient au retour une autre escale, cette fois pour y revendre le produit de leurs rapines. Souvent, des hommes d'équipage s'attardaient dans ce havre pirate, désireux de faire une pause dans leur vie de marin ou

caressant l'idée de rentrer incognito dans leur patrie. Et certains en faisaient leur lieu de résidence permanent.

Baldridge était maître du fortin et aimait à se présenter comme un « roi pirate », mais rien n'indique que d'autres gens le désignaient ainsi – ni que, dans ses rapports avec les autres flibustiers, il était davantage que premier parmi ses pairs. La ville ne semble pas avoir eu de gouvernement stable, et sa population, je l'ai dit, variait fortement d'une saison à l'autre, car c'était essentiellement un port de relâche, un lieu de répit temporaire. Une grande partie de ceux qui projetaient d'y élire domicile à long terme trouvait une mort plus ou moins prompte, due aux maladies tropicales exacerbées par l'ivrognerie et d'autres débauches. Ceux qui survivaient finissaient pour la plupart par franchir le détroit et s'installaient sur la Grande Île. Au fil du temps, le nombre de pirates sédentaires fixés sur la côte nord-est s'accrut. Ils furent assez rapidement plusieurs milliers, et cette côte se trouva parsemée de petites colonies pirates.

LE PROBLÈME DU BUTIN

Pour comprendre pleinement l'importance de Sainte-Marie, il faut rappeler que, si les pirates écumant la mer Rouge se retrouvaient souvent en possession d'énormes quantités d'espèces d'or et d'argent, de bijoux, de soieries et de cotonnades, d'ivoire, d'opium et d'autres denrées exotiques, ils rencontraient non moins souvent d'énormes difficultés à écouler leur butin. Dans les années 1690, on ne pouvait pas davantage qu'aujourd'hui entrer dans une bijouterie avec un gros sac rempli de diamants et en tirer une somme faramineuse. Tout homme disposant de telles

quantités de numéraire, surtout s'il venait visiblement d'un milieu modeste, aurait attiré aussitôt l'attention des autorités. Plus importante était la somme, plus elle posait de problèmes. Plusieurs historiens, ayant relaté qu'après une belle prise certains pirates se trouvèrent riches de trésors valant plus de 100 000 livres, se livrent dûment à de savants calculs pour nous apprendre combien de millions vaudrait un tel butin de nos jours. Mais il était presque impossible pour un pirate de convertir une telle somme en un manoir balnéaire sur les côtes de Cornouailles ou au cap Cod. On pouvait peut-être trouver un officier colonial vénal ou corruptible, aux Antilles ou à La Réunion, qui aurait consenti à accueillir un pirate en tant que colon et à fermer les yeux sur ses forfaits en échange de la majeure partie de son trésor. Faute de quoi, il fallait élaborer des montages complexes ou user d'identités fausses ou usurpées pour convertir en espèces une partie du butin.

Le cas de Henry Avery (alias Henry Every, alias Ben Bridgeman, alias Long Ben), qui réussit la plus belle prise, peut-être, de l'histoire de la piraterie, est instructif. Avery avait été élu capitaine d'un vaisseau corsaire, le *Charles*, à la suite d'une mutinerie de l'équipage en mai 1694*. Voguant vers l'océan Indien, les mutins se joignirent à une escadre flibustière qui attaqua un convoi de navires lourdement armés par l'Empire moghol et en route pour La Mecque. Les pirates en capturèrent deux, le *Ganj-i-sawai* et le *Fateh-Muhammed*, après une longue traque et

* Baer Joel, « "Captain John Avery" and the anatomy of a mutiny », *Eighteenth-Century Life*, 1994, XVIII (1), p. 1-26 ; *Pirates of the British Isles*, *op. cit.*, p. 91-117 ; Lopez Lazaro Fabio, « Labour disputes, ethnic quarrels and early modern piracy: a mixed hispano-anglo-dutch squadron and the causes of Captain Every's 1694 mutiny », *International Journal of Maritime History* XXII (2), 2010, p. 73-111.

une rude bataille. Le butin était estimé à 600 000 livres, selon la plainte que la cour du Grand Moghol déposa auprès des autorités anglaises. Si l'on en croit une version populaire de cette histoire, Avery fut le premier membre de l'équipage à comprendre que les bijoux qui ornaient les meubles des navires capturés n'étaient pas en verre taillé. Pendant que ses hommes rassemblaient l'or et les pièces de monnaie, il se munit d'un burin et remplit subrepticement un sac entier de diamants. C'est certainement une légende : dans la plupart des cas, les trésors étaient dûment et équitablement partagés entre membres de l'équipage. Mais l'écoulement d'un tel butin posait un problème insoluble. Apparemment, Baldridge n'avait pas la capacité d'écouler des objets d'une telle valeur marchande. En conséquence, certains des pirates se rendirent par leurs propres moyens à La Réunion, tandis que le *Charles* faisait voile sur Nassau, capitale des îles Bahamas, dont le gouverneur avait la réputation d'être corruptible.

Mais le butin était tout simplement trop phénoménal. Le Grand Moghol Aurangzeb, outré, accusa le gouvernement britannique de complicité, fit arrêter des représentants de la Compagnie des Indes orientales et menaça de les expulser de son empire. Le gouvernement britannique proclama officiellement qu'Avery était un « ennemi de tout le genre humain » et annonça une traque internationale des coupables – la première en son genre. Quelques-uns des complices d'Avery se dispersèrent dans les colonies d'Amérique du Nord, d'autres revinrent en Irlande sous des noms d'emprunt. Certains dénoncèrent leurs camarades. Finalement, 24 hommes furent arrêtés et six d'entre eux pendus en public, dans le but d'apaiser le courroux du gouvernement du Grand Moghol. Le sort d'Avery demeure, quant à lui, une énigme. Ce qui semble certain, c'est qu'il

ne fut jamais arrêté. D'aucuns affirment qu'il mourut dans quelque cachette peu après ce coup fameux. D'autres sont convaincus qu'il finit par trouver un moyen de convertir son butin en espèces sonnantes et trébuchantes, et se retira sans doute quelque part sous les tropiques, pour y mener une existence confortable. Mais d'autres encore pensent qu'il fut escroqué et tondu par des diamantaires de Bristol – qui savaient qu'un homme recherché ne pourrait pas les poursuivre en justice – et qu'il mourut plusieurs années après, indigent, dans un taudis du bord de mer, sans même avoir de quoi payer un cercueil pour ses obsèques.

Quoi qu'il en soit, il serait trop simpliste d'en conclure que la célébrité mondiale d'Avery n'était qu'un fardeau. Les légendes qui ne tardèrent pas à circuler sur son compte permirent à des pirates, et peut-être à Avery lui-même, de trouver un moyen plus avantageux de négocier avec les puissances de l'époque : prétendre être les représentants d'un lointain royaume pirate. La rumeur selon laquelle Avery vivait toujours à Madagascar se mit à enfler – et dans bien des cas elle était clairement propagée ou entérinée par les pirates de Sainte-Marie eux-mêmes. On disait qu'il avait enlevé la fille du Grand Moghol, qui était tombée amoureuse du fringant flibustier lors de la capture du *Ganj-i-sawai*, et que le couple avait fondé un nouveau royaume à Madagascar. On précisait parfois qu'Avery régnait sur l'île avec son épouse princière, du haut d'une forteresse inexpugnable. Ou qu'il était à la tête d'une colonie utopienne démocratique où tous les biens étaient mis en commun. (De ces histoires naquirent la légende de Libertalia.) Des émissaires de cet État pirate imaginaire se montrèrent dans les cours européennes, décrivant un nouveau royaume en plein essor, qui dominait tout le sud-ouest de l'océan Indien et avait à son service des milliers

de pirates confédérés, une vaste flotte de bâtiments de guerre. Ils ajoutaient que cette puissance nouvelle était en quête d'alliés. Ils contactèrent la cour d'Angleterre en 1707, puis celle de France en 1712 et celle des Pays-Bas en 1714. Ils ne rencontrèrent guère de succès auprès de ces puissances maritimes et coloniales mais, quelques années plus tard, leurs démarches leur valurent d'être beaucoup mieux reçus par la Russie, l'Empire ottoman et la Suède. Le gouvernement suédois alla même jusqu'à signer des traités préliminaires avec eux et se préparait déjà à envoyer un ambassadeur à Madagascar lorsque l'imposture fut éventée. Pierre le Grand envisagea un moment de profiter d'une alliance avec les pirates pour établir une colonie russe à Madagascar*.

Bien sûr, nous n'avons aucun moyen de savoir si ces «émissaires» avaient le moindre rapport réel avec de véritables pirates, ou s'ils étaient simplement des escrocs de haut vol n'agissant que pour leur propre compte. Mais ces récits firent forte impression sur l'imaginaire européen. L'un des premiers écrivains à embrasser la cause du nouvel État pirate fut le jeune Daniel Defoe. Dès 1707, il publia, dans son journal, *A Review of the State of the British Nation*, un plaidoyer détaillé pour que la couronne britannique reconnaisse le royaume d'Avery. Il y observait que de nombreuses nations de l'Antiquité, dont Rome, avaient semblablement été fondées par des brigands. Si le gouvernement britannique ne normalisait pas ses relations avec une puissance émergente si récente, elle risquait de devenir la base d'entreprises criminelles partout dans le monde et,

* Wanner Michal, « The Madagascar pirates in the strategic plans of Swedish and Russian diplomacy, 1680-1730 », in *Prague Papers on the History of International Relations*, Prague, Institute of World History, 2008, p. 73-94.

donc, de constituer un péril pour l'empire colonial anglais. Peu après la parution de cet article, il fut démontré que la démarche des pseudo-envoyés était une mystification. Néanmoins, des œuvres de fiction populaires s'emparèrent du mythe. Ce fut d'abord une brochure, parue en 1709 sous le titre *La Vie et les Aventures du capitaine John Avery ; le célèbre pirate anglais, à présent en possession de Madagascar*, et signée par Adrian van Broeck. Dix ans plus tard, Defoe entreprit de remettre les pendules à l'heure avec *Le Roi des pirates, un récit des célèbres entreprises du capitaine Avery, le faux roi de Madagascar, avec ses excursions et pirateries, et dans lequel tous les récits inventés sur son compte sont démentis* (1719). La princesse moghole disparaissait de la narration, et l'expérience utopienne se soldait par une déconfiture. Deux ans plus tard, ce fut sans doute encore le prolifique Defoe qui fit paraître, cette fois sous le pseudonyme de Charles Johnson, une *Histoire générale des plus fameux pirates* dans laquelle Avery est encore plus rabaissé. Ce n'est plus qu'un vaurien inefficace, qui met la main sur un gros tas de diamants mais meurt dans le dénuement. Ses hommes sombrent dans la misère, et un chaos semblable à celui que Thomas Hobbes décrit dans *Léviathan* s'abat sur Madagascar. Quant au récit de la grande expérience utopique, baptisée «Libertalia» par l'auteur, il est transféré dans l'histoire des aventures imaginaires du capitaine Misson, personnage purement fictif.

L'économie réelle de Sainte-Marie

La véritable histoire de Sainte-Marie pourra paraître banale, comparée aux légendes extravagantes que cette petite île a inspirées, mais c'était véridiquement une

colonie pirate, un lieu où les flibustiers qui pillaient les navires marchands traversant l'océan Indien pouvaient aisément trouver refuge et frayer avec des compatriotes. Et, du moins de 1691 à 1699, ils pouvaient y écouler une partie de leur butin en échange de toute sorte de choses qui rendent la vie plus confortable. Plusieurs fois par an, des navires marchands en provenance de New York jetaient l'ancre à Sainte-Marie, chargés non seulement de bière, d'eau-de-vie et de vin, d'armes et de munitions, mais aussi de lainages, de miroirs, de vaisselle, de marteaux, de livres et d'aiguilles à coudre. Et ils repartaient chargés des trésors raflés par les pirates mais aussi de captifs malgaches destinés à être vendus comme esclaves à Manhattan.

Ironiquement, ce fut ce trafic d'êtres humains, parfaitement légal et « légitime », qui mena les pirates de Sainte-Marie à leur perte.

La traite des Noirs n'était en rien nouvelle à Madagascar. Depuis le Moyen Âge, des marchands arabes avaient profité des guerres intestines de la Grande Île pour y prélever des captifs. Cependant, lors des premiers temps de la présence européenne dans l'océan Indien, les ports de Madagascar étaient considérés moins comme des foires aux esclaves que comme des lieux où réapprovisionner et réparer des navires revenant du Cap ou s'y rendant. Petit à petit, Madagascar acquit en Europe la réputation d'un paradis exotique. Des brochures vantaient la fertilité de son sol et la douceur de son climat. Et les gouvernements français et britannique parrainèrent des tentatives de colonisation : la première à Fort-Dauphin (l'actuelle Tolagnaro), au sud-est (1643-1674) ; la seconde sur les rives de la baie de Saint-Augustin, au sud-ouest (1644-1646). Toutes deux se heurtèrent à l'hostilité des Malgaches et échouèrent. Les Hollandais essayèrent aussi d'établir des comptoirs dans

la baie d'Antongil mais en furent pareillement chassés par les autochtones. C'est l'un des plus profonds mystères de cette période : alors que Madagascar accueillait et intégrait depuis longtemps des marchands, des colons et des réfugiés venus des quatre coins de l'océan Indien – pas seulement d'Afrique orientale mais aussi du golfe Persique, de l'actuel Sri Lanka ou de Sumatra –, les colons européens furent incapables de prendre pied dans la Grande Île*.

Dans une certaine mesure, cela tient au fait que les Européens qui voulaient s'y implanter s'impliquèrent dans la traite des Noirs, ce qui les amena à s'allier avec les éléments les plus violents et les plus détestés de la société malgache, bandits ou princes guerriers. Mais cette explication ne saurait être complète, puisque de nombreux marchands arabes faisaient la même chose et rencontraient un tout autre succès. L'autre raison est que les Malgaches avaient élaboré un ensemble d'exigences traditionnelles vis-à-vis du comportement des étrangers, et que les Européens refusaient souvent de s'y conformer ou en étaient incapables. La côte orientale se distinguait à cet égard de la côte occidentale. Dans l'Ouest, le commerce

* Filliot J.-M., *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle*, Paris, ORSTOM, 1974 ; Barendse R. J., « Slaving on the Malagasy Coast, 1640-1700 », in Evers Sandra et Spindler Marc (dir.), *Cultures of Madagascar: Ebb and Flow of Influences*, Leiden, International Institute for Asian Studies, 1995 ; *idem*, *The Arabian Seas: The Indian Ocean World of the Seventeenth Century*, Armonk, N.Y., M.E. Sharpe, 2002 ; Vink Markus, « "The world's oldest trade": dutch slavery and slave trade in the Indian Ocean in the seventeenth century », *Journal of World History* 14, n° 2, 2003 ; Bialuschewski Arne, « Pirates, slaves, and the indigenous population in Madagascar, c. 1690-1715 », *International Journal of African Historical Studies*, volume 23, n° 3, 2005, p. 401-425 ; *idem*, « Black people under the black flag: piracy and the slave trade off the west coast of Africa, 1718-1723 », *Slavery and Abolition* 29 (4), 2008, p. 461-475.

était dominé par des marchands arabes ou swahilis, qu'on appelait «Antalotes» (*Antalaotra*, gens de la mer) et qui avaient fondé leurs propres villes portuaires, restant en contact permanent avec leurs communautés d'origine. Ils avaient tendance à se marier entre eux mais avaient conclu d'étroites alliances avec des princes malgaches, auxquels ils fournissaient des marchandises luxueuses et des armes, en échange de produits locaux et d'esclaves. Sur la côte orientale, la situation était tout autre. Là, la présence étrangère semble être principalement due à l'afflux de réfugiés politiques ou religieux venus de tous les rivages de l'océan Indien. Ils se mêlèrent davantage à la population locale, se marièrent avec des autochtones et formèrent le noyau des nouvelles élites, fondant de nouvelles aristocraties, voire de nouvelles dynasties princières ou s'instituant magiciens, thérapeutes ou intellectuels.

Les colons européens des XVI^e^ et XVII^e^ siècles n'appliquèrent aucune de ces deux stratégies. Ils ne formèrent pas d'enclaves indépendantes alliées à des potentats malgaches ; et ils rechignaient à se marier avec des femmes malgaches ou à s'impliquer pleinement dans les jeux politiques complexes de l'aristocratie locale. Les marchands européens n'étaient pas vraiment en mesure de couvrir de produits de luxe orientaux d'éventuels alliés malgaches, pour la simple et bonne raison qu'ils ne disposaient pas de telles richesses. La plupart d'entre eux étaient des nouveaux venus sur les routes maritimes du commerce multiséculaire entre pays riverains de l'océan Indien. Et les produits de leurs propres pays n'étaient pas jugés dignes des princes malgaches, à l'unique exception des armes à feu – mais ces instruments de mort confirmaient surtout les Malgaches dans leur impression que les Européens n'étaient guère plus que de violents sauvages.

Avec le temps, les Hollandais d'abord puis les Français et les Anglais finirent par supplanter les Antalotes en tant qu'associés des rois sakalava de Boina et de Menabe. Mais ils n'y parvinrent qu'en usant de la force pour s'emparer du marché de la soie, de la porcelaine et d'autres produits de luxe, grâce à leur puissance de feu supérieure. Autrement dit, ils se comportaient un peu comme des pirates, et ils étaient certainement vus ainsi par presque tous les habitants de la région. La distinction entre pirates, trafiquants d'esclaves, colons et « marchands légitimes » était, aux yeux de ceux-ci, une subtilité juridique exotique, sans le moindre effet sur la manière dont les Européens se comportaient. L'abbé Rochon, explorateur et astronome français, remarquait en 1792 que les navires européens de passage

> s'étaient procuré plus d'une fois des rafraîchissements par force, en exerçant des vexations inouïes, en brûlant leurs villages, ou en les foudroyant par leur artillerie, lorsqu'ils ne trouvaient pas qu'on mît assez de célérité à leur procurer des bœufs, des poules et du riz. On sent qu'après de telles violences, la vue d'un vaisseau européen était pour ces insulaires un signal de terreur et de calamité. (Rochon Alexis Marie [abbé], *Voyage to Madagascar and the East Indies*, *op. cit.*, p. 154.)

Par ailleurs, le racisme empêchait les colons européens qui tentaient d'employer la seconde stratégie de s'intégrer pleinement à la société malgache. L'anecdote la plus éloquente, à cet égard, se rapporte au sort fatal de la colonie française de Fort-Dauphin. Les gouverneurs qui s'y étaient succédé avaient été, pour la plupart, assez avisés pour se marier dans d'importantes familles

locales, et la plupart des colons – qui étaient presque tous des hommes – avaient épousé des Malgaches, avaient eu des enfants et fondé des foyers. Ces unions les avaient entraînés dans le jeu politique local et conduits à commettre ce que même un observateur français qualifiait de « violences atroces » et de « ruses infâmes » (*ibid.*, p. 157). Un tel comportement ne tarda pas à exciter la colère des populations voisines, et seule leur parentèle malgache leur accordait sa protection. Et pourtant, dès lors que des femmes françaises débarquèrent dans la colonie, les colons se séparèrent de leurs conjointes et rejetons malgaches, ce qui eut des conséquences désastreuses :

> La fin de la colonie survint en 1674, lorsqu'un bateau entier de jeunes femmes en route pour l'île Bourbon (l'actuelle Réunion) fit naufrage dans la rade. Les femmes persuadèrent le gouverneur de les marier aux colons. Les épouses malgaches des colons trahirent alors la colonie et la livrèrent aux forces malgaches, qui en massacrèrent une centaine pendant les noces. Les survivants s'enfuirent bien vite sur leurs vaisseaux, après avoir encloué les canons du fort et brûlé leurs entrepôts. (Parker Pearson Mike, « Close encounters of the worst kind: Malagasy resistance and colonial disasters in Southern Madagascar », *World Archaeology* 28 (3), 1997, p. 401.)

On peut déduire de ce triste épisode qu'il n'était pas difficile, pour les pirates, de se faire mieux accepter par leurs voisins malgaches que les colons européens précédents… Il est clair, d'ailleurs, que les pirates bénéficiaient de quelques avantages bien réels sur leurs «honnêtes» compatriotes. Premièrement, ils savaient, eux, comment se procurer des produits de luxe orientaux, indispensables pour régaler et se

concilier des alliés locaux – et, en fonction de leurs prises, ils en disposaient parfois même à profusion. Deuxièmement, ayant rejeté de manière si absolue l'ordre social et politique de leurs patries, ils ne voyaient aucune raison de ne pas s'intégrer pleinement à la société locale.

Avant peu, des voyageurs étrangers se mirent à décrire les femmes malgaches du port de Sainte-Marie, « vêtues de robes tissées des plus belles étoffes de l'Inde brodées d'or et d'argent, arborant des chaînes et des bracelets en or, et même des diamants de grande valeur* ». Baldridge épousa lui-même une Malgache et semble avoir engendré un grand nombre d'enfants métis. Plusieurs pirates paraissent s'être installés à demeure, devenant, de fait, malgaches, ou, plus précisément, adoptant le rôle, traditionnel sur la Grande Île, de résidents à moitié malgache – d'« étrangers de l'intérieur », capables de servir d'intermédiaire entre Malgaches et marchands européens de passage, qui faisaient couramment escale sur cette partie de la côte.

Mais cette route vers l'assimilation était semée d'embûches. Le sort de Baldridge est instructif, à cet égard. L'entreprise qu'il gérait à Sainte-Marie étant pour ainsi dire légale (avant la fin des années 1690, aucune loi n'interdisait de commercer avec des hors-la-loi), les pressions qu'exerçait la métropole sur lui étaient semblables à celles que subissaient ses collègues des autres comptoirs coloniaux. Ce fut cette exigence de rentabilité qui engendra les pires abus des premiers marchands européens en Afrique. Selon son propre récit, il édifia un fortin sur sa petite île, dont il fit un asile pour les Malgaches qui fuyaient les guerres de basse intensité

* Brown Mervyn, *Madagascar Rediscovered: A History From Early Times to Independence*, Londres, D. Tunnacliffe, 1978, p. 96.

endémiques, faites de razzias et de représailles, qui caractérisaient la vie politique à Madagascar. Avec l'aide de ces réfugiés, Baldridge organisa ensuite ses propres razzias sur la Grande Île. Il s'agissait, à l'origine, de faire des prisonniers pour les échanger contre des familiers de ses alliés malgaches qui avaient eu le malheur de tomber aux mains de tel ou tel roitelet belligérant. À la suite de ces incursions, certains captifs faits par Baldridge et ses alliés malgaches étaient embarqués sur des navires marchands qui venaient régulièrement de Manhattan pour s'approvisionner en esclaves. Mais il semble qu'il n'y en eût jamais assez pour assouvir l'avidité de Philipse. Les lettres de celui-ci à son agent, dont on a conservé quelques fragments, sont truffées de plaintes indignées quant au faible nombre et à la qualité inférieure des esclaves que Baldridge parvenait à lui fournir.

Malgré ces incessantes récriminations, un grand nombre d'esclaves malgaches semblent avoir été transportés à New York. On peut se faire une idée de ce nombre en notant qu'en 1741, lorsque les autorités coloniales de New York mirent au jour un réseau de cellules révolutionnaires préparant un soulèvement dans la ville, elles découvrirent que chaque cellule était centrée sur un groupe ethnolinguistique : des trois plus importantes, l'une était composée de locuteurs de langues d'Afrique de l'Ouest (le fanti, le « papa* », et l'igbo), la deuxième d'Irlandais parlant gaélique et la troisième de Malgaches**.

---

* Il pourrait s'agir du fon, parlé au Bénin dans la région de Ouida, grand port esclavagiste fondé par les Portugais [NdT].

** Linebaugh Peter et Rediker Marcus, *The Many-headed Hydra: Sailors, Slaves, Commoners, and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Boston, MA, Beacon Press, 2000, p. 184.

Philipse accrut encore ses pressions sur Baldridge lorsqu'il apprit que des plantations de canne à sucre avaient été créées non loin de Madagascar, dans l'actuelle île Maurice et dans celle de La Réunion (alors nommé île Bourbon), fournissant de nouveaux débouchés à la traite des Noirs. On ne sait pas précisément de quelle menace il usa envers Baldridge, mais elle devait être sérieuse, car, en 1697, le vieux pirate en fut réduit à un expédient autodestructeur : trahir ses alliés malgaches. Il en attira plusieurs dizaines – « hommes, femmes et enfants » – sur un navire marchand qui les transporta, sous les fers, vers la servitude*.

Quand la nouvelle de cette félonie se répandit dans la Grande Île, les chefs tribaux semblent avoir décidé d'un commun accord que les pirates avaient abusé de l'hospitalité malgache. Et, quelques mois plus tard, un assaut coordonné eut lieu contre Sainte-Marie et les établissements pirates qui avaient essaimé sur la côte nord-est de Madagascar. À Sainte-Marie, la forteresse fut rasée et une trentaine de pirates égorgés. Seule une poignée de forbans parvint à s'échapper par la mer. Les pirates semblent s'en être mieux tirés sur la Grande Île, où ils parvinrent à repousser leurs assaillants (qui se contentaient peut-être de leur signifier un avertissement).

* « Baldridge fut la cause de cette insurrection des indigènes et de la mort des pirates, car, après avoir attiré par la ruse un grand nombre des indigènes de Sainte-Marie, hommes, femmes et enfants, à bord d'un ou plusieurs navires, il les convoya et les vendit comme esclaves dans une île française nommée Mascarine ou Mascaron *[l'une des îles Mascareignes]* ; cette trahison de Baldridge, les indigènes s'en vengèrent sur les pirates en leur coupant la gorge. » (Témoignage de William Kidd, 5 mai 1699, in FRANKLIN Jameson J., *Privateering and Piracy in the Colonial Period: Illustrative Documents,* New York, Augustus M. Kelley, 1970, p. 187.) [NdA]

Dans certains cas, il se pourrait bien qu'ils eussent été avertis par des autochtones de l'attaque qui se préparait contre eux. Et dans un lieu, au moins – qui semble avoir été le port d'Ambonavola, la future Foulpointe –, ils ne furent victorieux que grâce à leurs alliés malgaches, qui consentirent à les défendre*.

Baldridge eut de la chance : il était en mer, en route pour l'île Maurice, lorsque l'assaut eut lieu. Informé de l'événement, il partit aussitôt pour l'Amérique. Six mois plus tard, un autre agent commercial, un certain Edward Walsh, le remplaça à Sainte-Marie. Et, selon les récits de l'époque, la ville ne tarda pas à prospérer de nouveau, accueillant des centaines de flibustiers. Cependant, la forteresse ne fut jamais reconstruite. Et la traite des esclaves cessa sur la petite île. Quant à l'écoulement des biens mal acquis, il devint lui aussi plus difficile. La notoriété internationale d'Avery et plus tard celle du capitaine Kidd (qui lui-même avait été basé un temps à Sainte-Marie) incitèrent les autorités de Londres et de New York à prendre des mesures plus énergiques. L'approvisionnement des criminels fut rendu illégal. Le gouvernement britannique monta une expédition punitive, plus symbolique qu'effective, qui ne trouva sur place pas le moindre pirate à prendre ou pendre. Il faut dire que, le temps qu'elle parvienne à Sainte-Marie, la plupart des pirates avaient émigré sur la Grande Île, et leurs rapports avec leurs hôtes malgaches semblaient avoir changé**.

---

* Perkins in *ibid.*; McDonald Kevin P., *Pirates, Merchants, Settlers, and Slaves: Colonial America and the Indo-Atlantic World*, Berkeley, University of California Press, 2015, p. 89.

** Nutting P. Bradley, « The Madagascar connection: parliament and piracy, 1690-1701 », *American Journal of Legal History* 22 (3), 1978, p. 202-215.

LA VRAIE LIBERTALIA
SAISON I : AMBONAVOLA

Ainsi, en 1697, les colons pirates faillirent connaître le même sort que les précédents colons européens à Madagascar. Les pirates établis dans la Grande Île ne durent leur survie qu'aux bonnes relations qu'ils entretenaient avec leurs voisins malgaches. Leur conduite à l'égard des esclavagistes changea de manière spectaculaire. Les pirates de la côte faisant face à Sainte-Marie finirent par défendre efficacement la population locale contre le trafic d'êtres humains, plutôt que d'y prêter la main. Et la capture par la force ou par la ruse de vaisseaux négriers – souvent avec la complicité de membres de l'équipage qui se faisaient pirates à leur tour – devint même leur moyen principal de se procurer de nouveaux vaisseaux. Ce revirement, ainsi que la crainte d'une nouvelle vague d'hostilité des populations locales, semble avoir causé une profonde transformation dans l'attitude des pirates vis-à-vis des conflits. Alors que des hommes comme Baldridge profitaient des troubles locaux (qui leur amenaient des captifs destinés à l'esclavage) et étaient réputés pour les envenimer, les pirates, selon certaines des sources du capitaine Johnson, se rendirent compte peu à peu que leur intérêt était de faire l'inverse.

Dans l'*Histoire générale des pirates* de Johnson, le grand héros de la période qui suivit le soulèvement se nomme Nathaniel North. Ce marin né aux Bermudes s'était fait hors-la-loi en 1689, après s'être soustrait à la «presse», l'enrôlement de force dans la flotte anglaise. Dans les récits, il est toujours présenté comme un pirate réticent

et inhabituellement scrupuleux. Après une succession d'aventures et de mésaventures, le voilà capitaine d'un vaisseau indien capturé, rebaptisé *The Defiance* (« Le Défi ») et armé de 52 canons. Après avoir perdu son ancre à Fort-Dauphin, le vaisseau à la dérive finit par accoster dans une baie nommée Ambonavola, peu avant le jour de Noël 1703. C'était, apparemment, une bourgade malgache de quelque importance, car plusieurs récits la décrivent comme étant un port d'escale où l'on pouvait acheter du riz et d'autres provisions de bouche. Certains pirates avaient déjà tenté de s'y établir mais avaient dû y renoncer rapidement*. North se résolut, semble-t-il, à faire une nouvelle tentative, et voici le stratagème dont il usa. Il restait à bord du *Defiance* une bonne dizaine de membres indiens de l'équipage d'origine. Une nuit où les complices de North avaient laissé le vaisseau sans garde, North suggéra aux marins indiens que le moment était propice pour récupérer leur vaisseau et revenir en Inde. Ils ne se firent pas prier et firent voile vers leur patrie. Le lendemain, lorsque les coéquipiers de North

* Plus significativement, c'est la seule ville de la région, hormis Sainte-Marie, que les pirates mentionnent. Ainsi Baldridge note que le navire à bord duquel il arriva pour la première fois à Sainte-Marie, en 1690, s'arrêta ensuite « à Bonovolo, à Madagascar, à 16 lieues de Sainte-Marie », pour acheter du riz (in Fox E. T., *Pirates in Their Own Words: Eye-Witness Accounts of the "Golden Age" of Piracy, 1690-1728*, Milton Keynes, Fox Historical, 2014, p. 345). Un autre pirate, du nom de Barrett, témoigne qu'après que son équipage se fut emparé d'un « navire maure » et l'eut laissé dans la rade de Sainte-Marie, en 1697, il alla vivre « à Madagascar, en un lieu nommé Bonovolo, où il demeura jusqu'en avril 1698 » (*ibid.*, p. 70). Ainsi Ambonavola était déjà un port de commerce de quelque importance avant l'arrivée des pirates ; et des pirates s'y étaient installés, au moins depuis 1697, même si la ville fut brièvement abandonnée avant de renaître en 1703. Tout cela tend à corroborer, sans la prouver absolument, l'hypothèse selon laquelle ce fut cette même ville, la future Foulpointe, qui résista au soulèvement antipirate de 1697 [NdA].

s'aperçurent de la disparition du bateau, il les réprimanda et leur reprocha leur insouciance. Ils ne firent qu'en rire et décidèrent de faire contre mauvaise fortune bon cœur, de fêter joyeusement Noël et d'aviser ensuite. Surtout, ils choisirent de conserver sur la terre ferme leur mode d'organisation maritime et élurent North «capitaine» de leur colonie. Et c'est ainsi, selon Johnson qu'ils

> s'efforcèrent de se mettre par eux-mêmes à l'aise, puisqu'il n'y avait personne pour les y aider. Ayant transporté leurs biens en différents lieux peu distants, ils s'y établirent, achetant du bétail et des esclaves, et vécurent en bon voisinage les uns avec les autres pendant cinq ans. Ils défrichèrent de vastes parcelles et y cultivèrent des ignames, des pommes de terre, etc.
>
> Les indigènes parmi lesquels ils s'étaient fixés se faisaient souvent guerre et bataille, mais les pirates s'interposèrent et s'efforcèrent de les réconcilier. North eut plus d'une fois à trancher leurs différends, avec une telle impartialité et un respect si strict pour la justice distributive (car il était tenu par tous pour un homme de bien admirable) qu'il satisfaisait toujours ceux qui se fiaient à son jugement, même les parties auxquelles il donnait tort, et tous étaient contents de l'équité de ses décisions.

L'extrait qui suit est, à n'en pas douter, un récit exagéré et romancé, mais parfaitement plausible. Les étrangers résidant à Madagascar étaient, en effet, souvent sollicités pour servir d'intermédiaire dans les querelles locales, et la description qui y est faite de l'amitié entre pirates est attestée par l'historiographie. Comme les observateurs étrangers eurent maintes occasions d'en témoigner, les pirates, bien qu'ils fussent constamment

armés et très fréquemment ivres morts, n'en venaient presque jamais aux mains entre eux.

> Les pirates faisaient montre d'un indéniable penchant pour la paix et donnaient l'exemple d'un mode vie amical. Ils évitaient soigneusement les éclats et s'accordaient à soumettre, en une calme audience, toute cause de plainte survenant entre eux à North et à 12 de leurs camarades. Cela leur valut bonne réputation parmi les indigènes, qui nourrissaient auparavant de nombreux préjugés à l'égard des hommes blancs. Ou, pour mieux dire, ils se souciaient tant de préserver l'harmonie qui existait entre eux, que quiconque élevait la voix ou manifestait de l'humeur était aussitôt morigéné par la compagnie tout entière – que ses propos fussent adressés à l'un d'entre eux ou même à un esclave. Ils pensaient, à très juste titre, que l'unité et la concorde étaient les seuls moyens de garantir leur sûreté et leur survie. Car vivant au sein d'un peuple d'indigènes prompts à se faire la guerre à la moindre occasion, ils ne doutaient point que ceux-ci ne profitassent de la moindre division entre Blancs pour se retourner contre eux à la première occasion.

Autrement dit, non seulement ils s'étaient érigés en médiateurs neutres dans les querelles locales, mais ils évitaient soigneusement d'étaler leurs rancœurs internes, de peur que les Malgaches ne fussent tentés de profiter de leurs divisions intestines, comme Baldridge et d'autres Blancs avaient profité des leurs. Johnson (c'est-à-dire, possiblement, Daniel Defoe) détaille ensuite le gouvernement improvisé qui en découla :

> À chaque injure pouvant causer une querelle, ou à chaque expression grossière proférée en présence de la

compagnie, ils se séparaient et l'un d'eux renversait son verre d'eau-de-vie sur le sol en disant qu'aucune dispute ne pouvait s'élever entre eux sans dommage, et qu'il sacrifiait cette eau-de-vie au démon du mal, pour éviter plus de griefs. Ensuite les deux parties adverses, sous peine d'être bannies de la société et envoyées en quelque autre lieu de l'île, étaient assignées à comparaître, le lendemain matin, devant le capitaine North et, en attendant, il était ordonné à chacune de se confiner dans sa maison.

Le lendemain matin, les deux parties comparaissaient devant tous les Blancs assemblés. Le capitaine ordonnait au plaignant et à l'accusé de se tenir chacun d'un côté, puis il déclarait que, tant que l'agresseur n'aurait pas consenti à faire justice et tant que la personne injuriée n'aurait pas surmonté son ressentiment, l'assemblée les considérerait comme des ennemis publics et non plus comme des amis et compagnons. Il écrivait ensuite tous les noms des personnes assemblées sur des billets de papier, les pliait et les fourrait dans un chapeau, que chacune des parties secouait avant d'en tirer six billets. Et sur ces 12 billets étaient inscrits les noms des juges assesseurs qui, avec le capitaine, entendaient les arguments des parties et jugeaient de leur bien-fondé, appelaient et interrogeaient les témoins.

Ces tribunaux se réunissaient dans le plus grand secret, pour éviter d'apprendre aux Malgaches qu'une querelle avait surgi dans les rangs des pirates. Dès le lendemain, selon ce récit, la cause était entendue et jugée. La sanction, inévitable, était une amende consistant, en général, à un prélèvement sur la part de butin du coupable.

Le sacrifice de l'eau-de-vie au démon est sans doute un artifice littéraire, destiné à choquer et par lequel l'auteur cherche à titiller ses lecteurs bourgeois (comme il

aime souvent à le faire) en suggérant que les criminels les plus dépravés, sans autre foi qu'au diable, étaient capables de se montrer plus policés qu'eux en matière de justice et d'équité*. Mais ce détail pourrait bien être véridique, de même que les descriptions, dans le même chapitre, de rituels malgaches semblent l'être, comme nous le verrons.

Johnson décrit ensuite comment Ambonavola se transforma en une base pirate de première importance, comme Sainte-Marie ; comment North et ses complices conclurent des alliances avec les « tribus » malgaches voisines, ainsi qu'avec des monarques dont les royaumes étaient situés tant au nord qu'au sud de la Grande Île ; et comment North épousa une Malgache dont il eut trois enfants. Après avoir repris brièvement ses activités de pirate en 1707, North prit sa retraite définitive et connut néanmoins une fin tragique – sans doute vers 1712 – lorsqu'il fut tué dans son lit par une bande de Malgaches venus assouvir quelque vengeance à la suite d'un conflit antérieur.

La plupart de ces détails ne nous sont connus que par *L'Histoire générale* de Johnson et d'autres écrits populaires de l'époque. Chose étonnante, les spécialistes de l'histoire de Madagascar n'ont guère cherché à déterminer quels étaient, exactement, les différents groupes malgaches mentionnés dans le livre de Johnson – ni comment les événements qu'il décrit pourraient s'intégrer dans l'histoire documentée de la Grande Île. La situation géographique d'Ambonavola elle-même n'est pas vraiment avérée. Mais, puisqu'il a été écrit que la ville se trouvait à une cinquantaine de kilomètres au sud de Sainte-Marie, et que c'était une colonie bien peuplée et durable, il est

* Même si Johnson affirme ensuite que North préférait que ses enfants reçoivent une éducation chrétienne (Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates,* Londres, Dent, 1972 [1721], p. 555) [NdA].

presque certain qu'il s'agit soit de Fénérive-est (Fenoarivo Atsinanana de son nom malgache), soit de Foulpointe (Mahavelona). Anne Molet-Sauvaget déduit de manière convaincante que c'était Foulpointe*. Quoi qu'il en soit, le nouveau rôle de juges de paix des pirates et leur manière de conjuguer richesse et justice sociale avait de quoi alimenter les fictions utopiennes qui circulaient déjà autour du personnage d'Avery. Certes, les pirates, dans la narration de Johnson, sont traités en princes par leurs voisins malgaches. Mais ils semblent surtout avoir cherché à transposer le fonctionnement démocratique prévalant à bord de leurs vaisseaux en un mode similaire d'organisation qui soit viable sur la terre ferme. Et, comme nous le verrons, tout porte à croire que leurs voisins malgaches furent influencés par cet exemple égalitaire.

UN AUTRE PSEUDO-ROI : JOHN PLANTAIN

Il est impossible d'écrire une histoire parfaitement exacte de l'implantation des pirates à Madagascar. Les sources sont rares et consistent pour l'essentiel en narrations écrites à l'époque pour un large public, auxquelles

* MOLET-SAUVAGET Anne, « La disparition du navire *Ridderschap Van Holland* à Madagascar en février 1694 », in ALLIBERT Claude et RAJAONARIMANANA Narivelo (éd.), *L'Extraordinaire et le quotidien : variations anthropologiques, hommage au professeur Pierre Vérin*, Paris, Karthala, 2000, p. 439, note 22. Elle suggère que les pirates nommaient le lieu « Ambonavola Point », qui devint « Bonavola Point » (prononcer Bounavoul) puis, abrégé en un jeu de mots, « Fool's Point » (pointe des Imbéciles), francisé en Foulpointe. Comparer avec ALLIBERT Claude (éd.), DE FLACOURT Étienne, *Histoire de la Grande Isle Madagascar,* Paris, Karthala, 2007, p. 471, note 11). Et d'ailleurs, même si Allibert avait raison et qu'Ambonavola n'était pas Foulpointe mais Fénérive-est, cela ne changerait pas grand-chose à mon raisonnement [NdA].

s'ajoute une poignée de documents judiciaires, parmi lesquels les témoignages souvent laconiques de personnes arrêtées ultérieurement pour faits de piraterie en Angleterre ou en Amérique. Lorsqu'il existe plusieurs récits du même événement, ils se contredisent très fréquemment. Les récits populaires sont le plus souvent ouvertement racoleurs et à sensation – mais cela ne signifie pas pour autant qu'ils soient faux, tant il est évident qu'ont bien eu lieu de nombreux faits sensationnels liés aux pirates de Madagascar. Du côté malgache, il n'a été mené qu'un nombre étonnamment faible d'études et de recherches sur le sujet. Nous ne disposons donc, pour observer ces événements extraordinaires, que de quelques fenêtres minuscules.

Cependant, l'essentiel des faits n'a rien de douteux. Les flibustiers continuèrent à accomplir la grande « tournée des pirates » et à faire escale à Madagascar jusqu'en 1722 à peu près. C'est à cette date que les gouvernements français et britannique commencèrent à sévir contre les forbans des mers. Certains d'entre eux passèrent entre les mailles du filet et se retirèrent à La Réunion, où le gouverneur était disposé à accorder sa clémence aux pirates en échange d'une part de leur butin. D'autres devinrent conseillers des rois sakalava, et d'autres encore se mirent au service de Samuel Abraham, un pirate qui s'était hissé provisoirement – grâce à quelque machination locale – sur le trône de l'ancien royaume antaimoro de la Matitana, non loin de la colonie française abandonnée de Fort-Dauphin. Mais la plupart de ceux qui restèrent choisirent de demeurer dans le Nord-Est soit pour y créer, à l'instar de North, leurs propres colonies, soit pour vivre au sein de leurs familles malgaches.

Parmi ceux qui fondèrent des colonies pirates, certains se proclamèrent rois et exprimèrent des prétentions

grandioses, allant parfois jusqu'à se targuer d'exercer leur souveraineté sur la totalité de la Grande Île et faisant passer leurs épouses pour des princesses autochtones. Le mieux connu de ces pseudo-rois est John Plantain, le « roi de la baie des Divagateurs », car ses exploits ont été abondamment consignés par un agent de la Compagnie des Indes orientales nommé Clement Downing. Son livre, *Une histoire des guerres indiennes* (1737) contient une assez longue digression sur Madagascar. Downing décrit Plantain, qu'il a rencontré en 1722, comme l'incarnation du fier-à-bras, accueillant son visiteur sur la plage mal vêtu, avec une paire de pistolets dépassant de sa large ceinture de toile.

> Plantain, James Adair et Hans Burgen le Danois s'étaient grandement fortifiés sur les rives de la baie des Divagateurs. Ils avaient pris possession d'une vaste étendue de terrain. Plantain étant celui qui avait le plus d'argent, il se fit appeler le roi de la baie des Divagateurs, et les indigènes entonnaient fréquemment des chants à sa louange. Il força un grand nombre d'habitants à devenir ses sujets et semblait les gouverner arbitrairement – mais ses soldats étaient extrêmement satisfaits de leur paie.
>
> […] La maison de Plantain était bâtie avec autant de splendeur que le permettait la nature du lieu. Et pour tenir son rang et meubler ses loisirs, il prit force épouses et servantes, qu'il tenait en grande sujétion – et les appelait, à la mode anglaise, Moll, Kate, Sue ou Pegg. Ces femmes étaient vêtues des plus riches soieries et certaines arboraient des colliers de diamants. Il quittait fréquemment son territoire pour se rendre à l'île de Sainte-Marie, où il entreprit de réparer plusieurs parties des fortifications qu'y avait édifiées le capitaine Avery. (Downing Clement, *A Compendius History of the Indian Wars*, *op. cit.*, p. 114-115.)

Plantain s'établit à Madagascar au moment où la légende du capitaine Avery atteignait son apogée et où des prétendus agents d'un gouvernement pirate imaginaire voyageaient d'une cour européenne à l'autre en quête d'alliance. D'où la mention des « fortifications » d'Avery, qui sont en réalité, bien sûr, les décombres du fortin édifié par Adam Baldridge à Sainte-Marie et détruit lors du soulèvement de 1697. Plantain sembla avoir fait tout son possible pour jouer de cette légende*.

Downing décrit aussi sa rencontre avec le commandant des troupes malgaches de Plantain, un homme qu'il appelle « Tom le mulâtre » ou « le jeune capitaine Avery », car il prétendait être le fils du pirate légendaire.

> Ce Tom le mulâtre était fort redouté parmi eux, à tel point qu'à sa seule vue tous se mettaient à trembler. Ils lui avaient proposé maintes fois de le faire roi, mais il ne voulut jamais accepter ce titre. C'était un homme de très haute taille, très bien bâti et d'agréable mine. […] Il avait les longs cheveux noirs des Indiens de Malabar ou du Bengale, ce

* Corroborée par le témoignage de Richard Moor, qui le rencontra en 1720, l'existence d'un pirate nommé Plantain, au moins, est indéniable (Fox E. T., *Pirates in Their Own Words, op. cit.*, p. 212). Quant à Downing, c'est un témoin plutôt crédible, quoique parfois défectueux, des faits auxquels il a assisté. Hubert Deschamps (*Les Pirates à Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, *op. cit.*, p. 175) suggère que Plantain s'est mépris sur le titre de *mpanjaka* que lui conféraient les villageois malgaches, terme qui peut désigner à peu près toute personne exerçant un pouvoir administratif, et qu'il se prenait vraiment pour un roi. Une lecture plus plausible serait qu'il ait voulu impressionner le commodore Downing – lequel avait été, après tout, envoyé à Madagascar pour y éradiquer la piraterie – et que, voyant que celui-ci paraissait gober tout ce qu'il lui racontait, il éprouva sa naïveté, pour s'en gausser ensuite avec ses amis, en lui racontant des mensonges de plus en plus abracadabrants [NdA].

> qui me donna à penser qu'il pouvait être le fils du capitaine Avery et d'une des femmes indiennes que celui-ci captura sur le vaisseau maure, qui avait à son bord la fille du Grand Moghol. C'est très probable, car il disait qu'il n'avait aucun souvenir de sa mère, dont on lui avait dit qu'elle était morte quand il était en bas âge. (*Ibid.*, p. 114.)

Certes, puisque Avery n'est jamais revenu à Madagascar, cette ascendance ne peut être que pure invention. Mais le témoignage de Downing signale que ses hôtes s'amusaient à le faire marcher, rivalisant entre eux d'exagérations pour voir jusqu'où ils pouvaient abuser de la crédulité de l'Anglais. Downing prit dûment note de tout ce qu'ils lui racontèrent : comment Plantain entre en guerre avec un roi sakalava du nom de Toakafo (« que les pirates appelaient "Long Dick" ou "King Dick"* ») après avoir refusé d'épouser la petite-fille du roi ; comment cette querelle se traduisit par une série de campagnes militaires fort improbables, au cours desquelles Plantain et son armée traversèrent en tout sens Madagascar, le flanc gauche de ses troupes arborant un étendard écossais et le flanc droit un drapeau danois ; et comment, après maints carnages, stratagèmes ingénieux et exécutions effroyables, ils se retrouvèrent en possession des ports de Mazalagem Nova, de Saint-Augustin et de Fort-Dauphin, ainsi que de toutes les localités comprises entre ces ports – autant dire que Plantain régnait sur toute la Grande Île…

---

* *Ibid.*, p. 116. Précisons, pour ceux qui pourraient voir un double sens paillard à ce beau titre que Dick, l'un des diminutifs du prénom Richard, n'a pris le sens argotique de « pénis » que dans les années 1880. Cependant, comme nom commun, il avait, au temps du récit, le sens plutôt péjoratif de « lascar », voire de « vaurien » dans le parler populaire [NdT].

Or, dans la suite de son récit, Downing se contredit dans ce qu'il relate, car il écrit qu'après ses victoires Plantain épousa la petite-fille de « King Dick », qu'elle se nommait Eleanor Brown, du nom de son père anglais, qu'elle était chrétienne et très pieuse, que Plantain l'aima et la chérit, quand bien même au jour de son mariage elle était déjà enceinte d'un autre homme. Plutôt que de traiter avec morgue et arrogance ses épouses et ses serviteurs, il confia à sa nouvelle femme

> l'entier gouvernement de ses affaires domestiques, congédiant ses autres épouses. Il la para des plus beaux joyaux et diamants de son trésor et lui donna vingt jeunes filles esclaves pour la servir. Ce fut cette femme dont M. Christopher Lisle convoita les faveurs ; mais cette tentative ne lui valut que d'être abattu par Plantain et tué sur le coup. (*Ibid.*, p. 126.)

La narration de Downing se termine par d'autres potins et racontars de marins, recueillis quelques années plus tard. Nul besoin d'être grand clerc pour lire entre les lignes de ce témoignage et découvrir le dessous des cartes.

Après s'être autoproclamé « grand roi de Madagascar » et avoir vendu de nombreux captifs à des vaisseaux britanniques de passage, Plantain se rendit compte que sa position était aussi intenable que celle de Baldridge l'avait été à Sainte-Marie et – peut-être mis en garde par son « général » Tom qu'il risquait bientôt de connaître le même sort –, il évacua la baie des Divagateurs et partit avec femme et enfants pour les cieux plus cléments de l'Inde.

QUELQUES PROBLÈMES DE CHRONOLOGIE

Le plus remarquable du récit que fait Downing de sa rencontre avec Plantain, c'est sa date : 1722. Le personnage qu'il nomme « Tom le mulâtre » est clairement Ratsimilaho. Ce dernier était en effet le fils d'un pirate anglais et les étrangers le connaissaient sous le nom de « Tom Tsimilaho », voire, parfois, tout simplement, de «Tom». Les enfants malgaches des pirates étaient appelés *malata*, qui vient du mot anglais *mulato* («mulâtre»). Il est donc très probable que le « Tom le mulâtre » qu'avait rencontré Downing soit ce Tom Tsimilaho, alias Ratsimilaho. Mais cela rend d'autant plus malicieuse l'histoire que ce dernier et Plantain racontèrent à Downing, puisqu'en 1722 c'était plus vraisemblablement Ratsimilaho, et non le pirate Plantain, qui était le véritable roi de la côte nord-est de Madagascar.

À cette date – selon la chronologie historique la plus courante de nos jours –, une succession prolongée de conflits avait eu lieu, entre 1712 et 1720, dans le Nord-Est entre les armées de deux confédérations rivales : la Betsimisaraka, commandée par Ratsimilaho, et la Tsikoa (ou Betanimena), dirigée par un chef militaire nommé Ramanano, qui avait pris le contrôle des ports de la région*. Ces guerres se conclurent par la victoire absolue de la confédération betsimisaraka. Si c'est exact, Ratsimilaho devait être le dirigeant incontesté de la côte nord-est depuis deux ans lorsqu'il rencontra Downing et

* Ces dates ont d'abord été avancées par Mayeur (1806) puis confirmées par Grandidier (*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV, Paris, Imprimerie nationale, 1917, p. 184 note 2) [NdA].

décida pour quelque raison (possiblement pour s'amuser aux dépens de l'Anglais) de prétendre n'être qu'un officier au service d'un aventurier jamaïcain.

Mais quel genre de roi s'amuse à faire semblant de n'être qu'un simple officier, fût-il général ?

Notre source principale quant à la vie de Ratsimilaho est une narration rédigée en 1806 par un auteur français, Nicolas Mayeur. Il tire son récit d'entretiens qu'il a eus avec d'anciens compagnons du roi mulâtre lors de son séjour à Tamatave, alors capitale du royaume betsimisaraka, entre 1762 et 1767*. S'il ne se prive pas de romancer immodérément la vie de Ratsimilaho, son récit est long et détaillé et, de ce fait, il est tout naturellement devenu la base de la version communément acceptée de l'histoire malgache de cette époque. Et pourtant, cette narration classique s'accorde difficilement avec d'autres témoignages, comme celui de Downing.

Les circonstances mêmes qui conduisirent Mayeur à effectuer ses recherches en disent long sur la chaotique galerie de miroirs déformants où se reflétaient les prétentions impériales extravagantes qui abondaient dans cette région à l'époque – et qui d'ailleurs n'avaient guère changé un siècle plus tard. Mayeur était un marchand d'esclaves et un aventurier. Il avait grandi à Madagascar et parlait couramment malgache. Lorsqu'il mena ses recherches sur Ratsimilaho, il était employé comme espion par un certain Maurice Auguste, comte de Beniowski. Ce soi-disant aristocrate polonais s'était évadé d'un bagne de Sibérie et avait trouvé refuge en France, où il convainquit Louis XV de le mettre à la tête d'une expédition destinée

* Ratsivalaka Gilbert, « Éléments de biographie de Nicholas Mayeur », *Omaly sy Anio* 5-6, 1977, p. 79-88.

à conquérir Madagascar. Beniowski s'établit dans un village (qu'il rebaptisa Louisville) dans la baie d'Antongil, non loin de Rantabe, et entreprit de faire venir de France des fournitures nécessaires à la conquête de la Grande Île, formulant régulièrement ses demandes dans des lettres adressées à la cour de Versailles. Par exemple, en septembre 1774, il rapporte qu'avec une troupe de seulement 160 soldats, il est parvenu à contrôler un royaume composé de 32 provinces, dont il tire un tribut colossal de près de quatre millions de francs et qui comprend presque toute la Grande Île*. Il va sans dire que ses rapports n'étaient que pure fiction. En réalité, Beniowski n'était ni comte ni polonais : c'était un escroc hongrois qui se servait des fournitures expédiées de France pour payer les habitants des villages voisins afin qu'ils jouent le rôle de sujets et qu'il puisse jouer celui de roi, passant sa vie à se balader de par le monde en se faisant passer pour tel. (En 1777, par exemple, il jouait fréquemment aux échecs, à Paris, avec Benjamin Franklin, ambassadeur ; en 1779, on le retrouve aux États-Unis, offrant de mettre son prétendu royaume au service de la révolution américaine…)

Mais comme il était clair qu'il n'avait à peu près aucune idée de ce qui se passait réellement à Madagascar, les autorités royales le tenaient en grande suspicion. Une commission d'enquête fut dépêchée sur place, mais le « comte » semble avoir usé de son influence pour faire étouffer les conclusions peu favorables des enquêteurs**.

---

* Cultru Prosper, *Un empereur de Madagascar au XVIII^e siècle : Benyowsky*, Paris, Challamel, 1906, p. 73 ; Beniowski, *Voyages et Mémoires*, t. II, Paris, F. Buisson, 1791.

** Parmi lesquels se trouvait Lapérouse, l'explorateur qui disparut plus tard dans le Pacifique et dont Louis XVI aurait demandé des nouvelles au moment de monter à l'échafaud [NdT].

Afin de rendre ses rapports plus réalistes, Beniowski employa le marchand d'esclaves Mayeur pour rédiger des rapports détaillés sur la situation politique dans la Grande Île*. Mayeur se mit au travail et nous avons conservé de nombreux récits de ses pérégrinations, qui sont autant de précieux aperçus sur cette période de l'histoire de Madagascar. Mayeur s'intéressa tout particulièrement à l'histoire de la confédération betsimisaraka et à la figure héroïque de Ratsimilaho. Il semble qu'il ait interrogé tout ce qu'il put trouver de témoins survivants des guerres de 1712-1720 – parmi lesquels certains des premiers et plus proches compagnons du roi mulâtre. Lorsque Mayeur prit sa retraite à La Réunion, vers 1806, un érudit local nommé Froberville le convainquit de consigner ses investigations dans un livre manuscrit intitulé *Histoire de Ratsimila-hoe, roi de Foule-pointe et des Bé-tsi-miçaracs*, qui documente sur 120 pages de très grand format (abondamment farcies de savantes annotations dues à Froberville) l'existence de Ratsimilaho.

Le manuscrit demeure à ce jour inédit. La plupart des chercheurs, depuis plus d'un siècle, se sont fondés sur des résumés de cet ouvrage**. Cela n'empêche pas le récit de Mayeur de faire autorité. Selon Mayeur, Tom, le père de Ratsimilaho, envoya son rejeton en Angleterre pour y être éduqué, mais le garçon ne tarda pas à souffrir du mal du

---

* Ratsivalaka Gilbert, « Élements de biographie de Nicholas Mayeur », art. cit., p. 82.

** Que ce soit Grandidier Guillaume, *Histoire de la fondation du royaume betsimisaraka*, Paris, Augustin Challamel, 1898 ; Deschamps Hubert, *Les Pirates à Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, *op. cit.* ; ou Cabanes Robert, « Guerre lignagière et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », in Bazin J. et Terray E. (dir.), *Guerres de lignages et guerre d'États en Afrique*, Paris, ORSTOM, « Ordres sociaux », 1982, p. 145-86.

pays et demanda instamment à être rapatrié. À son retour, il reçut de Tom une provision de mousquets et de munitions et, ainsi pourvu, s'en alla quérir fortune. À l'époque, le territoire autour de Foulpointe se trouvait sous le joug d'un tyran nommé Ramanano, chef de la confédération tsikoa, basée dans le sud de l'île. Ratsimilaho fomenta une rébellion – et la plupart des 24 chapitres du livre de Mayeur relatent dans le détail la guerre qui s'ensuivit, dura huit ans et fit des milliers de morts. Au cours du conflit, Ratsimilaho parvint à créer – grâce à son charisme et à son intelligence supérieure, selon le récit élogieux de Mayeur – une nouvelle entité politique, la confédération betsimisaraka (la « multitude non séparée », en malgache) qui, après sa victoire définitive en 1720, unifia tout le Nord-Est sous un seul gouvernement. Au cours de ces guerres, Ratsimilaho fut élu chef suprême de la confédération à titre provisoire, puis roi permanent sous le nom de Ramaromanompo (« celui qui est servi par beaucoup »). Au terme du conflit, Ratsimilaho régna sur le Nord-Est tout entier en monarque éclairé, s'allia à un roi sakalava, Ramahasariki, dont il épousa la fille, Matavy (« la grosse »), engendra un héritier nommé Zanahary («Dieu») et, après un règne aussi long que prospère, poussa son dernier soupir en 1750, à l'âge de 56 ans.

Ratsimilaho est le seul personnage de cette histoire qui semble avoir été un roi véridique. En outre, sous son règne, les congénères zana-malata du monarque parvinrent à former, pendant au moins un siècle, une aristocratie autoidentifiée dont les membres se mariaient entre eux. Pendant la seconde moitié du XVIII^e siècle, ils se mirent à se quereller entre eux, manipulés par des marchands d'esclaves français basés dans les îles-plantations de Maurice et de La Réunion. Les successeurs de Ratsimilaho – Zanahary (1750-1767), Iavy (1767-1791) et Zakavola (1791-1803) – s'avérèrent

incapables de contrôler la situation, et le royaume déclina puis s'effondra. Les historiens s'accordent à dire que le projet de Ratsimilaho se solda par un échec. Selon certains historiens, comme Hubert Deschamps, ce fiasco est dû au fait qu'il n'instaura pas la base rituelle nécessaire pour fonder une dynastie malgache à part entière, à l'instar de celle des Sakalava. D'autres, comme Cabanes, estiment que la demande de plus en plus pressante de main-d'œuvre servile dans les nouvelles économies esclavagistes de La Réunion et de Maurice – colonisées à l'époque où les pirates s'établirent à Madagascar – constituait tout simplement une force irrésistible. Avant peu, on vit des roitelets corrompus par les Français fomenter des incidents pour donner prétexte à ceux-ci d'intervenir. D'autres réduisaient en captivité leurs propres sujets pour s'acquitter de leurs dettes envers les marchands d'esclaves. À la fin, le royaume se scinda en une kyrielle de micro-États guerroyant sans cesse entre eux, qui furent facilement subjugués par les armées de Radama I^{er} en 1817. Tatamave devint la deuxième ville du royaume mérina, commandant l'accès à la capitale, comme elle l'est encore de nos jours sous le nom de Toamasina. Le reste du pays betsimisaraka ne tarda pas à prendre l'aspect qu'il a conservé pendant la période coloniale : un mélange de territoires où prédominent des plantations possédées par des étrangers (où l'on cultivait des clous de girofle, de la vanille et du café pour le marché mondial) et des zones rurales reculées, dont les habitants sont réputés pour leur résistance à toute forme d'autorité centralisée.

Tout cela se trouve couramment dans les livres d'histoire malgache. Dans la plupart de ces ouvrages, un chapitre entier est consacré aux pirates eux-mêmes, et un autre à leurs enfants. Lorsque la guerre éclate entre Ratsimilaho et Ramanano, le flambeau est censé avoir été transmis à la

nouvelle génération. Mais si l'on examine le tableau chronologique des événements*, il apparaît clairement que cette vision conventionnelle ne peut en aucun cas être exacte.

D'abord, si la guerre qui conduisit à la création de la confédération betsimisaraka avait vraiment duré de 1712 à 1720, comme l'affirme Mayeur et comme l'ont pensé à sa suite les historiens ultérieurs, la colonie pirate de Sainte-Marie aurait encore été active. Ensuite, il est très difficile d'imaginer comment on peut attribuer aux enfants des pirates un rôle important dans la création de la confédération en 1712, puisque, même si Ratsimilaho lui-même est censé avoir eu 18 ans cette année-là, c'est à l'évidence un personnage qui fait exception : parmi les autres *malata*, aucun n'aurait pu avoir plus de 21 ans, et l'énorme majorité d'entre eux ne pouvait être constituée que d'enfants vivant avec leurs parents dans les colonies pirates. Et d'ailleurs, dans la narration de Mayeur, les *malata* eux-mêmes ne jouent presque aucun rôle dans le déroulement initial des événements.

Il s'agit donc d'institutions politiques créées par des Malgaches qui vivaient en contact étroit avec des pirates en activité. Certes, dans le manuscrit de Mayeur, les « Blancs », c'est-à-dire les colons pirates, n'apparaissent jamais sous forme individuelle, leur présence y est, en quelque sorte, fantomatique et semble ne se situer qu'aux marges de la société malgache. Mais, dans les faits, ils étaient sans doute impliqués, ne serait-ce qu'indirectement, dans les péripéties politiques et militaires locales.

À l'époque, les observateurs étrangers se livrèrent à une étrange confusion des rôles quant à Ratsimilaho. Ils disent de lui qu'il a commencé ses guerres de libération

* Voir l'annexe 3, p. 201.

en 1712. Pourtant, au beau milieu de ce conflit, en 1715, des marchands hollandais mentionnent une personne portant le même nom (Tom Tsimilaho, le « Long Dick » du récit de Downing) qui aurait été le principal ministre du roi sakalava de Boina, Toakafo. Un an plus tard, il est dit de lui qu'il est un chef local vivant à Antongil et qu'il s'est porté au secours de naufragés européens venus de La Réunion. Mais, en 1722, de la Galaisière affirme qu'il règne sur le Nord-Est tout entier ; et Downing rapporte qu'il n'est que le commandant des troupes d'un roi pirate autoproclamé, régnant à Rantabe. Onze ans plus tard, des voyageurs français écrivent qu'ils ont l'impression qu'il n'est qu'un chef parmi beaucoup d'autres dans cette région, alors que d'autres sont, au même moment, persuadés qu'il est le roi de toute la côte orientale….

À n'en pas douter, certains de ces observateurs avaient une vision confuse de la situation dans une île où ils ne faisaient que passer et qu'ils connaissaient mal. Mais il est évident, dans certains cas au moins, que leurs informateurs, qu'ils fussent européens ou malgaches, s'évertuaient à induire en erreur les visiteurs trop curieux. Par exemple, en 1733, Jean-François Charpentier de Cossigny, ingénieur au service de la Compagnie française des Indes orientales en mission dans la baie d'Antongil, rencontra un certain « roi Baldridge », vraisemblablement un fils du célèbre pirate de Sainte-Marie. Ce Baldridge-là lui soutint avec insistance qu'il y avait deux autres rois dans la région : Thame Tsimalau (c'est-à-dire Tom Tsimalaho, alias Ratsimilaho) et un certain de la Ray – lequel n'apparaît dans aucune autre narration contemporaine. Cossigny remarque que, contrairement à Baldridge junior, qui lui a fait l'effet d'un affable compagnon, Ratsimilaho lui a paru un personnage antipathique et peu sociable.

Qu'en déduire ? Se peut-il que Ratsimilaho ne contrôlât, en réalité, qu'une partie de cette région ? Ou que Baldridge se donnait de grands airs et que Ratsimilaho réagissait avec agacement aux prétentions de celui-ci ? (Et, d'ailleurs, ce Baldridge était-il *vraiment* un descendant d'Adam Baldridge ? Ou mentait-il aussi sur sa généalogie ?)

Il est difficile d'avoir des certitudes, à ce sujet. Quoi qu'il en soit, nous sommes clairement confrontés, en l'occurrence, à une notion de la souveraineté profondément différente de celle qui prévalait dans presque toute l'Eurasie à l'époque. Sous le règne d'Henri VIII ou de Soliman le Magnifique, la tête d'un gouverneur provincial qui aurait affiché de si hautes prétentions se serait très promptement retrouvée sur un plateau, sur ordre du souverain. L'une des raisons qui me conduisent à concevoir comme possibles et courantes de telles usurpations, tient à ce qu'aucun de ces « royaumes » n'avait de base sociale consistante, par-delà leur capacité à rassembler quelques centaines de guerriers – ou en cas d'urgence absolue, quelques milliers. Hormis les rois sakalava de l'ouest, qui avaient remodelé le paysage local – rasant des forêts, transformant des terres agricoles en pâturages pour leurs vastes troupeaux, et transformant ainsi de fond en comble les rapports sociaux entre leurs sujets – la plupart des « rois » malgaches de cette époque vivaient, apparemment, dans une sorte de bulle, que leurs prédations paraient de magnificence, mais ils manquaient de toute réelle possibilité d'intervenir systématiquement dans la vie quotidienne de leurs prétendus « sujets ».

Tout au long de l'histoire, le monde a, bien sûr, connu bien d'autres forbans et aventuriers jouant les tyranneaux et affichant des prétentions grandioses. Or la situation spécifique du nord-est de Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles rendait cette comédie d'autant plus facile

à jouer. L'abondant butin des pirates leur permettait de singer les signes extérieurs d'une cour royale : l'or et les bijoux, les harems, les bals à menuets et contredanses… Et cela même en l'absence totale de moyens d'exploiter la main-d'œuvre locale en quantité significative au-delà des lieux restreints où ils s'étaient établis. Les rois sakalava ou mérina, par existence, pouvaient réquisitionner des membres de chaque lignage de leurs royaumes pour bâtir leurs demeures, édifier leurs mausolées et assister aux rituels de la royauté. Aucune source ne nous porte à croire que Baldridge, North, Plantain, Beniowski ou même Ratsimilaho aient exercé un tel pouvoir – ni même, d'ailleurs, qu'aucun d'entre eux y ait jamais aspiré. Ce qui est certain, c'est que rien n'atteste que, même au sommet de sa puissance, Ratsimilaho ait été à la tête d'une entité ressemblant, de près ou de loin, à ce que nous pourrions qualifier d'« État ».

Il y a, cependant, une différence essentielle entre Ratsimilaho et les autres pseudo-rois. L'essor de la confédération betsimisaraka eut de réelles et profondes conséquences sur l'ensemble de la société locale – seulement, ce fut de manière presque entièrement inverse à ce qu'on attend d'ordinaire de la création d'un royaume. Lorsque les pirates s'établirent à Madagascar, à la fin du XVII^e^ siècle, ils y trouvèrent une société marquée par les guerres intestines permanentes et dominée par quelque chose qui ressemblait beaucoup à une caste sacerdotale. Une élite guerrière émergente commençait déjà à se constituer en classe dirigeante et à construire un système social hiérarchisé. Cette société conservait des aspects communautaires mais ne pouvait nullement être qualifiée d'égalitaire. En revanche, sous le « règne » de Ratsimilaho, les rapports sociaux semblent avoir été,

à plus d'un égard, nettement plus égalitaires qu'ils ne l'étaient auparavant.

L'arrivée des pirates déclencha une réaction en chaîne : d'abord l'affirmation du rôle commercial des femmes malgaches, puis une réaction politique de jeunes hommes à ce changement – dont Ratsimilaho devint la figure emblématique. Cette succession de bouleversements engendra finalement la société betsimisaraka telle qu'elle existe encore de nos jours. Il faut donc maintenant considérer ces événements du point de vue malgache.

UNE RÉVOLUTION SEXUELLE CONTRE LES ENFANTS D'ABRAHAM ?

« Une enchanteresse, vivant dans l'une des îles
de l'archipel indien, sauve la vie d'un pirate,
un homme d'une nature sauvage mais noble… »
(Notes de Mary Shelley sur les projets
d'écrits inachevés de son mari*)

Tandis que les pirates venus d'Europe ou des Antilles se servaient depuis peu de Madagascar comme base de leurs expéditions en mer Rouge et dans tout l'océan Indien jusqu'à Malacca, d'autres voyageurs y débarquaient depuis des siècles en provenance de la direction opposée. L'histoire médiévale de la côte orientale de Madagascar semble avoir été marquée par la survenance périodique de nouvelles vagues d'immigrés, pour la plupart musulmans d'origine,

* L'autrice de *Frankenstein ou le Prométhée moderne* était la veuve du grand poète romantique et subversif Percy Bysshe Shelley, qui se noya au large de Viareggio, en 1822. Nul doute que c'est au contact de l'aventurier Edward John Trelawny, ex-corsaire de son état, que Shelley envisagea de composer un récit de pirate. Son corps repêché fut brûlé sur un bûcher en présence de ses deux meilleurs amis, Byron et Trelawny, qui tous deux devaient prendre part peu après à la guerre d'indépendance grecque. Voir les *Écrits de combat* de Shelley (L'insomniaque, 2012), et *Les Derniers Jours de Shelley et Byron : Souvenirs*, de Trelawny (José Corti, 1995) [NdT].

qui se constituèrent en aristocraties rituelles, marchandes ou politiques – et souvent les trois à la fois. Dans le Sud-Est, par exemple, les Zafiraminia, qui semblent originaires de Java et de Sumatra, fondèrent leur pouvoir en partie sur leur expertise d'un système astrologique basé sur le calendrier lunaire arabe. Ils établirent par ailleurs un monopole sur l'abattage rituel du bétail. Ils s'assurèrent ainsi le contrôle des principales cérémonies rituelles et du marché naissant du bétail, où commençaient à se fournir les marchands qui faisaient escale à Madagascar pour se ravitailler, depuis au moins le XVI^e^ siècle. Paul Ottino a avancé*, parfois de manière convaincante, que les Zafiraminia étaient, à l'origine, des réfugiés chiites portés au mysticisme. Leur ancêtre éponyme commun était censé avoir été créé par Dieu avec l'écume de la mer, et avoir épousé Fatima, la sœur du prophète Mahomet. Des voyageurs portugais trouvèrent leurs prétentions cosmologiques fabuleuses si bizarres qu'ils hésitèrent à les qualifier de musulmans. Entre 1509 et 1513, ces mêmes Portugais remarquèrent l'apparition d'une nouvelle vague de sunnites venue d'Afrique de l'Est s'établir dans la même région : les fondateurs du royaume rival des Antaimoro, qui entreprirent aussitôt d'exterminer ces hérétiques. Avec le temps, les Antaimoro s'imposèrent en tant qu'intellectuels et astrologues par excellence à Madagascar, préservant leur savoir dans des livres rédigés en une écriture dérivée de l'écriture arabe et nommée *sorabe*. Les Raminia en fuite se disséminèrent dans l'île

* Ottino Paul, *Madagascar, les Comores et le sud-ouest de l'océan Indien*, Antananarivo, Université de Madagascar, 1974 ; *idem*, « Le Moyen Âge de l'océan Indien et les composantes du peuplement de Madagascar », *Asie du Sud-Est et du monde insulindien*, VII (2-3), 1976, p. 3-8 ; *idem*, *L'Étrangère intime. Essai d'anthropologie de l'ancien Madagascar*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 1986.

et engendrèrent plusieurs dynasties méridionales, parmi lesquelles, notamment, celle de la lignée Zafimbolamena, fondatrice des royaumes sakalava de Boina et de Menabe*.

Ces diverses migrations ont fait l'objet de savants débats et d'interminables discussions. On a moins remarqué qu'il semble y avoir eu de fréquents heurts entre la mentalité patriarcale des différents nouveaux venus et les mœurs sexuelles relativement libres de leurs sujets ou voisins malgaches. Les chroniques des Antaimoro se plaignent, par exemple, des indigènes qui « relevaient du lignage de leurs mères** ». En outre, l'une des stratégies utilisées par les Antaimoro pour anéantir les Zafiraminia consistait à tuer les mâles adultes et à séquestrer les captives pour s'assurer qu'elles enfantent de pieux rejetons***. Au XIXe siècle, les Antaimoro étaient encore réputés pour être très sourcilleux sur la virginité prémaritale, au sein d'une population malgache pour laquelle la liberté sexuelle des adolescents des deux sexes était (et est restée) généralement considérée comme toute naturelle. Chez les Antaimoro, quand

---

* Fagerang Edvin, *Une famille de dynasties malgaches. Zafindravola, Maroseragna, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanely*, Oslo/Bergen/Tromsö, Universitsforlaget, 1971 ; Rajaonarimanana Narivelo, *Savoirs arabico-malgaches : la tradition manuscrite des devins Antemoro Anakara (Madagascar)*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, 1990.

** Ils voulaient sans doute parler, en fait, de familles cognatiques [où la filiation passe indifféremment par les hommes ou les femmes, un peu comme dans le récent modèle occidental du statut juridique des femmes (même s'il subsiste de très nombreux comportements et usages patriarcaux dans les sociétés où il est censé s'appliquer), non de familles matrilinéaires [où elle passe exclusivement par les femmes, comme dans les sociétés matriarcales] [NdA&T].

*** Julien Gustave, « Pages arabico-madécasses », *Annales de l'Académie des sciences coloniales* (Paris), 1929, p. 1-23 ; Mondain G., *L'Histoire des tribus de l'Imoro au XVIIe siècle d'après un manuscrit arabico-malgache*, Paris, Ernest Leroux, 1910, p. 50-91.

une fille célibataire tombait enceinte et ne pouvait prouver que le père de l'enfant était un musulman de bon lignage, elle était lapidée ou noyée. Quant aux garçons, ils pouvaient faire en la matière tout ce qu'ils voulaient. Selon la tradition locale, ces restrictions sexuelles étaient précisément ce qui heurtait le plus la population indigène et elles causèrent directement le soulèvement qui mit fin au royaume des Antaimoro au XIX^e siècle.

Paul Ottino* s'est évertué à retracer les origines des mythes malgaches dans diverses branches des philosophies arabe, perse, indienne et africaine. Il est souvent difficile de déduire de ses travaux des certitudes, mais l'un des points qui en ressort est clair : les fréquents visiteurs en provenance des autres rives de l'océan Indien et l'arrivée périodique de migrants faisaient que la Grande Île n'était en rien isolée du reste du monde, y compris à l'égard des courants intellectuels. En même temps, ces diverses incursions étrangères finissaient toujours, à de rares exceptions près, par être absorbées dans la culture malgache. En quelques générations, les nouveaux venus oubliaient leurs langues originelles et la plupart de leurs traits culturels distinctifs** et adoptaient peu à peu les usages coutumiers, sous l'une des formes locales, toutes assez semblables, de

* OTTINO Paul, « La mythologie malgache des hautes terres et le cycle politique des Andriambahoaka », *Dictionnaire des mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde,* Paris, Flammarion, 1981, p. 30-44 ; *idem*, « Les Andriambahoaka malgaches et l'héritage indonésien. Mythe et histoire » in RAISON-JOURDE F. (dir.), *Les Souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983, p.71-96 ; *idem*, *L'Étrangère intime. Essai d'anthropologie de l'ancien Madagascar*, *op. cit.*

** Par exemple, au XVII^e siècle, les Antaimoro, présents sur l'île depuis quelques centaines d'années, avaient perdu leur connaissance du Coran [NdA].

la tradition malgache globale – de l'art oratoire à la riziculture, en passant par les rituels mortuaires ou relatifs à la circoncision. Comme les immigrés étaient, dans une large proportion – et, pour certains d'entre eux, exclusivement – des hommes, les femmes malgaches ont forcément dû jouer un rôle déterminant dans cette intégration culturelle. Et l'on peut considérer les tentatives faites par plusieurs élites immigrées pour séquestrer et contrôler les femmes – et plus particulièrement pour contrôler leur sexualité – comme des efforts visant à maintenir leurs propres particularités culturelles, et à conserver ainsi le statut d'une élite le plus longtemps possible. (En fin de compte, elles échouèrent, puisque de nos jours, elles ont toutes disparu en tant que groupes culturels autonomes…).

Des dynamiques similaires étaient-elles à l'œuvre dans le Nord-Est? Certes, mais avec une singularité : l'aristocratie d'origine étrangère qui s'y était établie dans ce qui serait plus tard le territoire betsimisaraka ne se prétendait pas musulmane mais juive.

Voici ce que disait d'eux Étienne de Flacourt, le gouverneur de l'éphémère colonie française de Fort-Dauphin dans son *Histoire de la Grande Isle de Madagascar*, en 1661 :

> Ceux que j'estime être venus les premiers, ce sont les Zafe-Ibrahim, ou de la lignée d'Abraham, qui habitent l'île de Sainte-Marie et les terres voisines, d'autant que, ayant usage de la circoncision, ils n'ont aucune tache du mahométisme, ne connaissent Mahomet ni ses califes, et réputent ses sectateurs pour Cafres et hommes sans loi, ne mangent point et ne contractent aucune alliance avec eux. Ils célèbrent et chôment le samedi, non le vendredi comme les Maures, et n'ont aucun nom semblable à ceux qu'ils portent, ce qui me fait

croire que leurs ancêtres sont passés en cette isle dès les premières transmigrations des Juifs ou qu'ils sont descendus des plus anciennes familles des Ismaélites dès avant la captivité de Babylone ou de ceux qui pouvaient être restés dans l'Égypte [après] la sortie des enfants d'Israël : ils ont retenu le nom de Moïse, d'Isaac, de Joseph, de Jacob et de Noé. Il en est peut-être venu quelques-uns des côtes d'Éthiopie (p. 108).

Il indique plus loin que les Zafy Ibrahim dominaient la côte est d'Antongil à Tamatave et y exerçaient le monopole de l'abattage sacrificiel du bétail, similaire à celui des Zafiraminia dans le sud. Il ajoute que 500 ou 600 d'entre eux habitaient l'île de Sainte-Marie, sous l'autorité d'un chef nommé « Raignasse ou Raniassa, fils de Rasiminon », qui prélevait un dixième de leur pêche et de leur moisson*.

De nombreux chercheurs se sont interrogés sur les origines des Zafy Ibrahim (également désignés sous les noms de Zafi-Hubrahim, de Zafi-Braha ou de Zafi-Borahy**). Grandidier estime qu'il s'agissait en fait de juifs yéménites***. Ferrand penche plutôt pour des Kharidjites****, Ottino pour des qarmates ou, peut-être, des chrétiens coptes ou nestoriens*****; et Allibert a, plus récemment,

---

* De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar, op. cit.*, p. 30.

** L'île de Sainte-Marie porte de nos jours le nom malgache de Nosy Boraha, l'île d'Abraham [NdA].

*** Grandidier A. et Grandidier G., *Ouvrages ou extraits d'ouvrages anglais, hollandais, portugais, espagnols, suédois et russes, 1718-1800*, vol. V, Paris, Union coloniale, comité de Madagascar, 1907, p. 97.

**** Ferrand Gabriel, « Les migrations musulmanes et juives à Madagascar », *Revue d'histoire des religions*, 1905, p.411-415 (le kharidjisme était une branche dissidente et rigoriste de l'islam des premiers temps).

***** Ottino Paul, *Madagascar, les Comores et le sud-ouest de l'océan Indien*, Antananarivo, Université de Madagascar, 1974, p. 35-36 ; (Les

supposé qu'ils auraient pu être les descendants d'Arabes préislamiques. Chacune de ses hypothèses est possible. Néanmoins, la plupart de ceux qui refusent de considérer les Zafy Ibrahim comme juifs supposent que la narration de Flacourt est l'unique indice de cette judéité, et que le gouverneur avait tout simplement mal compris ce qui lui en avait été dit. Or cela ne semble pas être le cas. Au XIX^e^ siècle, un missionnaire anglais relata sa rencontre, plus au sud, avec des Zafy Ibrahim qui lui avaient répété avec insistance : « Nous sommes entièrement juifs[*]. » Je ne vois aucune raison, à ce sujet, de ne pas se fier à ce témoin.

Quand vint la période coloniale, les Zafy Ibrahim étaient déjà confinés dans l'île de Sainte-Marie et se considéraient eux-mêmes essentiellement comme arabes[**]. Ceux qui vivaient sur la Grande Île avaient de longue date été absorbés dans la société betsimisaraka.

Au temps de Flacourt, pourtant, ils semblent avoir rempli à peu près le même rôle que les Zafiraminia dans le Sud, vivant dans des communautés dispersées sur la Grande Île, jouissant du monopole de l'abattage – au cours duquel ils récitaient une prière spéciale, la *mivorika*[***] au

---

qarmates étaient des dissidents égalitaires du chiisme ismaélien, très actifs au X^e^ siècle).

* Sibree James, *The Great African Island*, Londres, Trübner & Sons, 1880, p. 108.

** Ferrand est ici convaincant (1905). Mes propres informateurs résidant à Sainte-Marie me l'ont confirmé en insistant sur le fait qu'ils étaient « arabes » [NdA].

*** Ce terme pourrait paraître étrange, dans la mesure où le mot *mivorika* signifie en malgache moderne « envoûter », « ensorceler » ; mais, apparemment, dans les textes anciens il désignait la prière (Allibert Claude (éd.), De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle Madagascar, op. cit.*, p. 470-471). Si ce terme désigne spécifiquement le rituel des Zafy Ibrahim, il est fort possible qu'il ait changé de sens lorsque ce groupe ethnique tomba en déconsidération [NdA].

sujet de laquelle Flacourt précise qu'ils ne rendaient aucun autre culte à leur dieu suprême. Ils étaient aussi marchands, comme le laisse penser leur établissement à Sainte-Marie, où les navires marchands étrangers faisaient souvent escale.

On pourrait aussi avancer que les Zafy Ibrahim ont laissé leur empreinte sur la confédération betsimisaraka, dans laquelle ils furent absorbés ultérieurement. De toutes les ethnies de Madagascar, les Betsimisaraka sont renommés non seulement pour leur égalitarisme et leur résistance à l'autorité centrale, mais aussi pour leur penchant pour les spéculations philosophiques et cosmologiques*. Ces spéculations tendent au dualisme le plus opiniâtre, d'une tonalité souvent très différente de la manière de penser que l'on rencontre le plus couramment dans d'autres régions de Madagascar.

Les mythes betsimisaraka reviennent constamment sur la création de l'univers, et de l'humanité en particulier, par deux forces s'opposant et s'équilibrant : un dieu du Dessus et un dieu du Dessous. Les récits cosmogoniques décrivent comment le dieu terrestre façonna les êtres humains et les animaux avec du bois ou de l'argile, mais fut incapable de les animer. Le dieu céleste leur insuffla la vie mais – en raison, selon la plupart des versions, d'une promesse

* Voir Aujas L., « Essai sur l'histoire et les coutumes de Betsimisaraka », *Revue de Madagascar*, 1907 ; Lahady Pascal, *Le Culte betsimisaraka et son système symbolique*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany, 1979 ; Rahatoka Salomon, « Pensée religieuse et rituels betsimisaraka », in Domenichini J.-P. (éd.), *Ny razana tsy mba maty Cultures traditionnelles malgaches*, Antananarivo, Éd. Librairie de Madagascar, 1984, p. 31-92 ; Mangalaza Eugène Régis, *La Poule de Dieu. Essai d'anthropologie philosophique chez les Betsimisaraka (Madagascar)*, Bordeaux, PUB, 1994 ; Fanony Fulgence, *Littérature orale malgache vol. 1 et 2*, Paris, L'Harmattan, 2001 ; Nielssen Hilde, *Ritual Imagination: A Study of Tromba Possession among the Betsimisaraka in Eastern Madagascar*, Leiden, Brill, 2012.

non tenue ou d'une dette impayée – revint sur terre pour la reprendre. C'est ainsi, comme il est souvent écrit, que « Dieu nous tue » et que nos corps retournent à la terre*. C'est ce dualisme qui semble avoir incité les premiers observateurs européens à comparer les Malgaches du Nord-Est aux manichéens**. La lecture des récits de voyage antérieurs à l'arrivée des pirates dans la région laisse penser que cette vision du monde était peut-être beaucoup plus répandue. Des Malgaches y sont cités comme expliquant que, s'ils reconnaissent l'existence d'un dieu suprême distant, qui leur donne et leur reprend la vie, ils ne lui rendent aucun culte, mais préfèrent adresser leurs prières et dédier leurs sacrifices aux puissances terrestres qui sont responsables de leurs infortunes – puissances que les observateurs européens assimilent invariablement au «diable». Ce sont ces récits qui ont incité Paul Ottino à suggérer que les Zafy Ibrahim étaient peut-être des gnostiques convaincus,

---

* Ces thèmes sont présents dans d'autres mythes, nés dans d'autres régions de Madagascar, mais, si l'on compulse le répertoire général des contes folkloriques malgaches de Lee Haring (1982), des spécificités incontestables sautent aux yeux. La plus frappante, c'est l'absence entière, dans la tradition mythologique betsimisaraka, du cycle de Zatovo (Lombard Jacques, « Zatovo qui n'a pas été créé par Dieu : un conte sakalava traduit et commenté », *Asie du Sud-Est et monde insulindien* 7, 1976, p. 165-223 ; Graeber David, « Culture as creative refusal », *Cambridge Anthropology* 31 [2], 2013), qui est sans doute le mythe malgache par excellence, où il est question d'un jeune parvenu qui prétend ne pas avoir été créé par Dieu. Ce mythe est pourtant présent, sous une forme ou une autre, dans toutes les autres régions. Dans ces récits, les caractéristiques de la vie humaine sont représentées comme étant, essentiellement, dérobées à un dieu suprême jupitérien. À l'inverse, les récits betsimisaraka décrivent la situation de l'homme non comme le résultat d'une révolte prométhéenne, mais comme un équilibre entre deux forces cosmiques [NdA].

** Par exemple : Rochon Alexis Marie (abbé), *Voyage to Madagascar and the East Indies, op. cit.*, p. 29.

peut-être qarmates à l'origine, ou provenant de tel autre courant schismatique du chiisme ismaélien*. Cela semble improbable même si l'influence du gnosticisme, sous une forme ou une autre, n'est pas impossible.

Ce qui est certain, c'est qu'à leur apogée les Zafy Ibrahim étaient réputés – à l'instar des communautés musulmanes établies sur la côte nord-est – pour leur possessivité et leur jalousie envers leurs épouses et leurs filles. Charles Dellon, qui publia un compte rendu sur la région en 1669, souligne que les immigrés du Proche-Orient installés à Antongil et Fénérive («Galamboule») étaient d'une rigueur exceptionnelle à cet égard :

---

* Ottino Paul, « Le Moyen Âge de l'océan Indien et les composantes du peuplement de Madagascar », art. cit. Il me semble qu'à ce sujet Ottino brode un peu. Le passage du récit de l'abbé Rochon sur lequel il fonde cette hypothèse se réfère en fait à des immigrés islamiques dont il dit qu'ils ont été absorbés dans la population malgache, au point d'avoir oublié la plupart des points de doctrine coraniques. Or des observations similaires – selon lesquelles des Malgaches reconnaissent l'existence d'un dieu suprême bienveillant mais ne lui vouent aucun culte tandis qu'ils en rendent un au «diable» – peuvent se trouver dans de nombreux autres récits de voyageurs et ne se rapportent pas seulement aux populations immigrées. Par exemple, Mayeur décrit ainsi un sacrifice betsimisaraka ayant eu lieu vers 1716 : « Quand le corps eut été mis en terre, on sacrifia cinq bœufs, dont une part fut portée au défunt, une destinée au Diable, l'autre à Dieu. Le reste fut distribué aux assistants, qui le mangèrent en commun. » (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), roi de Foule-pointe et des Bé-tsi-miçaracs*, rédigé par Barthélémy Huet de Froberville, 1806, p. 210.) De même, quand Ottino avance qu'on peut déceler, dans le récit de Flacourt, une teinte de «communisme» qarmate chez les Zafy Ibrahim – parmi lesquels il n'y a ni riches ni pauvres, et qui traitent leurs esclaves comme leurs propres enfants, leur donnant leurs filles en mariage (De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar, op. cit.,* p. 23) –, il semble qu'il se fonde sur un glissement narratif dans le texte de l'administrateur colonial français, celui-ci passant sans transition d'une description des Zafy Ibrahim, spécialisés dans les rituels sur la côte est, à un aperçu du mode de vie de l'ensemble des populations de cette région [NdA].

> Le mariage n'a aucune règle chez quelques peuples de Madagascar, ils se prennent sans exiger de promesses réciproques et se quittent quand ils en ont envie. La méthode est toute différente dans les contrées de Galamboule et d'Antongil : on y garde les femmes, elles n'y sont point en commun et la mort est imposée à celles qui sont surprises dans quelque infidélité. (Dellon Gabriel, *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales*, Paris, Barban, 1669, p. 29.)

Dans un autre passage, Dellon décrit cette population comme étant composée de musulmans dont la pratique religieuse se réduit à ne pas manger de porc et à être, contrairement à leurs voisins, « jaloux de leurs femmes jusques à la fureur » et punissant « les libertines par la mort* ». Une autre source mentionne des foules de villageois de Sainte-Marie s'en prenant violemment à des marins hollandais, coupables d'avoir flirté avec des femmes de l'île**. Et Flacourt confirme que, à la différence d'autres Malgaches, les épouses et les filles des Zafy Ibrahim étaient « aussi difficiles d'accès que nos propres filles de France, car leurs pères et mères les gard[ai]ent très attentivement*** ».

Comme chez les Antaimoro, ce rigorisme patriarcal faisait certainement partie d'une stratégie de reproduction sociale, destinée à préserver, aux yeux des autres Malgaches, le statut d'« étrangers de l'intérieur » des membres de ce groupe ethnique. Cette stratégie ne pouvait s'appliquer

---

* Dellon Gabriel, *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales, op. cit.*, p. 41.

** Houtman, in Grandidier Alfred, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV, livre 2 : *Ethnographie*, Paris, Imprimerie nationale, 1914, p. 353, note 35.

*** De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar, op. cit.*, p. 137.

durablement sans menaces et violences, principalement à l'encontre des femmes de ce groupe. Un mythe, que l'on contait encore à la fin du XIX^e^ siècle et qui relate l'arrivée des Zafy Ibrahim à Nosy Boraha (Sainte-Marie), donne un aperçu de leur crainte d'être phagocytés par la population environnante. Selon cette tradition, leur ancêtre Boraha faisait partie d'un équipage de pêcheurs naufragés qui avaient échoué sur une île entièrement peuplée de femmes. Elles tuèrent tous ses compagnons, mais une vieille femme plus clémente cacha Boraha dans un grand coffre, l'autorisant à en sortir la nuit pour pêcher sur la plage. Un soir, il rencontra un dauphin qui accepta de l'amener, en le portant sur son dos, dans un endroit sûr – et ce serviable cétacé le conduisit à Nosy Boraha*.

Comme l'a observé Alfred Grandidier**, tous les récits du XVII^e^ siècle qui traitent de la séquestration des femmes à Madagascar ont pour protagonistes des descendants d'immigrés proche-orientaux – certains musulmans, d'autres juifs – qui ont tous été, de fait, absorbés depuis dans la population générale de l'île. Il remarque que ces récits cessent d'être racontés brusquement à peu près à l'époque où les pirates font leur apparition dans la région, au milieu des années 1690. Il ajoute qu'ultérieurement, y compris à Sainte-Marie, plus rien ne distinguait les mœurs sexuelles des habitants de cette région de celles des autres

---

* FERRAND Gabriel, *Contes populaires malgache*s, Paris, Ernest Leroux, 1893, p. 145-147. Je ne raffole guère des interprétations freudiennes, mais il faut reconnaître que ce mythe s'y prête beaucoup : confronté à la dangereuse sexualité d'une île de femmes, le héros trouve refuge dans le ventre maternel (le coffre de la vieille femme) avant de s'échapper en s'associant avec un animal qui symbolise habituellement la virilité [NdA].

** GRANDIDIER Alfred, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, *op. cit.*, p. 137.

Malgaches. Comme partout à Madagascar, les liaisons prémaritales ont fini par y être considérées comme naturelles et constitutives du passage à l'âge adulte, et les rapports sexuels extraconjugaux comme, au pire, des peccadilles – alors que la « jalousie furieuse » de la part de l'un ou l'autre des conjoints est tenue pour un grave défaut moral.

Comment cela s'est-il produit ?

À long terme, cette évolution a clairement un rapport avec le déclin des Zafy Ibrahim, déchus de leur statut privilégié de caste composée d'étrangers de l'intérieur, lorsque les Malgaches leur préférèrent, pour remplir ce rôle, d'abord les pirates, puis les *malata*. Privés de privilèges notables à défendre, les Zafy Ibrahim n'avaient dès lors plus aucune raison impérieuse de contrarier les coutumes sexuelles de leurs voisins, ou de s'en scandaliser. Une fois qu'ils se mêlèrent librement à ceux-ci, ils ne tardèrent pas à se dissoudre et à disparaître presque entièrement en tant que groupe ethnique auto-identifié. Mais pourquoi donc les pirates furent-ils jugés préférables, en matière de sexualité ? Après tout, ils venaient de pays où les mœurs sexuelles étaient beaucoup plus proches de celles des Antaimoro ou des Zafy Ibrahim que de celles des autres Malgaches (John Plantain, par exemple, n'hésite pas à trucider sur-le-champ un autre Européen qu'il soupçonne de courtiser son épouse…). La réponse la plus plausible, c'est que les pirates, une fois établis, n'étaient pas en position d'imposer leurs coutumes, ni de se plaindre de celles des Malgaches. Ils avaient beau être en possession de riches trésors et d'énormes quantités d'argent, il leur manquait tout capital social ou économique : ils n'avaient pas d'alliés sur lesquels compter, à l'exception de leurs plus proches compagnons, et ils ne comprenaient guère – surtout au début – les coutumes, les normes ou les convictions qui façonnaient la

société dans laquelle ils prenaient pied. Ils pouvaient se retrouver entièrement dépendants de leurs hôtes malgaches. Comme le souligne Mervyn Brown*, tout pirate qui se montrait trop brutal avec son épouse indigène, ou même qui menaçait d'abandonner celle-ci pour une autre femme, pouvait aisément être éliminé par l'empoisonnement du repas du soir. Auquel cas, ce qu'il restait de sa part de butin revenait à sa veuve et à la famille de celle-ci.

Il en résulta un scénario classiquement conforme à la théorie de l'« étranger-roi** ». Dans plusieurs sociétés – la plupart, peut-être – les richesses et les merveilles venues de terres lointaines, même quand elles ne sont pas apportées par de mystérieux étrangers, sont considérées comme participant de l'essence même de la vitalité humaine***. Le raisonnement est le suivant : chaque ordre social comprend, au moins de façon implicite, qu'il ne peut se reproduire pleinement par lui-même et que certains domaines fondamentaux – tels que la naissance, la croissance, la mort et la créativité échapperont toujours à son emprise : la vie procède, par définition, de l'extérieur. En conséquence, il existe une forte tendance à identifier les pouvoirs étrangers à des êtres et à des objets prodigieux et nouveaux qui, eux aussi, viennent de l'extérieur. Dans la langue malgache, cette tendance est souvent très explicite : ces êtres extraordinaires, ces phénomènes sans précédents sont désignés par les termes *zanahary* ou *andriamanitra*, que l'on traduit

* Brown Mervyn, *Madagascar Rediscovered, op. cit.*, p. 98.

** Élaborée par Marshall Sahlins, cette théorie explique comment plusieurs sociétés indigènes s'accommodèrent du joug colonial afin de résoudre des conflits internes [NdT].

*** Sahlins Marshall, « The stranger-king or, elementary forms of the politics of life », *Indonesia and the Malay World* 36 (105), 2008 ; *idem*, « On the culture of material value and the cosmography of riches », HAU, *Journal of Ethnographic Theory* 3 (2), 2013.

généralement par «dieu» mais qui revêtent en fait un sens générique et désignent tout ce qui est puissant ou splendide, mais inexplicable*. Il est évident que rien ne garantit que tel ou tel de ces objets mystérieux ne finisse par être identifié et banalisé. Il peut arriver qu'on n'y voie, à terme, qu'une ineptie exotique dénuée d'utilité et que l'on tienne pour barbares ceux qui l'ont apportée. Cela dépend entièrement du contexte social et politique du moment. Mais, pour ceux qui cherchent une occasion de prendre la place d'une classe dominante de spécialistes du rituel, le plus évident moyen d'y parvenir est de se prévaloir de ces prodiges lorsqu'ils surviennent.

Ainsi, même si les femmes betsimisaraka et leur parentèle mâle, contrairement aux Antaimoro, ne se soulevèrent pas pour renverser la caste dominante locale composée d'étrangers de l'intérieur, leur alliance avec les pirates eut à peu près le même effet, à cet égard, qu'une révolution : les Zafry Ibrahim disparurent de la scène. Les femmes furent libérées de restrictions sexuelles antécédentes – or les restrictions sexuelles constituent invariablement le moyen de contrôler tous les autres aspects du comportement des femmes.

La révolution s'accomplit par des moyens mythiques. Marshall Sahlins a rapporté comment, aux îles Fidji, le chef se marie symboliquement en tant qu'«étranger-roi»; puis il est « symboliquement empoisonné » par les filles du pays**. À Madagascar, semble-t-il, cela s'est souvent passé ainsi – mais dans la réalité, pas lors de cérémonies.

---

* Voir Graeber David, « Radical alterity is just another way of saying "reality": a response to Eduardo Viveiros de Castro », *HAU* 5 (2), 2015.
** Sahlins Marshall, « The stranger-king or Dumézil among the Fijians », *The Journal of Pacific History* 16 (3), 1981, p. 109, 119, 125.

De prime abord, les indices dont nous disposons ne semblent pas étayer sérieusement cette interprétation.

Voici, par exemple, le récit laconique que fait Adam Baldridge de son premier séjour à Sainte-Marie ; il est tiré d'une déposition qu'il fit ultérieurement à New York. Le vaisseau qui l'avait amené sur l'île, en avril 1691, l'y laissa en compagnie de quelques autres marins. Tous, sauf un jeune apprenti, succombèrent rapidement à la fièvre. Baldridge et son adjoint se portèrent aussitôt volontaires pour aider leurs nouveaux voisins dans une expédition contre un autre groupe vivant sur la Grande Île :

> Je suis resté avec les Noirs à Sainte-Marie et suis parti faire la guerre avec eux. […] En mai 91, je suis revenu de la guerre et j'ai acheté 70 têtes de bétail et quelques esclaves. Puis j'ai fait construire une maison et me suis installé à Sainte-Marie, où les Noirs sont venus en foule de Madagascar afin d'avoir recours à moi et de s'installer à Sainte-Marie, où j'ai vécu tranquillement avec eux, les aidant à racheter leurs épouses et leurs enfants qui avaient été enlevés, avant mon arrivée à Sainte-Marie, par d'autres Noirs, et emmenés à 60 lieues plus au nord. (In Fox E. T., *Pirates in Their Own Words, op. cit.*, p. 345.)

On ne comprend pas très clairement, d'abord, qui affronte qui, mais Baldridge semble avoir pris femme non parmi les Zafy Ibrahim mais dans un clan de réfugiés venus d'Antongil, la grande baie qui se trouve au

nord de la Grande Île*. Quelques années plus tard, Henry Watson, qui avait passé quelques semaines à Sainte-Marie, témoigna qu'il y avait vu « deux vieux pirates » – Baldridge et un certain Lawrence Johnson – qui fournissaient aux aventuriers de passage des provisions de bouche et des munitions « sous prétexte de faire la traite des esclaves noirs avec Madagascar » :

> Ces deux hommes sont l'un et l'autre mariés à des villageoises, et plusieurs autres sont mariés à Madagascar. Il y a une sorte de fortification, avec sept ou huit canons, qui surplombe Sainte-Marie. Leur dessein, en mariant des villageoises, est de se faire bien voir des habitants, avec lesquels ils partent en guerre contre d'autres petits rois. Si un Anglais s'en va guerroyer avec le prince avec qui il vit, il reçoit pour sa peine la moitié des esclaves qui sont capturés. (*Ibid.,* p. 178.)

La formulation « le prince avec qui il vit » me paraît significative : nombreux sont les cas documentés, dans la première période de l'établissement des pirates, où les nouveaux venus épousaient les filles de personnages importants et s'installaient ensuite chez ceux-ci, que ce soit dans le port de Sainte-Marie ou sur la Grande Île. Dans les six ou sept premières années, tandis qu'ils étaient sans cesse pressés de fournir les marchés d'esclaves de l'île Maurice et de New York, ils profitèrent clairement de ces conflits larvés – fût-ce avec un succès mitigé – pour se procurer des captifs destinés à l'exportation.

Mais qui étaient donc ces «rois» et «princes» locaux auxquels se réfèrent constamment les récits étrangers?

---

* Cela expliquerait pourquoi le prétendu « fils d'Adam Baldridge » de 1722 était chef à Antongil, et non à Sainte-Marie.

Robert Cabanes* s'est livré à une étude méticuleuse de tous les comptes rendus de voyage dans le nord-est de Madagascar rédigés au cours des deux siècles précédant l'essor de la confédération betsimisaraka. Il en a tiré une reconstitution plausible du fonctionnement de la société locale. Comme de nos jours, l'immense majorité de la population de ce qui forme aujourd'hui le territoire betsimisaraka vivait dans les nombreuses vallées proches de la côte, réputées compter parmi les plus fertiles de la Grande Île. Les habitants se divisaient en une cinquantaine de clans endogamiques, nommés *tariky*, dont chacun comptait entre 600 et 1 600 personnes et occupait son propre territoire. La principale culture était celle du riz, cultivé dans des champs forestiers nommés *tavy*, selon un système de jachère peu productif, ou, plus intensivement, dans des marais, qui étaient généralement attribués aux *filoha* (« têtes ») des lignages. Dans chaque village se dressait une grande salle commune, où les villageois mangeaient en commun leur repas de midi. On y trouvait aussi des greniers collectifs, où chaque famille conservait séparément sa récolte, mais aussi un entrepôt commun dans lequel pouvaient puiser les familles en cas de récolte insuffisante. Voilà pourquoi Flacourt a pu écrire qu'il n'y avait parmi eux ni riches ni pauvres.

Cependant, ce n'était en rien une société égalitaire. Si tout le monde avait accès aux moyens de subsistance, tout le monde n'avait pas un accès égal aux moyens de

* Cabanes Robert, « Guerre lignagière et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », art. cit. ; comparer avec Esoavelomandroso Manassé, *La Province maritime orientale du « royaume de Madagascar » à la fin du XIX^e^ siècle (1882-1895)*, Antananarivo, FTM, 1979, p. 41-43 ; Mangalaza Eugène Régis, *La Poule de Dieu*, *op. cit.*, p. 22-25.

reproduire la vie. De même que les chefs de village avaient plusieurs épouses, chaque clan était subordonné à un lignage dominant – dirigé par un *filohabe* (« grande tête ») – lequel conservait en son sein une vaste proportion de ses filles (soit par des mariages endogamiques, soit en intégrant des membres d'autres lignées pour qu'elles les épousent).

Mais ces lignages centraux étaient des assemblages précaires, menaçant sans cesse de se disloquer. Les membres des lignages subordonnés, ajoutés au clan par le mariage exogamique des filles, avaient tendance à se fâcher avec ceux des lignages dominants et à fonder leur propre clan*. Ce n'était pas difficile à accomplir. Ce n'était pas la terre à défricher qui manquait. Le principal problème politique pour les *filohabe* consistait dès lors à empêcher ces scissions, ce qui exigeait d'eux une constante mainmise sur la seule ressource vitale qui était rare : le bétail. Les forêts du littoral oriental avaient beau être fertiles et faiblement peuplées, elles formaient un environnement peu salubre pour l'élevage. Et cependant, le bétail était une ressource essentielle. Il servait, en premier lieu, à résoudre les litiges : toutes les querelles étaient réglées par des amendes, et ces amendes se payaient en têtes de bétail. Ensuite, il était indispensable lors des fêtes sacrificielles communales, qui étaient créatrices d'ancêtres** et lors desquelles s'exposaient la richesse et la puissance d'un clan au regard des autres clans.

---

* Cela explique le paradoxe apparent par lequel les clans malgaches, malgré leur structure générale patrilinéaire, sont nombreux à avoir une femme comme ancêtre fondateur [NdA].

** Comme elles le sont encore, voir Cole Jennifer, « Sacrifice, narratives and experience in East Madagascar », *Journal of Religion in Africa/ Religion en Afrique* 27 (4), 1997, p. 401-425 ; *idem*, *Forget Colonialism? Sacrifice and the Art of Memory in Madagascar*, Berkeley, University of California Press, 2001.

Les observateurs européens qualifiaient fréquemment les *filohabe* de «rois» et remarquaient qu'ils se faisaient souvent la guerre. Par certains côtés, cette désignation superlative n'est pas entièrement incompréhensible : les *filohabe* vivaient dans de magnifiques maisons, souvent bien pourvues de vaisselle en porcelaine chinoise et en verre proche-oriental. Ils étaient entourés d'épouses et de serviteurs. Cabanes avance toutefois que la manière même dont étaient menées les guerres interclaniques interdisait à tel ou tel clan d'étendre son pouvoir au niveau local, moins encore à l'échelle régionale. Tout clan qui accumulait trop de bétail s'exposait à des razzias nocturnes perpétrées par les *filoha* du voisinage et destinées à s'emparer de bétail ou à faire des captifs (en général des femmes et des enfants) pouvant être échangés contre des bestiaux. Parfois, les conflits s'envenimaient au point de donner lieu à des batailles rangées savamment mises en scène entre les armées de deux *filohabe* – et qui, après la mort de deux ou trois combattants, se concluaient par de longues palabres pour régler l'échange de prisonniers et la redistribution du bétail. Les prisonniers ne pouvaient pas tous être rachetés et étaient réduits en esclavage, généralement dans la demeure d'un *filoha*, jusqu'à ce que leurs familles eussent réuni les ressources nécessaires à leur rachat. Mais même ces captivités persistantes n'engendraient pas d'inégalités permanentes puisque, comme l'a noté de Flacourt*, les prisonniers non rachetés finissaient par être adoptés au sein des lignages dominants et par s'y marier.

Cabanes avance que la guerre devint ainsi « un moyen de reproduction sociale » pour le système des lignages.

* De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle de Madagascar, op. cit.*, p. 23.

Cette expression est un peu trompeuse, car il n'en déduit pas que les clans avaient *besoin* de faire la guerre pour se procurer les moyens de se marier, de se reproduire ou de créer des ancêtres (par les rituels dits d'« ancestralisation »), mais plutôt, comme Pierre Clastres l'avait constaté en Amazonie, que la guerre permettait aux groupes de rester restreints et empêchait leurs chefs d'accumuler les véritables moyens d'un pouvoir coercitif. Il semble avéré que même les plus puissants *filohabe* n'avaient pas réellement la capacité de donner des ordres à l'extérieur de leur propre maison, sauf dans les cas où ils faisaient office de chefs de guerre. Les décisions concernant la communauté étaient prises au terme d'un processus élaboré de recherche du consensus, lors d'assemblées nommées *kabary*, à l'échelle soit d'un village, soit d'un clan – voire de toute la région, en cas d'affaires de grande importance (par exemple, une invasion étrangère potentielle, un navire européen aperçu au large de la côte). Voici ce qu'en dit Mayeur :

> Il y a ensuite les grands cabarres de provinces et de peuples. Les chefs y viennent armés de la sagaie et de la rondache et dans tout l'appareil militaire. Le titre et la qualité des personnes, leur nombre, celui des gens de leur suite que la curiosité y amène et motive à délibérer en font des assemblées solennelles dont le souvenir ne sort plus de la mémoire des habitants du lieu et qui font époque dans la tradition. Ces sortes de cabarres se tiennent en des lieux capables de recevoir une grande multitude, ordinairement au centre des provinces et près du village le plus important. Tel fut celui que Ratsimilaho assigna pour Enbitsic. Avant lui il n'y avait point de convocations régulières. Les réunions étaient spontanées. Au bruit de quelque événement, les petits cabarres se formaient et faisaient circuler

> la nouvelle dans toutes les bouches. Alors tous, mus par la curiosité, sortaient de leurs villages, allaient en quête en se rapprochant du centre des communications et le cabarre avait lieu quand on se voyait entouré de tout ce qu'il y avait de plus grand dans le pays. Les provisions suivaient parce qu'on ignorait l'époque du retour. (MAYEUR Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 200.)

Les délibérations pouvaient durer plusieurs jours. Si la situation l'exigeait, un chef de guerre, jugé capable de diriger les forces d'une confédération temporaire de clans, pouvait être élu. Tout porte à penser que ces assemblées se tenaient pour coordonner le commerce du bétail et du riz avec les navires portugais ou hollandais, qui commencèrent à apparaître sur la côte au XVI^e^ siècle. C'étaient également lors de ces grands *kabary* que la décision était prise de détruire les avant-postes que les Européens tentaient d'établir de temps à autre. C'est une assemblée extraordinaire de ce genre qui a dû être convoquée pour décider de lancer une attaque coordonnée contre les pirates, en 1697.

Dans la littérature savante sur Madagascar, l'essai de Cabanes est considéré, à juste titre, comme un jalon, un modèle d'analyse historique sur le plan théorique. Cependant, il exagère clairement l'égalitarisme de la société qu'il décrit. Tout d'abord, il ignore complètement le rôle des Zafy Ibrahim et des autres spécialistes du rituel (comme nous le verrons, il y avait aussi des astrologues et des magiciens zafiraminia et antaimoro dans la région). Si le bétail était le « moyen de communication », comme le dit Cabanes, entre les lignages, le fait qu'il ne pouvait être sacrifié que par des membres d'une caste spécialisée revêt certainement une grande importance. Ensuite, nous savons – le texte de Mayeur, entre autres, le détaille abondamment –, que les

différents *filohabe* et leur entourage de guerriers se considéraient eux-mêmes comme constituant une sorte d'aristocratie. Dans le manuscrit de Mayeur sur Ratsimilaho, ils sont fréquemment qualifiés de *mpanjaka* («rois») et les traditions orales tendent à confirmer ce statut, puisqu'elles narrent presque invariablement l'histoire de cette période* comme celle des faits et gestes de ces «rois». Et s'il est exact que les clans n'étaient pas classés selon une hiérarchie, les *mpanjaka* l'étaient quant à eux.

Ainsi, par exemple, nous apprenons qu'à un moment Ratsimilaho se créa « une cour composée de jeunes gens choisis dans la famille des Pandzacas de première, deuxième et troisième classes, dont les fonctions étaient de porter partout ses ordres** ». Et il indique à plusieurs reprises que la propre mère de Ratsimilaho était la fille d'un *mpanjaka* n'appartenant qu'au deuxième ordre de la noblesse***. Nous ne connaissons pas vraiment les fondements de ce système hiérarchique, mais, même si ces trois classes désignent respectivement des chefs de guerre, des chefs de clan et des chefs de village, leur existence démontre que les divisions sociales au sein d'un clan pouvaient se traduire par l'existence d'une sorte d'aristocratie, reconnue en tant que telle en dehors dudit clan.

Enfin – et c'est ce qui importe le plus pour notre démonstration – Cabanes, un peu comme Clastres, souligne que la guerre tend à affaiblir le contrôle que certains hommes exercent sur d'autres hommes, tout en renforçant simultanément leur contrôle sur les femmes. Les femmes n'apparaissent que comme une monnaie d'échange, une richesse à

---

* Voir Fanony Fulgence, *Fasina : transformation interne et contemporaine d'une communauté villageoise malgache*, Paris, EPHE, 1976.
** Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 293.
*** *Ibid.*, p. 197, 214, 223-224.

accumuler. Apparemment, si les dominants ne s'efforçaient guère de contrôler leur sexualité, ce système permettait, directement ou indirectement, de contrôler leur fertilité. Les femmes étaient enlevées, rachetées, rattachées à des lignages dominants – tandis qu'elles apparaissent rarement comme des actrices à part entière de l'histoire.

En outre, le premier réflexe des différents *mpajanka*, lorsqu'ils eurent affaire aux pirates, fut de leur offrir des femmes et des filles de leur lignage, comme une sorte de moyen d'échange. Vraisemblablement, ce fut, dans un premier temps, une manière de prendre l'avantage sur les Zafy Ibrahim. Revenons au récit de Downing, puisque c'est lui qui a fourni la première description écrite de cette pratique. Le 18 avril 1722, son équipage jeta l'ancre à Sainte-Marie, dans le cadre d'une mission destinée à identifier et à éradiquer les repaires résiduels des pirates. Il trouva le vieux fort en ruines, et constata que les pirates avaient pour la plupart déserté l'île pour s'installer sur la Grande Île. Les «rois» locaux – qui n'étaient pas des Zafy Ibrahim, cette ethnie ayant déjà été, semble-t-il, chassée tout entière de Sainte-Marie* – accueillirent les marins anglais avec enthousiasme :

> Le 19, vers midi, le roi et le prince, ainsi que les deux filles du roi, montèrent à bord. Le roi offrit au capitaine ses deux filles en cadeau, comme ils avaient pour habitude de le faire avec les pirates – car ils pensaient que nous étions comme ceux-ci. Mais, bien que le capitaine eût refusé cette offre généreuse, ces demoiselles furent acceptées par certains de nos officiers, qui payèrent bien chèrement cet honneur; car il coûta la vie à l'un d'eux, et à l'autre d'être bien grêlé *[par la*

---

* Gentil de la Galaisière Guillaume-Joseph, *Voyage dans les mers de l'Inde,* (2 volumes) Paris, 1779, p. 537.

vérole]. Le roi proposa au capitaine et aux lieutenants de venir sur le rivage et, lorsqu'ils y débarquèrent, le roi leur fit jurer sur la mer qu'ils agiraient en amis avec son peuple et ne les attaqueraient pas ; et, pour confirmer solennellement ce serment, on obligea les officiers à boire un verre d'eau salée mêlée de poudre à canon, en gage d'amitié, une cérémonie que *[les insulaires]* avaient apprise des pirates. (Downing Clement, *A Compendius History of the Indian Wars, op. cit,* p. 92-93.)

Ce texte est révélateur à plusieurs égards, mais le point essentiel en l'occurrence, c'est que l'offre des filles du pays faite aux marins européens semble reproduire un cérémonial d'amitié entre *mpanjaka* et pirates de passage, qui était devenu habituel dans l'accueil de marchands étrangers et autres visiteurs. Presque tous les observateurs étrangers ont remarqué la récurrence des deux traits suivants chez les femmes ainsi offertes : leur haute naissance et leur jeunesse*. Par exemple, lorsque le voyageur français Leguével de Lacombe arriva dans la ville côtière d'Andevoranto en 1823, il y fut accueilli le premier jour par une bande de jeunes danseuses qui se livrèrent à une sarabande endiablée au cours de laquelle « elles s'approchaient souvent de moi sans cesser leurs mouvements et leurs gestes, qui n'étaient point équivoques ». Ayant été informé qu'il eût été impoli de ne pas choisir parmi elles une compagne sexuelle, il désigna celle qu'il prenait pour la plus âgée, l'une des deux filles d'un *filoha* local, que Lacombe jugea ne pas avoir plus de 16 ans. Et ses parents

* Bois Dominique, « Tamatave, la cité des femmes », *Clio – Histoire, Femmes et Société*, numéro spécial « Femmes d'Afrique », n° 6, 1997, p. 3-5 ; Rantoandro G. A., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar à l'époque de Jean René (1773-1826) », *Annuaire des pays de l'océan Indien* 17, 2001, p. 109-110.

poussèrent un grand cri de joie pour saluer ce choix*. Cette histoire se termine, elle aussi, par un serment de fraternité entre les étrangers et la famille de la fille.

Mais pourquoi offrir à des étrangers les jeunes filles à peine nubiles d'un *mpanjaka* ? Vraisemblablement parce que ce don garantissait, si l'alliance consécutive s'avérait durable, l'incorporation du nouveau venu dans la maison du *mpanjaka*. Une femme adulte aurait eu sa propre maison, ou bien son mari était censé lui en procurer une. Les adolescentes vivaient encore chez leurs parents. Comme nous l'avons vu, les lignages dominants essayaient sans cesse de s'adjoindre de nouveaux membres en leur faisant épouser leurs filles, en un mariage uxorilocal**. Si cette pratique avait été courante dans les rapports des populations locales avec les pirates, cela éclairerait la remarque de Henry Watson selon laquelle ceux-ci vivaient *avec* les princes et cela expliquerait comment ils furent si rapidement engagés dans les expéditions guerrières s'inscrivant dans la coutume locale du rapt et du rachat des captifs.

*
* *

Oui, mais voilà : dans le cas des pirates, ce n'est pas du tout ce qui s'est passé. Après tout, s'ils avaient été tout simplement incorporés dans la structure organique des lignages, en tant que sicaires et fournisseurs de belles parures exotiques, leurs enfants auraient été absorbés dans le lignage de leur protecteur et rien de significatif

* Leguével de Lacombe B. F., *Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830)*, 2 vol., Paris, Louis Dessart, 1840, p. 179-182.
** Par lequel le conjoint s'installe dans le village de la conjointe [NdT].

n'aurait changé. Nous n'aurions certainement pas vu l'essor du royaume betsimisaraka et des *malata*.

Alors, que s'est-il produit d'autre ?

Les sources contemporaines de ces événements ne nous fournissent, à ce sujet, que des indices extrêmement fragmentaires. Mais on y décèle des signes indiquant que – les pirates ayant, semble-t-il, pris le contrôle du commerce du bétail et du riz à l'exportation – des marchés locaux ne tardèrent pas à apparaître autour des enclaves européennes. Le témoignage de Baldridge lui-même laisse supposer une telle évolution. Dès 1692, tandis qu'il fournissait déjà du bétail provenant de ses propres troupeaux à des navires marchands faisant escale à Sainte-Marie pour se ravitailler, ses comptes rendus commencent à contenir des phrases comme celle-ci : « Je leur ai fourni du bétail pour leur consommation présente, et les Noirs leur ont vendu de la volaille, du riz et des ignames*. » Il ne dit pas qui étaient au juste ces marchands noirs mais nombre d'entre eux, peut-être la plupart, semblent avoir été des femmes**. À leur apogée, on comptait dans le Nord-Est au moins 800 pirates, dispersés dans toute la région. En fait, ce nombre même semble y avoir ouvert des possibilités sociales entièrement

---

* Lorsque le capitaine Tew fit escale à Sainte-Marie en octobre 1693, lui et ses hommes « eurent de moi un peu de bétail, mais leurs victuailles et provisions de mer, ils les achetèrent aux Noirs ». De même, lorsque vient y mouiller le *Sussana* du capitaine Week, en 1695 : « Je leur ai cédé un peu de bétail mais, pour la plupart, ils ont été approvisionnés par les Noirs » [NdA].

** Ainsi, par exemple, Johnson relate comment Nathaniel North, ayant nagé tout nu jusqu'à la rive opposée à Sainte-Marie, fut pris pour un esprit par des villageois malgaches, sauf par « une femme, qui avait été employée à vendre de la volaille dans les maisons des hommes blancs » (Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates*, *op. cit.*, p. 520). De nos jours, les femmes marchandes sont prépondérantes sur les marchés locaux malgaches [NdA].

nouvelles, dont plusieurs des jeunes femmes les plus audacieuses de la région furent promptes à tirer avantage.

FEMMES MARCHANDES ET SORTILÈGES

« Un jour, quatre sœurs s'en allèrent chercher fortune… »
Début d'un conte folklorique betsimisaraka[*]

Les pirates semblent à peu près absents des traditions orales betsimisaraka contemporaines. Du point de vue malgache, la légende qui approche le plus d'un récit de leur arrivée est un texte, visiblement dérivé d'une tradition orale locale, qui prétend raconter les origines de Ratsimilaho. On peut le consulter au musée Lampy, le musée d'histoire locale de Fénérive-est. Les noms et les dates y sont tellement embrouillés qu'on ne s'y retrouve plus[**], mais il a néanmoins son importance :

> En ce temps-là vivait une femme du nom de Vavitiana. Vavitiana était de la tribu des Sakalava. Son but était de se trouver un mari. Elle avait une amie qui s'appelait Matavy. Tous les jours, les deux filles descendaient sur le rivage pour guetter des marins. Elles avaient aussi pour second objectif de trouver les moyens de se lancer dans le commerce. Telles étaient les deux préoccupations de Vavitiana et de Matavy.
>
> Dans les temps anciens, il était difficile de vivre sans mari : la société ne vous accordait aucune considération ;

---

* Renel Charles, *Contes de Madagascar*, Paris, E. Leroux, 1910, p. 201.
** En fait, Rahena était la mère de Ratsimilaho et Matavy sa femme, et non l'inverse. Vavitiana est le nom d'une prophétesse betsimisaraka, enterrée à Tamatave, qui vivait à une autre époque et n'a rien à voir avec l'histoire de Ratsimilaho [NdA].

c'est pourquoi elles cherchèrent un moyen d'attirer les hommes. Elles eurent recours à des sortilèges d'amour nommés *ody fitia*. L'efficacité de ces sortilèges était éprouvée. Ainsi, Vavitiana et son amie furent sauvées.

Ces deux amies ne vivaient pas au même endroit : Vavitiana était ici, dans cette région, et Matavy dans la région des Sakalava. Quelques années plus tard, Matavy et son mari eurent un fils qui fut nommé Itsimilaho. Lorsqu'il atteignit l'âge adulte, il épousa une autre femme, Rahena, et Itsimilaho devint Ratsimilaho. En 1774, Ratsimilaho émigra à Vohimasina, ayant été défait par le roi Ralahaiky.

Alors que, dans les récits européens, les femmes malgaches ne sont que des «cadeaux» sexuels offerts par des hommes à d'autres hommes, dans cette légende, ce sont elles qui prennent l'initiative. Les *malata* seraient donc apparus non tant parce que des pirates étrangers installés sur la côte avaient pris pour femmes des habitantes de la région, que parce que des femmes malgaches cherchaient à épouser des hommes étrangers. Elles étaient même prêtes à se servir d'un puissant *fanafody* (médecine magique) pour leur mettre le grappin dessus. Cette sorte de médecine, comme nous le verrons, était de longue date réputée à Madagascar, non seulement pour sa capacité à susciter désir et affection, mais aussi comme moyen de soumettre entièrement un autre être à la volonté de celui qui y a recours. Toute magie, ou peu s'en faut, qui est destinée à contrôler directement l'esprit et le comportement d'autrui est classée comme « magie d'amour* ».

* Graeber David, « Love magic and political morality in Central Madagascar, 1875-1990 », *Gender and History* 8 (3), 1996, p. 416-439 ; *cf.* Fanony Fulgence, « Le sorcier maléfique *mpamosavy* et l'épreuve de l'ordalie *tangena* en pays betsimisaraka », *Omaly sy Anio* 21-22, 1985.

Ce récit légendaire montre aussi que les motifs des femmes n'étaient pas essentiellement sentimentaux. Elles n'étaient pas tant en mal d'amour qu'en quête de respect (une femme sans mari ne jouit d'« aucune considération ») et de moyens de faire du commerce. Il est donc vraisemblable que, si elles allaient tous les jours sur la plage pour y rencontrer des marins, c'était d'abord parce que des voyageurs exotiques – en particulier ceux qui venaient de terres lointaines comme l'Arabie ou l'Europe – étaient automatiquement vus comme jouissant d'un statut élevé (et, selon les sources contemporaines, c'était en effet souvent le cas), mais aussi parce que les marins sont susceptibles d'apporter en quantité substantielle des marchandises se prêtant à la revente sur le marché local. De telles femmes étaient en quête de moyens de ne plus être de simples pions dans le jeu des hommes, mais des acteurs sociaux à part entière, des interlocutrices avec lesquelles il fallait compter.

De nos jours encore, les femmes betsimisaraka sont réputées pour leur penchant à se lier d'amitié avec des hommes étrangers, qui peuvent être utilisés pour réaliser des projets économiques. Ce penchant s'accompagne d'une philosophie selon laquelle les hommes, ces créatures fantasques et inconstantes, ne sont pas vraiment capables de manier de l'argent. Pour bien faire, tous leurs revenus devraient être remis immédiatement à leurs épouses, de peur qu'ils ne soient bêtement gaspillés en plaisirs superflus. Jennifer Cole décrit, par exemple, plusieurs hommes vivant à Tamatave en ce début de siècle et « ayant fait des mariages réussis et durables, *[qui lui]* ont dit fièrement qu'ils n'avaient jamais acheté eux-mêmes leurs propres chemises, pour preuve de l'entière confiance qu'ils accordaient à leurs épouses pour gérer

l'argent du ménage* ». Elle affirme que cette mainmise des femmes sur les dépenses familiales remonte à la période coloniale – et il ne fait aucun doute que c'est en partie exact. Mais il existe aussi une tradition, beaucoup plus ancienne, de prépondérance des femmes marchandes sur les marchés betsimisaraka. Elles formaient avec de riches hommes des alliances commerciales, par lesquelles elles agissaient pour le compte de ceux-ci en tant qu'agentes commerciales. Ces femmes étaient appelées *vadimbazaha* (« épouses des étrangers »), et elles entretinrent jusqu'au début du XIXe siècle, au moins, divers liens conjugaux – plus ou moins officialisés, temporaires ou permanents – avec des hommes européens**. La plupart de ces *vadimbazaha* étaient bilingues puis trilingues (à mesure que le français se substituait à l'anglais en tant que langue du commerce sur la côte). Certaines savaient lire et écrire. À la fin du XVIIIe siècle, elles étaient nombreuses à avoir elles-mêmes une ascendance métisse. Certaines d'entre elles pouvaient se flatter d'avoir eu de nombreux maris *vazaha* («étrangers») et une variété d'enfants nés de ces différentes unions.

Dans presque tous les cas, ces femmes étaient des commerçantes prospères à part entière. En fait, les villes

---

* Cole Jennifer, « The Jaombilo of Tamatave, Madagascar », *Journal of Social History* 38 (4), 2005, p. 895 ; *idem,* « Fresh contact in Tamatave, Madagascar: sex, money and intergenerational transformation », *American Ethnologist* 31 (4), 2004, p. 571-586 ; *idem*, « Love, money and economies of intimacy in Tamatave Madagascar », in Cole Jennifer et Thomas Lynn (éd.), *Love in Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2009, p. 109-134.

** Valette Jean, « Note sur une coutume betsimisaraka du XVIIIe siècle, les vadinebazaha », *Cahiers du Centre d'étude des coutumes* 3, 1967 ; Bois Dominique, « Tamatave, la cité des femmes », art. cit. ; Rantoandro G. A., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar à l'époque de Jean René (1773-1826) », art. cit., p. 108-112.

côtières du territoire betsimisaraka pouvaient être qualifiées en toute pertinence de « cités des femmes », comme le fait Dominique Bois. Au XVIII^e siècle, elles étaient, en général, assez peu étendues et consistaient en un espace palissadé abritant entre une vingtaine et une cinquantaine de « grandes maisons », les plus somptueuses étant habitées par une *vadimbazaha*, son mari *vazaha* (souvent absent), des membres de sa parentèle et des serviteurs. Ces femmes tenaient un rôle central dans ces bourgades, où aucune décision importante ne pouvait être prise sans leur accord.

Grâce à leurs épouses malgaches, les pirates avaient donc trouvé une solution à leur problème le plus fondamental : comment disposer d'une richesse obtenue par des voies illégales de telle sorte qu'elle leur garantisse une vie sûre et confortable. Ils n'eurent, pour ce faire, qu'à céder le pouvoir d'en disposer à d'ambitieuses femmes marchandes. Et, en effet, dans les siècles qui suivirent, les hommes étrangers ne manquèrent pas de commenter le dévouement absolu des *vadimbazaha* aux intérêts économiques et politiques de leurs amants. Certains ne tarissaient pas d'éloges :

> La femme malgache, dit-on, est une amie sincère, qui n'est pas moins dévouée à vos intérêts qu'aux siens propres. Elle n'agit pas, si ce n'est avec vous et pour vous. Et, entre vous et les Malgaches, elle est un lien ferme et solide que seule la mort, ou votre dédain, peut briser, et en lequel vous trouverez amitié, sûreté et protection. Avec de tels guides, on peut frayer avec les Betsimisaraka en toute assurance. (RONDEAU, in RANTOANDRO G. A., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar à l'époque de Jean René [1773-1826] », art. cit., p. 110.)

Seul cet « ou votre dédain » laisse entendre qu'il ne s'agit pas seulement de soumission patriarcale. La loyauté était censée être mutuelle. Et, en cas de « dédain », que pouvait-il donc bien arriver ? Les sources demeurent vagues à ce sujet, mais on peut s'en faire une idée à la lecture de certains textes mérina, datant probablement des années 1870 et décrivant certaines formes de magie employées par les femmes betsimisaraka, devenue les amantes de marchands montagnards. Ces femmes avaient la sulfureuse réputation d'assouvir de terribles vengeances lorsque leurs compagnons les trahissaient :

> *Fehitratra* : c'est une forme de sorcellerie que pratiquent les épouses des marchands ; un homme de négoce prendra une amante sur le bord de mer, afin d'acquérir la richesse : « Tu vendras des choses ici, et moi, j'apporterai et je rapporterai des biens de la capitale. » Mais une fois qu'il est parvenu à la richesse, il trahit la femme ; il ne songe pas à ses pouvoirs secrets qui peuvent le tuer. Alors il l'escroque et part avec leur propriété commune. Mais la femme sait comment le détruire grâce à la *fehitratra*. Elle le tue à moitié, elle jette à l'homme un sort qui le rendra à moitié mort : il est paralysé des pieds au plexus solaire ; il n'a plus conscience de rendre de l'eau ou de se vider les boyaux, que ce soit au lit ou sur le sol de sa maison. Et en plus, il est impuissant. Il a été ensorcelé par sa femme du bord de mer, mais c'est seulement quand le marchand revient dans les montagnes que le mal se déclare, puis il s'aggrave jusqu'à le tuer. C'est un sortilège dont usent les gens de la côte, les Betsimisaraka*. (Callet R. P., *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, *op. cit.*, p. 106.)

---

* *« Fehitratra, mosavy ny fehitratra natao ny ravehivavy ny mpandranto ; ny olona mandranto manao vady amoron-tsiraka, manao filan-kariana, "mivarotra aty hianao, ary izaho kosa mitaona entana miakatra sy*

Ce sort effroyable menace un homme qui trahit entièrement la confiance de sa compagne. Mais si un marchand se contente d'abandonner son amante pour retourner dans sa famille dans les montagnes, elle pourrait choisir de lui infliger une mort moins humiliante :

> *Raodia* : un sort jeté par les concubines betsimisaraka, les femmes que prennent ceux qui sont engagés dans la voie du commerce. La femme fait cuire un peu de terre que l'homme a foulée et elle prononce l'imprécation suivante : « S'il ne doit pas être mien, il ne sera à personne ! Qu'il meure ! Et que sa femme et ses enfants ne sachent jamais ce qui l'a tué ! » Il revient en ville, et la magie noire de sa concubine le suit en son chemin, et lorsqu'il meurt, les gens disent : « Mais quand il est arrivé, il était en parfaite bonne santé. Et puis, subitement, il vient de mourir ! » Voilà ce qui en fait un *raodia*[*]. (*Ibid.*, p. 107-108.)

---

midina." Ary nony efa mahazo hariana izy, manao filan-dratsy amy ny vehivavy izy, kanjo tsy fanta'ny ny zavatra hahafaty azy, fa ny takona no tia' ny. Ary dia mamitaka an-dravehivavy, mifaoka ny fanana' ny imbonana ; ary dia hain-dravehivavy ny famoanan' azy amy ny fehitratra, dia vonoina tapaka ralehilahy asiana mosavy mahafaty tapaka : hatr' eo ambavafo noho midina maty ny tapa' ny ambany, dia tsy mahatsiaro tena na handefa rano na hanao diky, eo am-pandriana sy ny tany itoerana, dia maty fiainana avy an-kasarotana izy. Famosaviana ny vady an-tsiraka izany ; tonga aty ambony ny mpandranto vao hihetsika ny aretina, ary dia vao mitohy ny aretim-pahafatesana. Fandramànana atao ny Anindrantany, Betsimisaraka. »

[*] *« Rao-dia, ny Betsimisaraka ama-mandry, mosavy natao ny ravehivavy azy mpandranto tany an-dalana. Endazin-dravebivavy nilaozana any an' indrantany ny tany no diaviny ny lahy, dia tsitsihina "tsy ahy tsy an' olona iny ! Matesa ! tsy ho hita ny vadi-aman-janaka ny mahafaty azy !" Ary tonga an-tanana, dia tonga ny mosavy natao ny vehivavy nama-nandry tany an-dalana, ary dia tonga ny mahafaty azy, dia lazainy ny mpilaza, "tonga tsy naninona tsy naninona, dia maty foana tao izy !" ; izany kosa no maharaodia azy. »*

Ces diverses formes de vengeance magique *(fehitratra*, *manara mody*, *raodia)* existent encore (du moins, dans le sens où les gens disent croire dur comme fer qu'elles existent) et, du moins, dans le village où j'ai travaillé, elles étaient encore toutes considérées comme relevant de l'*ody fitia* (la « magie d'amour »), de même qu'un large éventail d'autres sortilèges – tels que le *fanainga lavitra* (qui peut déclencher chez un amant en fuite une transe de laquelle il n'émerge qu'une fois revenu chez celle ou celui qui lui a jeté ce sort) ou le *tsimihoa-bonga* (qui permet de confiner un amant dans un périmètre donné). Ces ensorcellements relevaient de l'*ody fitia* soit parce qu'ils étaient souvent pratiqués dans un contexte sentimental, soit parce qu'ils constituaient un moyen d'imposer à autrui la volonté de ceux qui y recouraient. La magie de l'amour était avant tout un mode de pouvoir et de contrôle*. De nos jours, ils ne sont plus considérés comme typiques d'une région géographique particulière. Mais il est certainement significatif qu'il y a cent cinquante ans ils étaient tenus pour une spécialité des femmes de la côte nord-est qui formaient des alliances commerciales et sexuelles avec des étrangers.

Tout cela laisse au moins entrevoir ce qu'impliquait l'usage de « sortilèges d'amour » afin d'attirer insidieusement des marins étrangers et de les garder auprès de soi. Il ne fit guère de doute que les pirates furent rapidement informés de ces recours au surnaturel. En effet, à mesure qu'ils fondaient de nouvelles familles malgaches, leurs nouveaux amis et les membres de leur nouvelle parentèle leur expliquaient certainement ce qu'il en était, prétendant – non sans une certaine sincérité – qu'ils

* Graeber David, « Love magic and political morality in Central Madagascar, 1875-1990 », art. cit.

ne cherchaient ainsi qu'à les mettre en garde, tant les intérêts des nouveaux venus leur tenaient à cœur. Étant donné que les pirates, moins résistants que les autochtones, tombaient souvent malades, souffrant de malaria ou d'autres maladies tropicales, et que nombre d'entre eux en mouraient, on peut aisément imaginer quelles rumeurs de magie noire naissaient de leurs malheurs…

AFFAIRES CONJUGALES

La tendance qu'avaient de nombreux pirates à prendre plusieurs femmes ne changeait pas fondamentalement leurs rapports avec les femmes malgaches mais elle les compliquait passablement. Par exemple, le capitaine Johnson – dans un passage, il est vrai, plutôt fantaisiste de son histoire générale de la flibuste – parle de pirates qui « épousèrent les plus belles des femmes noires, non pas une ou deux, mais autant qu'ils le souhaitaient, si bien que chacun d'entre eux disposait d'un sérail aussi fourni que celui du Grand Seigneur à Constantinople* ». D'autres auteurs remarquèrent, à l'époque, que les pirates s'étaient tant épris de la vie facile que leur procuraient leurs épouses, qu'ils rechignaient de plus en plus à prendre la mer**. Un texte plus tardif (dont on n'a conservé qu'une traduction anglaise), qui date du XIXe siècle et exprime la réaction scandalisée (et visiblement très exagérée) d'un pasteur évangéliste en poste dans un village betsimisaraka, nous

---

* JOHNSON Captain Charles, *A General History of the Pyrates, op. cit.*, p. 246.
** ELLIS Stephen, « Tom and Toakafo: the Betsimisaraka kingdom and state formation in Madagascar, 1715-1750 », *The Journal of African History* (48) 3, 2007, p. 446.

donne un aperçu de ce que la polygamie impliquait, en fait, pour des personnages (comme les pirates) disposant d'un riche butin :

> Lorsqu'une femme cherche un mari, elle ne songe guère à la bonne mentalité de l'homme qu'elle accepte pour conjoint, mais se soucie avant tout de la quantité d'argent et de terres qu'il possède. Ainsi les hommes vertueux et travailleurs ne sont pas appréciés en tant que maris, car, disent les femmes, ils exigeraient de leurs épouses de travailler pour eux. Ce sont donc les voleurs et les brigands qui sont prisés, car ils se procurent des possessions sans les payer.
>
> […] Les hommes de haute position ont de quatre à douze épouses. S'ils en épousent autant, disent-ils, c'est pour les faire travailler pour eux. Et pourtant le mari ne jouit d'aucun plaisir ni d'aucune paix, car il est sans cesse querellé par ces nombreuses femmes. Le prix du coton se monte ici à 1 dollar les six mètres, et quand il achète un *lamba* à l'une d'entre elles, toutes les autres estiment qu'elles devraient avoir le même, même si elles portent habituellement une robe *rofia*. Les femmes ne sont jamais fidèles à leurs maris, ce qui engendre des troubles incessants. Chacune des épouses a sa propre maison, et le mari partage son temps entre ces maisons. Et même quand il est très malade et incapable de lever la tête, s'il vient à manquer d'accorder à l'une de ses femmes l'attention qu'elle requiert, elle le quitte pour un autre homme.
>
> […] Elles tiennent pour chose normale, dès lors que leur homme n'est pas à la maison, que la femme soit libre de frayer avec d'autres hommes. (Anonyme, « The manners and customs, superstitions, and dialect of the Betsimisaraka », *Antananarivo Annual and Madagascar Magazine*, 1897, p. 71-72.)

Cela, explique le pasteur, mène ensuite à d'interminables et complexes renouvellements du partage des possessions, car les femmes qui quittent temporairement leur mari pour un autre homme exigent souvent, pour consentir à revenir au bercail, que ledit mari leur fasse don d'un bœuf. (Et le missionnaire de remarquer que beaucoup d'entre elles acquièrent ainsi tout un troupeau avant de le quitter définitivement.) Ou, quand un homme qui a plusieurs épouses part en voyage et que l'une d'elles va vivre chez l'un de ses autres amants, il s'arrange avec elle pour rentrer plus tôt que prévu, de façon à la surprendre en flagrant délit d'infidélité, ce qui lui permet d'exiger de l'amant une amende exorbitante pour adultère – que lui et son épouse partagent alors à parts égales.

À l'évidence, le pasteur en rajoute grotesquement dans le sensationnalisme. Cependant, quiconque a longuement séjourné dans un village malgache sait comment la concomitance d'une liaison sexuelle et la prédominance des différents savoirs magiques peut rendre la vie amoureuse extrêmement compliquée et créer une source inépuisable de racontars d'une complexité byzantine. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la vie, dans ces villages, n'est jamais ennuyeuse.

Mais le pasteur se montre particulièrement injuste lorsqu'il laisse lourdement entendre que les femmes betsimisaraka ne cherchaient d'éventuels maris que pour profiter de la richesse de ceux-ci. Cela n'était pas vrai, même de leurs amours avec les étrangers. Comme le remarque Dominique Bois*, même des *vazaha* sans le sou pouvaient se trouver des compagnes dévouées. Ce qui démontre, ajoute-t-elle, qu'il devait exister d'autres

* Bois Dominique, « Tamatave, la cité des femmes », art. cit., p. 3.

valeurs en jeu dans les rapports qu'elles avaient avec les étrangers : le prestige et l'hospitalité. J'aimerais en ajouter une troisième : la liberté.

Plus haut, j'ai remarqué que les pirates étaient arrivés pourvus d'un capital économique considérable, mais sans presque aucun capital social ou culturel. Mais, aux yeux d'une compagne potentielle, ce manque même avait d'évidents avantages. D'abord, les pirates, comme les autres étrangers, n'étaient pas venus avec leurs mères ou d'autres membres de leur famille susceptibles de contrarier les décisions de leur épouse malgache. Ensuite, ils n'avaient à peu près aucune notion sociale qui fût applicable sur leur terre d'accueil – pas même l'aptitude à parler la langue que la plupart des gens parlaient autour d'eux. Cette méconnaissance presque totale des usages et codes locaux permettait à leurs compagnes d'être en position non seulement d'intermédiaires et d'interprètes mais aussi de mentors et de guides – quoique de manière sexuée, évidemment. Ces compagnes n'étant plus des adolescentes vivant au domicile paternel, elles acquéraient en outre une autonomie leur permettant de remodeler concrètement la société locale. Et ce fut exactement ce qu'elles accomplirent, avec la création des villes portuaires, la transformation des mœurs sexuelles, et, ultérieurement, la promotion des enfants métis qu'elles avaient eus des pirates en une classe aristocratique nouvelle.

L'exemple le plus frappant, peut-être, de ce genre d'innovation audacieuse, nous ne le trouvons pas dans le Nord-Est mais dans le Sud-Est, territoire des anciens royaumes antaimoro et antanosy ainsi que de la colonie française avortée de Fort-Dauphin. Le lecteur se souvient que cette dernière avait été anéantie lorsque les colons avaient abandonné (ou, du moins, ravalé à un

rang inférieur) leurs épouses malgaches afin d'organiser un mariage « en masse » avec un arrivage de femmes venues de France.

En octobre 1697, le sloop pirate *John and Rebecca*, fuyant le soulèvement de Sainte-Marie, fit naufrage au large de Fort-Dauphin. Un groupe de survivants trouva refuge dans les décombres du vieux fort français. Une délégation du royaume voisin vint promptement s'enquérir du sort des naufragés. L'une de ses membres, une princesse âgée, annonça que l'un des pirates – le quartier-maître Abraham Samuel, qui était l'enfant métis d'un planteur martiniquais et d'une esclave – était le fils qu'elle avait perdu de vue depuis longtemps. Plusieurs années auparavant, elle avait épousé un colon français de Fort-Dauphin et avait donné naissance à un garçon, mais le père avait emmené l'enfant lorsque Fort-Dauphin avait été évacué vingt-trois ans plus tôt. Elle se dit convaincue que certaines taches de naissance prouvaient que Samuel était son fils. Celui-ci eut la présence d'esprit de jouer le jeu – ou peut-être ne comprit-il pas tout de suite la situation. Quoi qu'il en soit, sous peu, il se hissa, grâce aux machinations de sa prétendue mère, sur le trône du royaume antanosy. Samuel régna pendant les dix années suivantes, sous la protection de la vieille princesse. Il ne se déplaçait jamais sans être escorté par une vingtaine de ses compagnons pirates. Entre autres, il fit de son royaume la base opérationnelle d'expéditions contre les vaisseaux des marchands d'esclaves*.

Les motifs qui incitèrent la princesse à agir de la sorte nous sont inconnus. Mais ils ne sont pas difficiles à deviner.

---

* Molet-Sauvaget Anne, « Un Européen, roi "légitime" de Fort-Dauphin au XVIIIe siècle : le pirate Abraham Samuel », *Études océan Indien* 23-24, 1997, p. 211-221.

Les Tanosy étaient alors gouvernés par les Zafiraminia, un autre groupe patriarcal d'étrangers de l'intérieur, au sein duquel les femmes jouissaient d'une autonomie extrêmement limitée. En adoptant un étranger, qui ignorait tout des subtilités de la politique locale et qui dépendait en tout d'elle pour les comprendre, et en le propulsant au pouvoir suprême, la princesse avait déclenché un coup d'État qui – malgré d'inéluctables restrictions patriarcales – la plaçait, de fait, à la tête du royaume.

DE L'OPPOSITION ENTRE POUVOIR MILITAIRE ET POUVOIR SEXUEL

Je pense que ces données impliquent l'existence d'au moins deux domaines différents de l'activité humaine dans le Nord-Est à cette époque : d'une part, une sphère largement masculine, dominée par les *mpajanka* et les *filoha*, dans laquelle les femmes n'étaient, comme le bétail, que des pions dans les jeux héroïques auxquels se livraient les hommes ; d'autre part, la sphère émergente de l'aventure magique, commerciale et sexuelle, où les femmes jouaient un rôle pour le moins égal à celui des hommes, et avaient même souvent le dessus dans les rapports sociaux. Au début, inévitablement, les pirates, tous mâles, furent attirés par la première sphère. Mais, avec le temps, le rôle des femmes devint de plus en plus prépondérant.

Il est probable, à cet égard, que l'insurrection de 1697, qui faillit anéantir les pirates, ait précipité cette rupture essentielle. On peut trouver dans les récits du capitaine Johnson quelques échos de ce qui eut lieu alors – quelques bribes de réel mêlées aux inventions et spéculations de l'auteur. Le début de sa narration des

tribulations des complices d'Avery, dans son *Histoire générale*, est, par exemple, plutôt fidèle à la réalité.

> Les indigènes de Madagascar […] comptent parmi eux d'innombrables petits princes, qui se font continuellement la guerre. De leurs prisonniers, ils font des esclaves. […] Lorsque nos pirates s'établirent parmi eux, leur alliance était fort recherchée par ces princes, de sorte qu'ils se joignaient tantôt à l'un, tantôt à l'autre, mais quel que fût le camp qu'ils choisissaient, ils étaient certains d'être victorieux, car les Noirs n'avaient pas d'armes à feu, pas plus qu'ils n'en maîtrisaient l'usage. (Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates, op. cit.,* p. 58.)

Il explique que cet état de fait permit aux pirates d'acquérir les harems personnels déjà mentionnés. Mais les cruautés iniques que commirent les pirates conduisirent leurs voisins malgaches à estimer que ces étrangers causaient plus de mal que de bien.

> En conséquence, les Noirs conspirèrent dans le dessein de se débarrasser de tous ces destructeurs en une seule nuit. Et comme *[les pirates]* vivaient à présent séparément, la chose aurait été facile à accomplir, si une femme, qui avait été l'épouse ou la concubine de l'un d'eux, ne courut vingt miles en trois heures pour leur révéler le complot. (Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates, op. cit.,* p. 59.)

Ensuite, la narration tourne à la pure fiction, mais cet épisode-là pourrait très plausiblement reposer sur un fait réel. Car nous savons que l'auteur avait tendance à fonder ses affabulations sur des informations recueillies

lors d'entretiens avec des pirates emprisonnés ou à la retraite, et sur des récits et racontars glanés dans les tavernes des ports de la côte ou des rives de la Tamise. Or nous savons aussi qu'il y a bien eu un tel soulèvement coordonné, et que certains Malgaches défendirent en cette occasion les pirates.

Que ce soulèvement ait eu lieu ou pas, 1697 marque clairement un point de rupture. À dater de cette année, des colons pirates moins imprudents, comme Nathaniel North, et des femmes malgaches en quête d'autonomie se mirent à créer ensemble quelque chose qui différait en tout de la vieille sphère héroïque des batailles et des combats, de laquelle ils s'émancipaient ainsi. Il peut paraître exagéré de qualifier cette alliance de « force émergente » et d'y voir une sphère autonome d'action et de valeur : d'aucuns objecteront que les pirates passèrent tout simplement de la sphère politique à la sphère domestique – celle-ci étant en elle-même, à Madagascar, souvent foisonnante d'aventures et de tumultes. Je pense, pour ma part, qu'il existe des preuves – pour indirectes qu'elles soient – qui attestent que cette collusion active entre des pirates et des femmes malgaches était en effet largement perçue, à l'époque, comme une force nouvelle.

Les indices dont nous disposons suggèrent que les pratiques magiques – qui relèvent du *fanafody* – furent particulièrement contestées dans le cours de ces transformations. Que ce soit dans le texte que Mayeur a consacré à Ratsimilaho ou dans d'autres récits des guerres de l'époque, les incantations, les amulettes et les sortilèges ne sont jamais mentionnés, même si d'autres sortes de rituel le sont abondamment. Cela vaut d'être remarqué, car le *fanafody* occupe habituellement, à Madagascar, une place centrale dans la pratique de la guerre.

Mais revenons à notre explorateur français, Leguével de Lacombe, que nous avons quitté alors qu'il était accueilli avec enthousiasme par la fille, âgée de 16 ans, d'un chef local dans la ville côtière d'Andevoranto. Au cours de ses voyages dans la Grande Île, il invita un célèbre *ombiasy* (astrologue et thérapeute) à lui apprendre les rudiments de l'astrologie, de la divination et de l'ensorcellement*.

L'astrologie malgache est basée sur le calendrier lunaire arabe. Elle était encore, à l'époque, largement assimilée aux autres savoirs occultes et ésotériques importés de terres lointaines. Les spécialistes les plus renommés se trouvaient parmi les Antaimoro et les Zafiraminia de la région de Fort-Dauphin (les descendants largement «malgachisés» des sunnites originaires d'Afrique de l'Est et des mystiques chiites venus de Sumatra, qui prétendaient avoir des origines arabes). Les Antaimoro s'étaient dispersés dans l'île tout entière, usant de leurs talents pour s'insinuer dans les cours royales et y faire office de vizirs. Il ressort avec évidence qu'il existait, dans le territoire betsimisaraka, une communauté antaimoro qui fabriquait du papier à partir de l'écorce de mûrier. Ce papier servait principalement à écrire des formules magiques. Il y avait également une colonie zafiraminia près de la ville d'Ivondro**, mais aussi des devins et des thérapeutes betsimisaraka, tant hommes que femmes.

Lacombe ne nous dit rien des origines de son instructeur, mais il rapporte que la tradition magique locale était liée à deux figures mythologiques : le géant Darafify et la sorcière Mahao. Darafify est un personnage

---

* Leguével de Lacombe B. F., *Voyage à Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830)*, *op. cit.*, p. 178-180.
** *Ibid.*, p. 242.

récurrent du folklore malgache*. C'est un paradigme à la fois du guerrier, du dirigeant et de l'explorateur. Aussi bienveillant que bienfaisant, il parcourt la Grande Île de long en large en quête de sujets dignes d'être gouvernés, remodelant le paysage et livrant bataille de temps à autre avec d'autres géants, ses rivaux. Mahao, en revanche, est une figure très locale : nous ne la connaissons que par Lacombe. Ces deux personnages sont clairement opposés. L'un est le parrain de la magie protectrice et l'autre incarne la magie d'amour et de la sorcellerie. On aura une idée des termes de cette opposition en prenant connaissance des histoires sur l'origine des trois grands lacs qui s'étendent dans la forêt, près de la ville de Tamatave : Rasoabe, Rasoamasay et Nosibe.

Les deux premiers étaient des lacs jumeaux, et la légende veut qu'ils fussent baptisés du nom de deux des épouses de Darafify, qui y cultivaient du riz, tandis que le géant avait installé ses enclos à bétail sur la bande de terre qui séparait les deux lacs. Ferrand rapporte cette historiette, recueillie auprès d'une femme betsimisaraka de Tamatave :

> Rasoabe et Rasoamasay étaient femmes du géant Darafify. Elles habitaient l'emplacement des lacs que le géant leur avait donné pour faire des rizières. Pendant une des absences du mari, elles lui furent infidèles. Celui-ci l'apprit et, à son retour, les plongea l'une et l'autre dans le lac qui porte leur nom. Elles ont chacune construit un

* Ferrand Gabriel, *Contes populaires malgache*s, *op. cit.* ; Renel Charles, *Contes de Madagascar*, II, p. 49, III, p. 186-188 ; Dandouau André, *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety recueillies dans la région d'Analalava,* Publications de la faculté des lettres d'Alger, bulletin de correspondance africaine, t. LVIII, Alger, Jules Carbonel, 1922, p. 380-385.

> nouveau village au fond des eaux et y vivent avec leurs bœufs et leurs esclaves. On voit, dit-on, les cases au fond du lac lorsque l'eau est tranquille. (Ferrand Gabriel, *Contes populaires malgache*s, *op. cit.*, p. 133-134.)

Dans ce cas, à la suite d'une réaction démesurément violente à l'infidélité conjugale (c'est la seule occurrence dont j'ai connaissance où Darafify se comporte mal dans une légende), les femmes se retrouvent exclues dans une sorte d'autre monde aquatique. Une histoire d'infidélité similaire mais beaucoup plus compliquée a valu, on va le voir, le même sort à Mahao, qui est confinée dans les eaux du troisième lac. Chacune de ces deux histoires est clairement l'inversion de l'autre : elles se complètent pour former ensemble une même fable. Cependant, dans la seconde, la moralité est plus explicite.

Lacombe avait raconté, dans un chapitre précédent de son récit, comment il avait traversé ce lac. Il y racontait comment son guide l'avait averti que les hommes devaient conserver le silence le plus absolu en franchissant les eaux de ce lac, sous peine de subir un sort effroyable*. Ce passage mérite d'être cité tout entier :

> « Tu dois, ajouta-t-il, apercevoir au milieu du lac une île plus grande que les autres : là vivait autrefois une femme aussi méchante que belle, Mahào, fille d'un chef puissant des Antaymours, nommé Dian-Ansaïe. Ce prince lui avait enseigné tous les secrets de l'art magique que ses aïeux avaient apporté de l'Arabie, afin qu'elle pût être utile aux hommes. Mais Mahào surprit un jour son époux endormi

* Selon Lacombe (1840, p. 153), ce lac était alors possédé par le Géant de Feu, l'ennemi de Darafify [NdA].

sur le sein d'une jeune esclave ; après l'avoir poignardé, elle jura une haine implacable à tous les hommes, et dès lors elle ne fit usage de sa science que pour leur nuire.

« Dian-Ansaïe, effrayé des crimes de sa fille, la chassa de ses états avec plusieurs femmes ses complices. Elles se réfugièrent dans l'île que nous allons côtoyer.

« Là les fils des principaux chefs de la contrée venaient tour à tour rendre hommage à ses charmes ; elle feignait de répondre à leur amour et les attirait dans son palais où elle les enivrait de délices ; mais ils payaient bien cher les faveurs qu'elle leur accordait. Après avoir goûté pendant trois jours et trois nuits les douceurs de l'amour, ils recevaient de cette femme cruelle un philtre dont les effets leur étaient bientôt funestes. Les uns, saisis de vertiges, se précipitaient dans le lac, les autres se frappaient eux-mêmes de leurs sagaies.

« De cette façon périrent beaucoup de chefs et de vaillants guerriers, entre autres tous les fils de Béman, à l'exception du plus jeune, que Zanaar avait choisi pour venger la mort de ses six frères. D'après les conseils du savant Ratsara, de la lignée des Zaffé raminians, il se rendit dans l'île, et, pour mieux cacher son dessein, s'abandonna aux voluptés dont Mahào entourait ses victimes ; mais saisissant l'instant où elle se livrait au sommeil, il s'empara d'une dent de géant qui la rendait invulnérable, et la perça de plusieurs coups. Cependant un autre talisman qui élevait Mahào au rang des génies lui donna le pouvoir de nuire aux hommes même après sa mort.

« Elle repose au fond du lac, et la voix d'un homme suffit pour réveiller ses anciennes haines. Gardons-nous donc bien de parler, car elle nous entraînerait immanquablement dans les cavernes où elle fait sa demeure. » (Leguével de Lacombe B. F., *Voyage à Madagascar et aux îles Comores*, *op. cit.*, I, p. 149-151.)

Il n'est pas dit explicitement que la « dent de géant » est une dent de Darafify, mais, étant donné le parallélisme des deux légendes, il est permis d'y voir une allusion à ce personnage.

L'histoire de Mahao rassemble presque tous les thèmes qui ont été abordés dans ce chapitre de notre exposé : le savoir ésotérique de groupes d'étrangers de l'intérieur, comme les Antaimoro et les Zafiraminia (à ce stade, les Zafy Ibrahim ont disparu du tableau) ; la rébellion sexuelle de leurs femmes ; la puissance, mais aussi l'usage vindicatif de la magie de l'amour (il est insinué que les « charmes » de Mahao, qui lui servaient à attirer les hommes, étaient des charmes au sens originel du mot : des formules, amulettes et philtres magiques) ; l'opposition de ces pouvoirs envoûtants à ceux, politiques et militaires, de la classe guerrière masculine (« les fils des principaux chefs de la contrée », « beaucoup de chefs et de vaillants guerriers »…) ; et, dans cette légende tout du moins, la réaction ultérieure et la victoire finale des guerriers. Mais cette victoire est équivoque. Mahao est morte, mais invaincue. Elle demeure sous les flots et y conserve ses pouvoirs. Même les guerriers qui discourent en maîtres dans les grandes assemblées doivent rester silencieux lorsqu'ils passent au-dessus de la demeure aquatique de Mahao. Et les deux principes que symbolisent Darafify et Mahao restent enfermés, en une opposition permanente, dans la logique de la pratique magique.

N'EN DÉPLAISE AUX IDÉOLOGUES

Nous pouvons maintenant revenir à l'histoire de Ratsimilaho et l'examiner dans son contexte le plus plausible. Comme je l'ai remarqué plus haut, la grande mobilisation politique qui permit la création de la confédération betsimisaraka ne fut pas l'œuvre des enfants des pirates – la plupart étant encore des gamins au moment où elle eut lieu. Les pirates eux-mêmes n'y jouèrent aucun rôle direct. Certes, ils vivaient dans des villes portuaires et étaient à même d'observer de près ces événements. Ils étaient forcément intéressés par leur dénouement. Mais, s'il faut en croire Mayeur, ils restèrent hors de la mêlée*. Les principaux acteurs du mouvement, hormis Ratsimilaho, semblent avoir été des *mpajanka* malgaches et leurs fils, combattant pour obtenir l'accès aux villes côtières dont les pirates et leurs épouses autochtones étaient les principaux cofondateurs. Dans une certaine mesure, la mobilisation constituait simplement une réaffirmation des valeurs masculines traditionnelles : bravoure militaire, prouesse oratoire dans les assemblées publiques, création d'ancêtres par le rituel sacrificiel. Mais ce fut aussi une expérience

* BIALUSCHEWSKI (« Pirates, slaves, and the indigenous population in Madagascar, c. 1690-1715 », art. cit., p. 423) cite également une « tradition orale » non précisée, selon laquelle les pirates se contentèrent de soutenir les Betsimisaraka, sans participer aux combats à leurs côtés [NdA].

politique – mêlant des modèles et des principes politiques dérivés de ceux des pirates et d'autres sources étrangères aux traditions politiques antécédentes de la côte – dont le résultat fut la création d'une entité qui ne ressemblait à rien qui fût déjà connu.

En la qualifiant d'expérience politique annonciatrice des Lumières, je suis, bien sûr, délibérément provocateur. Mais je crois qu'un peu de provocation est nécessaire en l'occurrence. Une expérience politique consciente, accomplie par des locuteurs de la langue malgache… Voilà exactement le genre de phénomène historique que l'historiographie conventionnelle – si vraiment il a eu lieu – serait le moins capable d'analyser, voire d'en reconnaître la réalité.

L'essai de Robert Cabanes sur la confédération betsimisaraka – où il considère celle-ci comme un moyen de préserver le mode de reproduction du « système lignager », menacé par l'invasion et les empiètements du « système de traite » – fut publié en 1977 et peut être tenu pour le summum d'un certain courant d'analyse marxiste. Il a été rédigé lors d'une période où Madagascar, comme tant d'autres sociétés postcoloniales, expérimentait le socialisme étatique. Depuis cette époque, tant la situation politique générale que la terminologie et les priorités de l'analyse historique ont beaucoup changé. L'ère de la « mondialisation » et l'émergence de bureaucraties planétaires favorisant les intérêts d'une élite économique de plus en plus restreinte, au nom du « marché » mondial, ont vu aussi s'imposer une manière d'écrire l'histoire qui se concentre essentiellement sur le commerce international mais aussi sur les « élites locales » comme étant les principales – voire les seules – figures de l'histoire. Même s'il a paru de superbes ouvrages historiques sur Madagascar, qui se distinguent

nettement de cette tendance*, la plupart des auteurs qui ont traité des pirates** suivent ce modèle. Dans leurs écrits, les marchands étrangers s'allient ou entrent en conflit avec les élites locales. Ces « élites » sont supposées être, pour l'essentiel, partout semblables. Parfois, elles se partagent entre « élites politiques » et « spécialistes magico-religieux », mais ces auteurs semblent partir du principe qu'il faut toujours qu'il y ait des élites, et que ces élites sont principalement occupées à accumuler de la richesse et du pouvoir. Et que, si on peut les différencier, c'est surtout par les quantités de pouvoir et de richesse qu'elles ont réussi à accumuler. Ces analyses ne s'attardent guère sur les mouvements populaires ni sur les courants intellectuels locaux (surtout quand ils ne sont pas « occidentaux ») qui définissent la cosmologie, la valeur, le sens… Les premiers sont généralement entièrement occultés, tandis que les seconds sont les déguisements dont on affuble des comédiens qui, ainsi parés de couleur locale, n'en sont pas moins condamnés à jouer, obsessionnellement et compulsivement, toujours

---

* Par exemple : Ratsivalaka Gilbert, *Madagascar dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, c. 1500-1824*, Lille, 1995 ; *idem*, *Les Malgaches et l'abolition de la traite européenne des esclaves, 1810-1817 : histoire de la formation du royaume de Madagascar*, Antananarivo, imprimerie CNAPMAD, 1999 ; McDonald Kevin P., *Pirates, Merchants, Settlers, and Slaves: Colonial America and the Indo-Atlantic World, op. cit.*

** Par exemple : Bialuschewski Arne, « Pirates, slaves, and the indigenous population in Madagascar, c. 1690-1715 », art. cit. ; Ellis Stephen, « Tom and Toakafo: the Betsimisaraka kingdom and state formation in Madagascar, 1715-1750 », art. cit. ; Randrianja Solofo et Ellis Stephen, *Madagascar. A Short History*, Chicago, The University of Chicago Press, 2009 ; Hooper Jane, « Pirates and kings: power on the shores of early modern Madagascar and the indian ocean », *Journal of World History* 20 (2), 2011, p. 215-242 ; Mouzard Thomas, « Territoire, trajectoire, réseau Créativité rituelle populaire, identification et État postcolonial (une triple étude de cas malgache) », EHESS, 2011.

la même pièce, où seuls changent les costumes et les décors*. Voici comment un historien contemporain résume la portée des guerres qui permirent l'essor de la confédération betsimisaraka :

> Bien que la guerre eût produit un nombre considérable de captifs, la confédération betsimisaraka ne parvint à profiter de l'exportation d'esclaves que bien après la cessation des hostilités. Avant 1724, les ports de la côte orientale avaient été pratiquement coupés des marchés coloniaux, et il y eut peu de visites, voire aucune, des vaisseaux esclavagistes. Les actes de piraterie avaient conduit à la perte de plusieurs vaisseaux marchands au tournant du siècle, et les esclavagistes évitèrent cette région pendant les années qui suivirent. […] Pendant la première moitié du XVIII^e siècle, la plupart des habitants du littoral oriental continuaient à vivre dans des villages largement autonomes. Les résultats de fouilles archéologiques montrent qu'il y eut peu de changement dans les traditions des potiers et n'ont trouvé que très peu de preuves de commerce, de différenciation sociale ou de hiérarchie d'imputation. Même si ces résultats réaffirment que l'entité politique dominante fut fondée par un seul individu charismatique, Ratsimilaho ne fut jamais revêtu des pouvoirs divins et absolus de la royauté, tels qu'ils sont pratiqués chez les Sakalava. La confédération betsimisaraka demeura une coalition dirigée par des

* Chose remarquable, aucun auteur de la volumineuse littérature traitant du système de caste des Antaimoro n'a jugé utile de mentionner que ledit système a fini par être renversé par une révolution populaire au XIX^e siècle. De même, le soulèvement populaire contre les Zana-Malata, que Carayon qualifia pourtant de « révolution de Tanibe » *(Histoire de l'établissement français de Madagascar*, *op. cit.)*, n'est presque jamais mentionnée dans les histoires de la région, et même dans les études qui traitent des Zana-Malata [NdA].

filohany puissants, pour la plupart indépendants, plutôt qu'un royaume unifié. (Bialuschewski Arne, « Pirates, slaves, and the indigenous population in Madagascar, c. 1690-1715 », art.cit., p. 424.)

Alors que Mayeur laissait entendre que Ratsimilaho prenait soin de s'assurer que de nombreux prisonniers de guerre puissent retourner le plus vite possible dans leurs familles, Bialuschewski fait sienne la supposition implicite (pas si implicite que ça, d'ailleurs…) que quiconque se trouve en position d'exiler des êtres humains dans une terre lointaine, où ils seront voués à l'esclavage, à la misère et à une mort précoce, ne s'en priverait certainement pas s'il était certain qu'en agissant ainsi il pourrait manger dans de la vaisselle d'argent et péter dans la soie… On peut cependant supposer que, s'il ne tenait qu'à lui, cet auteur préférerait, comme *presque* tout le monde, vivre dans une société dont les membres ne pourraient pas être vendus comme esclaves et qui ne serait pas sous l'emprise d'individus exerçant un pouvoir absolu sur d'autres êtres humains. Pour autant, quel que soit le degré de neutralité superficielle du langage utilisé, seule cette logique purement utilitariste peut conduire à considérer, *sans y voir* un important accomplissement historique, une situation où un groupe d'êtres humains, réunis en assemblées publiques, trouvent ensemble un moyen de repousser des esclavagistes tout en instaurant durablement un système décentralisé et participatif fondé sur l'autonomie locale.

Quant à moi, je vais partir du principe que ce fut bien un important accomplissement historique et que ceux qui créèrent la confédération betsimisaraka – qui n'était pas du tout l'invention personnelle d'un seul

individu – étaient des adultes perspicaces, qui savaient ce qu'ils voulaient et avaient connaissance d'une vaste gamme de possibilités politiques, apparues non seulement à Madagascar mais aussi en Europe et dans les pays riverains de l'océan Indien. Il semble raisonnable de supposer qu'ils connaissaient particulièrement bien l'organisation des vaisseaux et villages pirates, puisqu'ils avaient régulièrement affaire tant aux uns qu'aux autres. Dans cette partie, je vais donc réexaminer les données avérées en tenant compte de ces particularités.

C'est un peu difficile, car dans son récit Mayeur suppose que la confédération naquit en effet de l'esprit d'un seul individu. Son texte est, au fond, une hagiographie. Tous les chapitres, ou peu s'en faut, contiennent plusieurs paragraphes de glose sur les qualités morales et intellectuelles exemplaires de son héros. Tantôt, ces digressions servent à comparer ces vertus avec celles de son adversaire, Ramanano, roi des Tsikoa ; tantôt, ce ne sont que des louanges inlassablement réitérées du grand homme. La plupart des autres personnages ne figurent dans le récit que pour la bonne compréhension de l'intrigue, ou parce qu'ils sont morts d'une manière intéressante. Pour avoir une idée plus véridique et plus complète de l'histoire, il faut donc glaner, fragment par fragment, dans les apartés et dans les implications du récit de Mayeur. Je crois la chose possible et vais m'y employer.

Mayeur se fondait sur les témoignages des ex-compagnons d'armes de Ratsimilaho, alors âgés d'une soixantaine d'années ou davantage. Certains éléments de ces souvenirs d'anciens combattants (batailles, manœuvres, discours, rituels d'alliance) sont décrits avec un luxe de détails ; d'autres ont visiblement été tronqués ou altérés par Mayeur. Il en résulte une narration épique par

excellence – et l'existence d'un tel genre littéraire sur la côte orientale de Madagascar au XVIII[e] siècle est en soi extrêmement significatif. Il faut, pour saisir pleinement les implications des événements relatés par Mayeur, aller au-delà de ce qu'on croyait mériter d'être raconté quelques décennies plus tard et examiner ces fragments dans les contextes que le récit omet de signaler.

LA SITUATION INITIALE

En 1712, la flibuste avait presque entièrement déserté Sainte-Marie et se concentrait sur la côte est de Madagascar. Certains pirates semblent s'être établis sur les rives de la vaste baie d'Antongil, d'autres à Tintingue, juste en face de Sainte-Marie, mais les plus importantes concentrations se trouvaient apparemment dans les villes qui allaient, plus tard, se nommer Fénérive et Foulpointe*. On se rappelle que cette dernière ville était alors appelée Ambonavola. Avant même l'arrivée des pirates, elle avait servi d'entrepôt pour l'approvisionnement en riz et en bétail des navires étrangers. Elle abritait, en 1712, la communauté expérimentale de Nathaniel North, qui tentait d'appliquer le mode d'organisation des équipages de pirates à la vie sur le plancher des vaches.

* MAYEUR Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 191. « C'est à leur fréquentation du nord de Madagascar que sont dus les établissements de Tamatave, de Foulpointe, de Fénérive, de Sainte-Marie, de la baie d'Antongil, de Mananghar, de la pointe de Baldrige. On voit encore à la baie d'Antongil, sur l'isle Marote, dans l'anse de Navanne et dans celle de Véringoûtre, des anneaux de fer scellés aux rochers qui bordent la côte. C'était là qu'ils abritaient leurs navires pour les caréner » ; DESCHAMPS Hubert, *Les Pirates à Madagascar aux XVII[e] et XVIII[e] siècles*, *op. cit.*, p. 197.

Selon Mayeur, tous les ports du nord-est – Fénérive, Foulpointe, Tamatave – venaient de passer, à cette date, sous le contrôle d'une coalition militaire, venue du sud, et connue sous le nom de Tsikoa. Elle était composée de cinq clans dont les terres ancestrales se trouvaient dans le tiers central de ce qui allait devenir le territoire betsimisaraka. Contrairement aux « gens du Nord » (Antavaratra) et aux « gens du Sud » (Antatsimo), les Tsikoa vivaient sous la domination d'« un roi, un chef supérieur à tous les chefs particuliers de peuplades, despote, maître absolu des biens et de la vie de ses sujets* ». Ce roi portait le nom très approprié de Ramanano (« celui qui fait exactement comme bon lui semble »). Le territoire ancestral des Tsikoa étant dépourvu de ports, nous explique Mayeur, ils attaquèrent leurs voisins du nord et prirent facilement le contrôle du tout le nord-est. Mayeur décrit la tyrannie pure et simple que subirent alors les gens du Nord :

> On enlevait leurs jeunes et leurs filles qu'on vendait à bord des vaisseaux européens qui fréquentaient les côtes, le plus léger murmure était puni par l'esclavage et la mort. Les tombeaux des ancêtres étaient profanés. Les objets d'échange nécessaires au commerce des Européens étaient prélevés de force et sans rétribution sur les habitants du lieu. Les villages entiers étaient déserts ; parce que les hommes, les femmes, les enfants étaient employés au transport des marchandises de l'intérieur des terres sur le bord de la mer. L'arrivée d'un vaisseau sur quelque point de la côte du nord était devenue le signal de la fuite de ses habitants. Ils ne revenaient plus autant par crainte du sort qui les attendait que par la certitude de voir leurs récoltes dévastées et leurs villages incendiés

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 194.

> pour les maintenir dans le devoir autant que pour s'assurer des avantages qu'ils s'étaient promis de leurs excursions. Les Sicouàs établirent le siège de leur domination sur le territoire conquis. Ils firent leur capitale de Voui-masse *[Vohimasina]*, village que sa position sur la montagne de ce nom, à peu de distance de Fénériffe, rendait extrêmement fort. C'était de là que le tyran Sicouà dictait ses lois à de nombreuses peuplades qui méconnaissaient leurs forces et courbaient tristement leur tête sous le joug du vainqueur. (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe, op. cit.,* p. 195.)

Ce passage de Mayeur est déroutant. Il semble y décrire tantôt les exactions habituelles des marchands d'esclaves, tantôt l'émergence d'un empire contrôlant la côte tout entière.

En tout état de cause, il est très improbable qu'une monarchie absolue comme celle qu'il décrit, ou quelque chose en approchant, ait surgi de nulle part dans un pays qui, jusque-là, n'avait pas même connu de clans dominants. Dans d'autres sources, les Tsikoa sont décrits comme constituant « une sorte de république* ». Et Cabanes** a sans doute raison quand il avance que Ramanano n'était en fait, malgré son nom, que le chef de guerre particulièrement efficace d'une coalition de clans tout ce qu'il y a de traditionnelle. Mayeur affirme que les Tsikoa apparurent probablement au XVI^e^ siècle et, chose essentielle, se contredit lorsqu'il lui échappe qu'ils étaient tenus pour responsables du massacre des Européens qui s'étaient établis sur la côte dans les années 1650.

---

* Gentil de la Galaisière Guillaume-Joseph, *Voyage dans les mers de l'Inde, op. cit.,* I, p. 527.

** Cabanes Robert, « Guerre lignagière et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », art. cit., p. 160.

En reliant ces informations éparses on peut trouver raisonnable d'en déduire que cette alliance militaire s'était formée, à l'origine, pour défendre la côte, et à l'initiative de cinq clans importants – cette alliance n'ayant probablement, dans ses commencements, aucune réalité politique en dehors des situations d'urgence.

La coalition tsikoa ne commença à changer de nature qu'à l'arrivée des pirates, à partir de laquelle elle se mit à avoir un rôle commercial plus actif. L'abbé Rochon, lorsqu'il s'entretint avec des vieillards tsikoa plusieurs années après l'époque de Ratsimilaho, entendit une tout autre version de l'histoire. Ils lui déclarèrent que les Tsikoa formaient simplement « le plus économe et le plus courageux » des peuples de la région.

> *[Ils]* avaient quitté leurs villages et avaient afflué en grand nombre vers le lieu de l'habitation des pirates, dans le dessein de se procurer divers objets de commerce dont ils sentaient l'utilité et la commodité. Ils recherchaient particulièrement les plus belles toiles des Indes, les mouchoirs du Mazulipatnam, les mousselines et quelques autres marchandises plus ou moins précieuses. Les habitants des bords de la mer, connus sous le nom d'Antavarres *[Antavaratra]* et de Manivoulois *[Manivolo]*, les voyaient parmi eux avec un vrai plaisir : ils auraient cru manquer à la fois au devoir de l'hospitalité et à l'affection qu'ils portaient aux pirates s'ils avaient mis le moindre trouble dans le commerce de bestiaux et de vivres de toute espèce, nécessaires à l'approvisionnement de leurs vaisseaux. (ROCHON Alexis Marie [abbé], *Voyage to Madagascar and the East Indies, op. cit.,* p. 162-163.)

Ce ne furent donc pas seulement des femmes marchandes qui affluèrent vers les nouvelles villes portuaires,

à partir des années 1690, mais aussi des hommes. Le transport des provisions à bord des navires, notamment, exigeait une nombreuse main-d'œuvre : des portefaix, des conducteurs de bestiaux et autres travailleurs de force – et toutes ces activités étaient traditionnellement masculines.

Il est vraisemblable que les Tsikoa, qui avaient le désavantage de la distance, revinrent à leur ancien mode d'organisation militaire pour protéger leurs convois et leurs établissements dans la région. Inévitablement, cette force armée se trouva impliquée dans les conflits locaux, qui se multipliaient depuis la fondation des villes portuaires. Même quand les marchands d'esclaves ne tentaient pas de fomenter des troubles, une telle concentration de richesses dans une société, où la virilité était intimement liée à une culture du vol de bétail et de la razzia, ne pouvait que susciter les convoitises, les rivalités et les conflits. « De là, nous explique Mayeur, les dissensions continuelles, le pillage des magasins, l'incendie des villages, les enlèvements des troupeaux, les ruines des récoltes sur pied, l'esclavage, la misère, tous les fléaux enfants de la haine et de la vengeance* ».

Dans le récit que fait Johnson des aventures de Nathaniel North**, il décrit la colonie pirate d'Ambonavola (la future Foulpointe) comme étant sans cesse sur le point d'être entraînée dans ces conflits. Ultérieurement, quand les marchands d'esclaves étrangers réapparurent en grand nombre – en quête de main-d'œuvre servile pour les économies de plantation, alors en pleine croissance, des îles Maurice et de La Réunion –, les pirates n'eurent d'autre choix, pour les contenir, que de s'allier avec une organisation militaire basée dans une autre

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 213.
** Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates*, *op. cit.*, p. 528, 538-539.

région de Madagascar. Sous peu, les Tsikoa se dotèrent d'un chef de guerre permanent et d'au moins deux garnisons permanentes. L'une était stationnée dans un camp palissadé, situé tout près d'Ambonavola. L'autre tenait ses quartiers à Vohimasina, la « capitale » tsikoa, une forteresse perchée au sommet d'une montagne, à quelques lieues de Fénérive.

Rien ne prouve que les Tsikoa levaient un tribut. Ils se contentaient, semble-t-il, de prélever une partie de tout ce qui entrait et sortait des ports, et se livraient à des rapts selon la demande des marchands d'esclaves. Cette activité prédatrice devait, sans aucun doute, reposer sur une forme d'arrangement avec les pirates qui contrôlaient les ports. Cependant, les colons pirates s'étaient montrés, depuis 1697, de plus en plus hostiles à la traite des Noirs. À mesure qu'ils s'intégraient dans la société locale et fondaient des familles mixtes, ils étaient de plus en plus confrontés à ce genre de violence arbitraire. Ils adoptaient naturellement le point de vue des familles malgaches et partageaient leur hostilité envers les esclavagistes. Mayeur remarque d'ailleurs que les Tsikoa prenaient soin d'exclure de leurs rapts les enfants nés d'un père étranger, et ils leur accordaient le libre passage à l'entrée ou à la sortie des ports dont ils contrôlaient les accès. Mais cette attitude conciliante ne suffit pas à amadouer les pirates. Toutes les sources convergent à ce sujet : lorsque la rébellion éclata, ils lui furent sympathiques et la soutinrent ouvertement.

C'est là que Ratsimilaho entre en scène.

Là encore, toutes les sources sont d'accord : le père de Ratsimilaho était un pirate anglais qu'on appelait Thamo («Tom») et sa mère se nommait Rahena. C'était la fille d'un chef du clan des Zafindramisoa – lequel existe

encore, de nos jours, dans les environs de Fénérive*. Ceci étant établi sans contredit, les sources divergent nettement. Selon Louis Carayon**, un officier français qui vécut quelques années sur la côte orientale, ses parents se rencontrèrent à Sainte-Marie, mais le père mourut avant même la naissance de Ratsimilaho, en fuyant une expédition lancée contre les pirates de Madagascar. Sa veuve, enceinte, hérita de ses réserves d'armes et de son trésor, les mit à la disposition d'une coalition de chefs qui venait de se former pour combattre les Tsikoa, à condition qu'ils fassent de son fils leur roi. Cette version laisse entendre que la formation de la confédération betsimisaraka n'avait rien à voir avec Ratsimilaho, mais elle n'est pas plausible, et ce pour diverses raisons – entre autres, parce qu'elle implique (sauf si c'est la date couramment retenue de la guerre qui est fausse) que Ratsimilaho serait né vers 1712 et n'aurait donc été âgé que de 18 ans en 1730, alors que son existence est rapportée par plusieurs Européens dès 1718. L'histoire conventionnelle a donc répété ce qu'en dit Mayeur***, selon lequel le père de Ratsimilaho, Tom – qui avait obtenu des autorités britanniques, par des moyens inconnus, sa réhabilitation –, prit une initiative peu courante dans les annales de la piraterie : il emmena son fils, alors jeune adolescent, et plusieurs autres enfants malgaches du même âge à Londres pour leur inculquer quelque éducation européenne. Mais au bout de plusieurs mois, Ratsimilaho eut le mal du pays et demanda

* Ravelonantoandro Andrianarison, « Les pouvoirs divinatoires des Antedoany de Fénérive-Est », mémoire ENS de philosophie, 2010, p. 2.
** Carayon Louis, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, *op. cit.*, p. 13-14.
*** Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 192-193.

à revenir à Madagascar. Son père le dota d'une grande réserve d'armes à feu et d'une partie de son trésor, et le laissa courir fortune.

Or cette version pose également quelques problèmes. Par quels moyens le père de Ratsimilaho est-il parvenu à rentrer en Angleterre ? Comment a-t-il pu convertir sa richesse mal acquise en une fortune légitime, à l'abri des soupçons ? Comment a-t-il acquis le vernis de respectabilité nécessaire pour procurer une éducation à ses enfants ? De quel genre d'éducation s'agissait-il ? Est-il resté en Angleterre, comme le laisse entendre Mayeur, ou a-t-il continué à jouer un rôle actif dans les événements au cours desquels son fils prit une part importante ? Et qui étaient donc les petits camarades malgaches de Ratsimilaho ?

On a beaucoup débattu de l'identité du père de Ratsimilaho. Mayeur pensait qu'il n'était autre que Tom Tew, un célèbre pirate basé à New York, qui avait pris part à l'expédition d'Avery en 1694. C'est extrêmement improbable, à moins que toutes les autres sources ne soient erronées, puisque Tew périt lors de l'abordage du *Ganj-i-sawai* et ne revint jamais à Sainte-Marie. En outre, il n'était pas anglais mais natif du Rhode Island. Hubert Deschamps* énonce une hypothèse plus plausible : le père de Ratsimilaho aurait été le pirate Thomas White. Mais, si c'est bien le cas, il faut que la chronologie conventionnelle soit très erronée, puisque Ratsimilaho est censé être né en 1694, que White n'est arrivé qu'en 1704 à Madagascar, où il aurait trouvé la mort à la suite d'un excès de boisson cinq ans plus tard. Tant qu'à émettre une hypothèse, je pencherais, quant à moi, pour Nathaniel North, qui

* Deschamps Hubert, *Les Pirates à Madagascar aux XVII^e et XVIII^e siècles*, *op. cit.*, p. 199.

était basé à Ambonavola et dont il est dit qu'il s'évertua à donner à ses enfants malgaches une éducation européenne – mais à l'île Maurice et non pas à Londres*. Les pirates changeaient souvent de nom ou avaient plusieurs surnoms, et je ne vois aucune raison pour laquelle il n'aurait pas pu être surnommé «Thamo». Mais là encore la chronologie poserait problème. La vraie faiblesse de ces diverses spéculations, c'est qu'elles partent toutes du principe que le père de Ratsimilaho était forcément un célèbre capitaine, sans doute parce qu'il est difficile d'imaginer, du point de vue de leurs auteurs, qu'un simple marin pût souhaiter éduquer ses enfants ou être en possession d'une telle quantité de butin. Or le butin des pirates était distribué à parts égales, et s'il est probable que certains équipages choisissaient d'élire des hommes éduqués comme capitaine, il n'existait aucune division de classe entre officiers et marins comme sur les autres vaisseaux. En outre, le sens commun nous suggère qu'il aurait été plus facile pour un pirate anonyme que pour un célèbre forban de revenir en Angleterre sans être arrêté. Il est possible que le père de Ratsimilaho ait été l'un des pirates qui acceptèrent l'offre d'amnistie du gouverneur véreux de l'île Maurice, amnistie qu'ils échangèrent contre une somme énorme en 1716. Ils se seraient ainsi trouvés en état de voyager en toute légalité, sans craindre d'être arrêtés**.

Mayeur prétend avoir appris ce voyage étonnant de la bouche de deux vieillards qui auraient, dans leur jeunesse, accompagné le futur roi lors de son voyage à Londres. Mais

---

* Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates, op. cit.*, p. 555.

** Carter Marina, « Pirates and settlers: economic interactions on the margins of empire » in Agha Sameetha et Kolsky Elizabeth (éd.), *Fringes of Empire*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, p. 59-60.

il ne dit rien de plus sur ces hommes, pas plus sur leur identité que sur le rôle qu'ils auraient pu jouer dans les événements qui suivirent le retour de Ratsimilaho à Madagascar.

Je pense que ces questions sont essentielles, car tout indique qu'il y eut une sorte de culture créole issue des pirates, qui ne se limita pas à Ratsimilaho, ni même aux futurs *malata*. Les pirates continuèrent de commercer et de piller dans la région de l'océan Indien jusqu'à la fin des années 1720. Selon une source*, Ratsimilaho lui-même avait fait de « nombreux voyages » sur la côte de Malabar et jusqu'à Bombay. Comme nous l'avons vu, il semble avoir suivi un apprentissage à la cour des Sakalava, qui grouillait à l'époque de conseillers pirates**. Plus tard, il utilisa sa connaissance des instruments de crédit pour organiser le commerce entre son royaume et des négociants européens***. Il semble raisonnable d'en déduire qu'il ne fut pas seul à cumuler de telles expériences et à acquérir de telles connaissances, et qu'elles ne se limitèrent pas aux seuls rejetons des pirates. Et d'ailleurs, même dans la narration de Mayeur, aucun *malata* ne joue de rôle actif dans les événements : tous les plus proches alliés et comparses de Ratsimilaho sont des hommes jeunes qui, comme lui, avaient été en contact avec des pirates et avec leur culture, mais qui étaient eux-mêmes d'ascendance purement malgache. Nous n'apprenons leurs noms que rarement, mais ils apparaissent régulièrement dans le récit : les deux compagnons anonymes qui allèrent avec lui à Londres; Andriambola, son cousin maternel; la

* Gentil de la Galaisière Guillame-Joseph, *Voyage dans les mers de l'Inde, op. cit.*, p. 526.

** Ellis Stephen, « Tom and Toakafo: the Betsimisaraka kingdom and state formation in Madagascar, 1715-1750 », art. cit.

*** Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 295.

petite bande d'amis qui l'accompagna lorsqu'il dut s'enfuir d'Ambonavola*; Tsiengaly, son « plus intime ami » et son commandant en second vers la fin de la guerre**…

Certains de ces compagnons furent les informateurs de Mayeur un demi-siècle plus tard, et il ne serait guère surprenant qu'en racontant cette histoire ils aient minimisé leurs propres rôles dans les événements. Les anciens, à Madagascar, sont censés être effacés et pleins de retenue. Cette modestie a sans doute conforté Mayeur dans son penchant à centrer tout son récit autour de la seule figure de Ratsimilaho, qu'il tenait à dépeindre sous les traits improbables d'un prince des Lumières et d'un législateur à la Solon qui créa la confédération betsimisaraka grâce aux seules ressources de son génie personnel. Certes, ce despotisme éclairé n'infirme pas la notion que la création de la confédération fut, en un certain sens, une expérience annonciatrice des Lumières, comme j'incline à le penser. Mais, dans cette expérience, la notion que tout reposait sur un seul chef charismatique, un monarque absolu, n'était essentiellement qu'un leurre, un stratagème. Sur les vaisseaux pirates, il était de bonne guerre d'acquérir une réputation de capitaine tout-puissant et assoiffé de sang pour intimider l'adversaire afin de le maintenir à distance ou de l'inciter à se rendre sans résistance – alors qu'en interne la plupart des décisions étaient prises à la majorité des voix. De même, les fondateurs de la confédération trouvaient tactiquement utile, surtout lorsqu'ils avaient affaire à des étrangers, de prétendre avoir un roi formidable et tout-puissant ; et l'existence bien réelle d'une quantité considérable de produits de luxe volés rendait

* *Ibid.*, p. 196-198, 209-210.
** *Ibid.*, p. 269-273, 287.

aisée la création d'un simulacre de cour royale, sans avoir à procéder à une réorganisation significative des modes d'activité et de production internes.

Ainsi, la confédération ne fut pas l'œuvre d'un seul homme, pas plus qu'elle ne fut la création collective des *malata*. Il n'y aurait rien de surprenant à ce que les jeunes gens qui semblent avoir joué un rôle central, tant dans sa conception que dans sa création, prissent pour modèles le fonctionnement des vaisseaux pirates et le mode d'organisation propres aux pirates. Ces formes étrangères étaient, après tout, celles qu'ils connaissaient le mieux et dont ils avaient l'expérience la plus directe. Il apparaît clairement, dans le récit de Johnson, que les flibustiers avaient délibérément transposé le mode d'organisation des équipages sur la terre ferme, lorsqu'ils élurent Nathaniel North « capitaine » des pirates d'Ambonavola. Johnson souligne que cette élection était intentionnellement destinée à impressionner leurs voisins malgaches, par une bonne gouvernance exemplaire. Et ceux des Malgaches qui avaient voyagé en Inde ou Europe l'avaient probablement fait en compagnie de pirates.

Enfin, un contexte que l'historien Kevin McDonald décrit comme « une culture hybride, mêlant les rites et rituels des boucaniers des Caraïbes aux coutumes et traits culturels des peuples malgaches de la côte* » est par nature favorable à une forme au moins partielle de synthèse politique. On peut déceler un tel syncrétisme à l'œuvre dans des pratiques comme le boucanage de la viande, les libations rituelles ou les pactes de fraternité scellés dans le sang (rite nommé « matelotage » chez les

* McDonald Kevin P., *Pirates, Merchants, Settlers, and Slaves: Colonial America and the Indo-Atlantic World*, *op. cit.*, p. 83.

pirates et *fatidra* par les Malgaches). Dans le prochain chapitre, je vais procéder à un réexamen de Mayeur à la lumière de ce métissage culturel. Nous ne savons rien, hélas, des délibérations par lesquelles Ratsimilaho et ses compagnons conçurent leur projet. Mais nous avons quelque connaissance des formes rituelles qui lui donnèrent vie, car elles ont été méticuleusement conservées dans la mémoire populaire.

LE DÉFI INITIAL

En 1712, selon Mayeur, Ratsimilaho, alors âgé de 18 ans et tout récemment revenu de son séjour écourté en Angleterre, vivait à Ambonavola (Foulpointe). Il songea que le meilleur moyen de rassembler les Antavaratra (gens du nord) pour s'opposer aux Tsikoa serait une sorte d'initiative spectaculaire, un *coup d'éclat*[*]. Il dépêcha à la capitale tsikoa son cousin Andriambola, porteur d'une corne de bœuf pleine de riz et coiffé d'un *felana*, sorte d'insigne et marque traditionnelle d'affiliation lors des guerres, de couleur blanche[**]. En offrant à Ramanano la corne, pour lui souhaiter abondance et prospérité, Andriambola lui expliqua que Ratsimilaho avait consulté ses ancêtres et que ceux-ci lui avaient indiqué que Ramanano n'avait aucun titre sur le Nord. Il lui déclara que si le chef de guerre des Tsikoa voulait

* En français dans le texte.

** Les guerriers de chaque camp, au cours d'un conflit, se coiffaient d'un insigne de couleur distinctive, afin de ne pas confondre malencontreusement l'ennemi et l'ami sur le champ de bataille. Dans le conflit qui s'ensuivit, les hommes de Ratsimilaho arboraient un *felana* blanc, et ceux de Ramanano un bleu [NdA].

vivre en paix avec Ratsimilaho, il devait s'en retourner dans son pays, au sud de l'île – tout en ajoutant que ce dernier consentait à permettre aux Tsikoa de conserver le contrôle de Tamatave, le port le plus méridional, afin que son peuple ne fût pas entièrement coupé du commerce étranger. Inutile de préciser que Ramanano réagit avec hauteur. Il refusa la corne d'abondance, s'abstint de faire un don en retour et conseilla à Ratsimilaho de quitter Foulpointe immédiatement, sous peine d'encourir sa colère : « Porte-lui le Vatou-af et le Voua-sirof (la pierre à fusil et la balle), c'est mon présent*. » Ratsimilaho dut donc s'enfuir et se réfugia à Sainte-Marie, avec quelques compagnons et sa réserve d'argent et d'armes.

Il convient de souligner certains aspects de cet échange initial qui ont échappé aux autres chercheurs. Dans le récit de Mayeur, le père du héros le renvoie de Londres à Ambonavola-Foulpointe, mais omet d'indiquer à quel titre exactement. Il est simplement dit que Ratsimilaho tenta en vain de rallier les *malata* ou les chefs locaux à une rébellion. Mais quand Ramanano lui transmet un message par l'intermédiaire de son messager, c'est à un personnage plus éminent qu'un simple habitant de la région :

> « Ratsimilaho ne recevra de moi ni le Ténarouc *[*tandokra, *corne]*, ni le Vare *[*vary, *corne]*. J'ordonnerai le fêle quand il en sera temps. Dis-lui : "Ramanano commande aux peuples nombreux qui habitent depuis le Manourou *[Manoro]* jusqu'à Angontsy. S'il a souffert que tu t'établisses à Foulpointe, ce n'a été qu'en considération des services que ton père leur a rendus ; mais il n'a jamais prétendu l'affranchir de l'obéissance que tu lui dois

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 196.

comme au souverain du pays. Il sait que tu es le fils d'un homme blanc de mérite, mais cette qualité ne t'ôte pas celle d'étranger. Ta mère était la fille d'un simple chef de la seconde classe, et tu n'as aucun droit au partage de l'autorité. Mais, puisque tu oublies ta qualité d'étranger et tes devoirs de sujet, Ramanano t'enjoint de sortir au plus tôt de Foulpointe et d'aller t'établir ailleurs. Prie les âmes de tes ancêtres de t'inspirer, car tu porteras bientôt la peine due à ton impudence." » (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 197.)

Il semble improbable que Ratsimilaho ait pu se contenter de demander la permission de vivre dans la maison de son père. Ce passage n'a de sens que si Ratsimilaho n'est pas un habitant ordinaire de la ville – une ville qui, quelques années après la mort de Nathaniel North*, devait encore grouiller de pirates à la retraite ou en activité, mais aussi de leurs épouses et de leurs veuves, ainsi que de leur parentèle malgache et d'autres autochtones, marchands ou parasites. Non, Ratsimilaho devait d'ores et déjà être reconnu à quelque titre officiel. Son père avait été un allié des Tsikoa, qui autorisèrent en conséquence son fils, malgré sa jeunesse, à jouer un rôle officiel dans le port – sans doute celui d'intermédiaire ou de contrôleur, étant donné qu'il savait lire et écrire, parlait plusieurs langues et connaissait bien les étrangers.

Ce statut donne une nouvelle signification au fait qu'il choisisse Andriambola, son cousin, pour porter son message à Ramanano. Ratsimilaho ne se présente pas comme fils de pirate mais comme « chef de la famille des

* S'il était vraiment mort… La date de son meurtre est incertaine. Et il est possible que l'ennemi malgache censé l'avoir tué dans son lit était un Tsikoa ou un allié des Tsikoa [NdA].

Zafindramisoa » et parle au nom des ancêtres de sa mère. De plus, Andriambola est le fils du frère de la mère de Ratsimilaho : il aurait dû, normalement, être d'un rang supérieur à celui de son cousin, mais il n'est que son messager – c'est-à-dire son subordonné. Ainsi, en déléguant son cousin à la cour de Ramanano, Ratsimilaho faisait plusieurs choses en même temps : il revendiquait sa propre primauté au sein de son clan, malgré le fait qu'il était, selon la norme, issu d'un lignage secondaire en tant qu'« enfant de la mère » ; il rejetait en même temps l'autorité de la coalition tsikoa ; et en agissant ainsi il outrepassait tant ses fonctions dans la ville, uniquement liées à son statut de *malata* allogène, que son rang inférieur au sein du système clanique.

LE GRAND *KABARY*

Mais revenons au récit. La petite bande de rebelles quitta Sainte-Marie pour s'établir plus au nord, dans le village d'Ambitsika, à l'entrée de la baie d'Antongil. Le défi qu'ils avaient lancé aux Tsikoa leur valut l'admiration des populations locales à plusieurs lieues à la ronde. Des *mpajanka* des clans voisins vinrent lui offrir du bétail, du riz, des moutons et de la volaille. Peu après, il les invita tous à un grand *kabary*.

Pour servir à notre enquête, il y a deux points qui sautent aux yeux dans le récit que fait Mayeur de ce *kabary* : l'exclusion des femmes et l'adoption d'un rituel politique qui relève clairement de la synthèse entre coutume malgache et usages des pirates.

L'exclusion des femmes démontre combien la création de deux républiques rivales – Tsikoa contre

Betsimisaraka – était une réaffirmation du pouvoir masculin face aux « cités des femmes » de la côte. Les femmes furent explicitement écartées de toutes les grandes assemblées fondatrices. En outre, les sources semblent avoir été conscientes de l'irrégularité de cette exclusion. Voici ce qu'en dit Mayeur*. Notez bien la phrase qu'il a biffée. Ce passage est le plus explicitement ethnographique de son manuscrit.

> Les Madécasses *[Malgaches]* appellent « cabarre » toute réunion d'individus en quelque nombre et pour quelque cause que ce soit, dont l'objet est précis. Il y a des cabarres d'amis, de familles, de villages, de peuplades, de provinces entières. ~~Les femmes n'en font jamais.~~ L'objet du cabarre en fait toute l'importance. Chez ce peuple curieux, ami des nouveautés et pour qui le temps n'est rien, tout est matière à cabarre : on fait cabarre pour écouter les aventures d'un voyageur, pour annoncer qu'on a entendu des coups de canon au loin, qu'on a vu un vaisseau au large, qu'il est arrivé de nouveaux Blancs avec des marchandises ; alors les commentaires sont sans fin. Il n'est si petite particularité qui n'occupe très sérieusement. Le compte rendu est ordinairement accompagné de circonstances merveilleuses, de récits exagérés auxquels tous les assistants prêtent une oreille attentive et une confiance entière, sans interrompre le discours qui dure quelquefois deux ou trois heures, à moins que l'orateur s'annonce qu'il a fini. […]
>
> Tous sont assis par terre, les jambes pliées, les bras croisés sur la poitrine, les mentons sur les genoux, un peu du *simbou* (pagne) retroussé sur l'épaule droite ; ils fument gravement

* Voir l'annexe 1, p. 197.

> du tabac dans une pipe dont le récipient est de terre cuite et le tuyau de bambou marron qu'ils se passent après en avoir fumé quelques bouffées ; et boivent le vin de miel, ou l'arak quand ils en ont, dans une calebasse qui fait le tour de l'assemblée. Ces cabarres se tiennent dans l'intérieur des maisons, ou à la porte lorsque le local ne le permet pas. (MAYEUR Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 199.)

Voilà, sans aucun doute, un tableau d'une sociabilité masculine typique, mais l'exclusion des femmes est effacée, au sens littéral, dans le manuscrit : l'auteur lui-même (ou le scribe et annotateur Froberville) l'a rayé. Car, en fait, les femmes n'étaient *pas* habituellement exclues des discussions politiques destinées à expédier les affaires courantes, que ce soit en ville ou dans les villages. Même si aucune source n'en atteste, les Betsimisaraka avaient peut-être, par compensation, adopté la coutume – courante chez les Tanala, plus au sud sur la côte est – de tenir des assemblées exclusivement féminines *(kabarin'ny vahivavy)* destinées à traiter d'affaires concernant les femmes – par exemple pour juger d'un crime commis contre une femme*. Il n'en reste pas moins qu'il est extrêmement inhabituel que les femmes malgaches soient entièrement exclues du débat public. Cette phrase a été biffée parce qu'elle était trop évidemment erronée, du moins en tant que généralisation : les femmes participaient non seulement aux *kabary* quotidiens mais aussi aux *kabary* de village, au cours desquels étaient discutées les affaires publiques et se déroulaient les procès. Pourtant, on ne trouve pas la moindre trace de présence

* RAVOLOLOMANGA Bodo, *Être femme et mère à Madagascar (Tanala d'Ifanadiana)*, Paris, L'Harmattan, 1993.

féminine dans aucune des grandes assemblées décrites dans le manuscrit de Mayeur – sauf celle d'esclaves ou de captives qui pouvaient y être présentées en tant que cadeaux, rançonnées ou libérées. De telles assemblées étaient donc autant d'affirmations réitérées de la primauté de Darafify sur Mahao – de la prépotence de la sphère traditionnellement masculine de la guerre.

LES PRESTATIONS DE SERMENTS

Mayeur décrit ensuite comment les organisateurs du *kabary* assignèrent à tous les participants leur place selon leur clan et leur rang en fonction de leur âge, « au préjudice de la richesse et de la puissance des individus ». Chaque clan avait son *mpisaka*, un bâton dont le porteur, possédant « un bel organe, une élocution facile et le talent d'intéresser », était délégué pour prendre la parole devant le conseil. Ratsimilaho ouvrit les débats en brandissant le *mpisaka* de son propre clan et, s'adressant à l'assemblée, l'appela à reprendre contrôle des terres que leur avaient léguées leurs ancêtres, dont les sépultures étaient, à l'heure même où il s'exprimait, profanées par les Tsikoa.

> Il finit ce long discours par une énumération pompeuse des grandes provisions que son père lui avait laissées en armes et munitions ; objets inappréciables ; et dans l'esprit de ces peuples source première de toute puissance et de toute prospérité.
>
> De mémoire d'homme jamais délibération plus importante n'avait occupé les esprits ; chacun crut devoir donner son avis ; les uns épouvantés par l'idée de lutter contre une autorité usurpée il est vrai, mais fortement établie, inclinaient

vers la paix; les autres sensibles aux malheurs de leur pays désiraient de l'en voir affranchi mais craignaient tout de ces dissensions intérieures pour la prospérité de leur commerce avec les Blancs. D'autres, et c'était le plus grand nombre, vantaient la guerre, ne respiraient que la guerre, et s'en promettaient les plus heureux résultats sous la conduite d'un homme qui dans un âge si tendre soignait à des si grandes idées tant de maturité dans les conseils, tant de prudence dans l'exécution et tant de moyens de les réaliser. Leur avis l'emporta. La guerre fut enfin unanimement résolue et le commandement général des Antavaratra *[gens du nord]* déféré à Ratsimilaho.

La décision fut donc prise au terme d'un long processus de recherche du consensus (les organisateurs avaient construit des huttes temporaires pour y loger les participants, sachant que les délibérations allaient probablement durer plusieurs jours). Et, à la fin de ces palabres, Ratsimilaho fut choisi comme *filohabe* – chef de guerre d'une confédération des « gens du Nord ». À en croire Mayeur, les arguments qu'il employa ne reposaient sur aucun principe abstrait, mais uniquement sur les droits ancestraux : la terre de leurs ancêtres était souillée par la présence des « gens du Sud », qui profanaient leurs tombeaux en les foulant aux pieds, en arrachant les piquets sacrés qui y étaient plantés, en dispersant les ossements sacrés des bœufs sacrifiés.

Jusque-là, rien que de très traditionnel – même si on peut noter qu'il est courant, à Madagascar, d'invoquer les coutumes ancestrales pour créer quelque chose de radicalement nouveau. La véritable innovation eut lieu lors du rituel par lequel fut scellée la nouvelle alliance.

À peine le dernier ompizac *[porteur de* mpisaka*]* eût-il fini de parler qu'on vit sortir d'un des groupes un homme qui

portait un bouclier. Il le déposa au centre du cabarre. Dans un coin de son *simbo* (pagne) étaient roulées des pierres à fusil, des balles de plomb, de la poudre à canon, un peu de râpures de vieux morceaux de marmite ou de gamelle cassée, ramassés au bazar, quelques parcelles d'or et d'argent, soit en lingots soit monnayés, et du gingembre. Il mit dans le bouclier autant de pierres à fusil, de balles et de prises de l'une et de l'autre poudre qu'il y avait de chefs antavaratra présents, il y ajouta un *voule* (bambou qui sert de mesure) d'eau puisée à la rivière voisine, mêla le tout avec la pointe d'un couteau, puis fit signe à tous les chefs de s'approcher.

Chaque chef fut légèrement incisé au creux de l'estomac. Le sang fut versé sur un morceau de gingembre, et chacun trempa sa sagaie dans cette mixture et en but une cuillérée tandis que l'officiant prononçait en leur nom ce serment :

« Nous te ferons obéissance, fils de Tham […] Rends-nous l'héritage de nos pères, rends-nous nos ports, rends-nous le commerce avec les Blancs. » Ce qui fut répété autant de fois qu'il y avait de chefs appelés au serment. Lorsque Ratsimilaho prit le breuvage : « Je jure, continua-t-il, de vous rendre l'héritage de vos pères, je vous rendrai vos ports et le commerce avec les Blancs, je vous rendrai les tombeaux de vos ancêtres. Vos femmes et vos enfants ne seront plus conduits à bord des vaisseaux des Blancs, vos maris ne seront plus sacrifiés sur le sable de la mer, brûlés par le feu du litemente* ou percés de la sagaie du Tsikoa. »

* Arbre à gomme dont on fait des torches et des flambeaux. Lorsqu'un esclave ou un criminel résiste et ne veut pas se laisser conduire sur le bord de la mer pour y être embarqué ou subir son jugement, on le force à marcher en le touchant avec des flambeaux faits de bois très

> Le serment proféré, […] « Puissent, reprit alors le ministre d'un ton d'énergumène, puissent les pierres à fusil de vos ennemis être sans feu, sa poudre sans action, ses balles ne jamais vous atteindre ; puissent les marmites et les gamelles ne jamais vous manquer pour faire cuire votre manger ! Puissent les bœufs être nombreux dans vos parcs, le riz être abondant dans vos maisons ! » Alors coupant en autant de parties qu'il y avait de chefs le gingembre teint de sang, il en distribua à chacun un morceau qu'ils avalèrent. C'est-à-dire : « vous avez bu le breuvage de bonheur *[rano masina]* mangez maintenant le pain de la fraternité ». Ils se donnèrent tous la main et retournèrent à leur place.

La plupart de ces détails – le gingembre, le mélange du sang, les objets symboliques – sont bien connus de quiconque maîtrise un tant soit peu la littérature sur les prestations de serment et les imprécations à Madagascar. Les serments politiques suivaient la même logique à l'œuvre dans le rituel du *fatidra*, ou fraternité du sang, et, en moindre mesure, dans celui des épreuves*. Dans chacun des cas connus, les parties contractantes invoquent un esprit essentiellement engendré par l'incantation et conçu

---

combustibles et enduits de la gomme de litemente. (Note de Mayeur.) Il s'agit probablement du benjoin.

* Graeber David, *Lost People: Magic and the Legacy of Slavery in Madagascar*, *op. cit.*, p. 63-66, 70, 348 ; Ellis William, *History of Madagascar*, Londres, Fisher & Son, 1838, I, p. 187-92 ; Cousins William, *Fomba Gasy* (Randzavola H., éd.), Antananarivo, Imarivolanitra, 1876 [1963], p. 91-95 ; Callet R. P., *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, documents historiques d'après les manuscrits malgaches, Tananarive, Académie malgache, 2 vol., 1908, p. 831-851 ; Decary Raymond, *Coutumes guerrières et organisation militaire chez les anciens Malgaches*, 2 volumes, Paris, Éditions maritimes et d'outre-mer, 1966 ; *idem*, *Mœurs et coutumes des Malgaches*, Paris, Payot, 1951, p. 196-98 ; Mangalaza Eugène Régis, *La Poule de Dieu*, *op. cit.*, p. 26.

comme une force de violence mystérieuse et invisible, dont la nature exacte est inconnaissable, et le conjurent d'infliger un terrible châtiment à celle qui violerait ses engagements. Dans des versions plus élaborées, ce rituel s'accompagne de la mise à mort et de l'horrible mutilation d'un animal, dont le corps est exposé pour incarner le sort qui attend le frère juré qui manquerait à son serment. L'une des premières descriptions d'une telle cérémonie se trouve dans l'histoire des pirates de Johnson*. Il y relate l'alliance que scella Nathaniel North, capitaine des pirates d'Ambonavola, avec un prince malgache, les deux parties s'entrelaçant doigts et orteils en vouant aux plus effroyables désastres quiconque enfreindrait son serment**. Ce pacte fraternel a dû être contracté quelques années seulement avant le grand *kabary* organisé par Ratsimilaho.

⋆

⋆ ⋆

---

* Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates*, *op. cit.*, p. 534.

** « Ils se jurent mutuellement de se faire toutes sortes de bons offices et de partager amis et ennemis. Pour le cas où ils viendraient à manquer à leur serment, ils se menacent de plusieurs malédictions, comme de mourir par la lance, d'être dévorés par un alligator ou foudroyés par la main de Dieu » *(op. cit.)*. Je remarque en passant que, dans les récits ultérieurs de prestations de serment, les balles, les pierres à fusil et la poudre sont absentes – avec une exception notable : la toute première description d'un tel serment dans les montagnes (dans l'*Histoire de Madagascar* de William Ellis, 1838, I, p. 188-189), où la cérémonie est encore très semblable à celle que décrit Mayeur, mêlant imprécations et vœux de santé et de prospérité. Dans les descriptions, rédigées en malgache un demi-siècle plus tard, de rituels pratiqués dans la même région (Cousins William, *Fomba Gasy*, *op. cit.*, p. 91-95 ; Callet R. P., *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, *op. cit.*, p. 831-851), les armes à feu et les bénédictions sont déjà absentes – et, en cela, ces rituels ressemblent à ceux qui m'ont été relatés spontanément par des informateurs contemporains [NdA].

La narration de ces cérémonies d'alliance semble être devenue un genre en soi au sein de la littérature orale. Tandis que Mayeur remarque que les délibérations du grand *kabary* qui donna naissance à la confédération betsimisaraka étaient – « de mémoire d'homme », du moins de celle de ses informateurs – les plus renommées, et qu'il transcrit çà et là des bribes de la discussion proprement dite, il s'étend bien davantage et avec beaucoup plus de détails sur les serments. On peut présumer que cela reflète en fait ce dont ses informateurs se souvenaient le mieux et qu'ils jugeaient méritant d'être raconté. Les paroles prononcées, les gestes accomplis formulaient à la fois une déclaration d'indépendance et un texte constitutionnel : par ce rituel, de nouvelles réalités politiques se *constituaient* en effet, en ce sens qu'il les engendrait et leur donnait forme.

Si c'est bien le cas, il est particulièrement significatif que les rituels liés aux prestations de serment que relate Mayeur (qui ne se limite pas à celui-là mais en décrit d'autres, ultérieurs et fort similaires, qui jalonnent la montée en puissance de la confédération betsimisaraka) diffèrent de manière notable du modèle habituel. Voyons les deux principales divergences.

D'abord, ils sont clairement une synthèse entre les rituels traditionnels malgaches de prestation de serment et ceux des pirates en même matière. Nous avons déjà cité le passage du récit de Downing où des chefs malgaches de Sainte-Marie font boire à leurs visiteurs un verre d'eau de mer mêlée de poudre à canon – « une cérémonie qu'ils avaient apprise des pirates* ».

Ensuite, les serments ne prennent pas la forme habituelle de l'invocation d'un esprit occulte, afin qu'il

* Voir supra, page 153.

punisse quiconque manquerait à sa parole. Et aucun des objets symboliques utilisés lors du rituel ne renvoie à des calamités susceptibles de châtier d'éventuels renégats. Voilà qui est extrêmement inhabituel. En fait, je n'ai connaissance d'aucun autre récit de rituel de prestation de serment malgache *(fatidra)* (et je ne parle pas seulement de ceux qui m'ont été rapportés ou dont j'ai été témoin lors de mon travail de terrain, mais de toute la documentation que j'ai par ailleurs pu consulter), où l'invocation de ces calamités n'occupe pas une place centrale – et moins encore où elle est entièrement absente. Alors que, dans le cas qui nous occupe, l'imprécation ne souhaite de malheurs qu'aux seuls alliés des ennemis – un peu comme dans les ensorcellements malgaches d'armes à feu* destinés à neutraliser les fusils de l'ennemi. Ensuite, plutôt comme cela se fait lors un sacrifice, l'invocation souhaite santé et prospérité à tous les frères jurés. On ne trouve habituellement aucun de ces éléments dans les pactes politiques malgaches. Une telle spécificité ne peut s'interpréter qu'en tant que manière d'affirmer que l'entité politique qui naît ainsi n'était pas, en son essence même, créée par la contrainte. Elle ne procédait pas même de l'attribution volontaire de responsabilités potentiellement coercitives – un contrat social, au sens classique du terme –, elle était en elle-même une transformation collective d'un pouvoir destructif (symbolisé par les armes à feu et la poudre) en une force commune de prospérité et de bien-être.

Alors que la plupart des pactes politiques malgaches – et beaucoup de ceux qui se concluent en Afrique – procèdent

* En malgache, ody basy ; par exemple, dans Vig Lars, Charmes : spécimens de magie malgache, Oslo, Universitetsforlagets Trykningssentral, 1969, p. 70-71.

de cette forme classique de contrat social*, le contrat betsimisaraka – tel qu'il est décrit par Mayeur, en tout cas – apparaît comme une exception délibérée, une dissidence préméditée, une tentative non pas de faire refluer la violence pour maintenir l'ordre social, mais plutôt de la transformer en quelque chose d'entièrement inédit.

RATSIMILAHO FAIT ROI

Peut-être faut-il se garder de conclusions hâtives, car lorsque de tels serments furent prêtés par la suite, si les nouveaux éléments sont toujours présents – les imprécations visant l'ennemi, l'invocation d'une prospérité et d'une fécondité collective –, une malédiction fut ajoutée à la fin du rituel. Avançons, à présent, rapidement dans le récit. L'armée nouvellement formée assiégea la ville portuaire palissadée de Fenoarivo. Les Tsikoa, apparemment, cultivaient du riz dans des champs marécageux proches de la ville pour le vendre aux équipages des vaisseaux de passage. Après quelques escarmouches sans conséquence, les Tsikoa, faussement rassurés par une ruse de guerre, furent victimes d'une embuscade pendant qu'ils récoltaient leur riz. Cette victoire permit à Ratsimilaho de les affubler d'un sobriquet railleur, les Betanimena, ou « grande boue rouge », par allusion à la terre rouge qui couvrait leurs corps lorsqu'ils s'enfuirent. On les appelle encore ainsi de nos jours. Grâce à une feinte habile, les gens du nord prirent Fenoarivo, et Ramanano se trouva pris au piège dans sa capitale montagnarde. Éprouvant des difficultés

* Graeber David, « Fetishism as social creativity, or fetishes are gods in the process of construction », *Anthropological Theory* 5 (4), 2005, p. 405-436.

croissantes à défendre ses voies d'approvisionnement, il fut contraint de solliciter la paix. Il offrit de céder Fenoarivo et Ambonavalona, mais demanda à conserver le contrôle du port le plus méridional, Tamatave.

Un nouveau grand *kabary* se tint alors. Ratsimilaho parvint à convaincre les *mpajanka* qui hésitaient à accepter cet accord de paix – en leur promettant que la guerre reprendrait immédiatement si les Betsimisaraka installés à Tamatave étaient maltraités en quelque manière que ce fût. Dans le traité qui conclut les négociations, Ratsimilaho fut reconnu par les Betanimena comme « roi de Foulpointe » (*mpajanka* d'Ambonavola), et, au même moment, comme chef de guerre permanent par les Betsimisaraka – c'est-à-dire qu'il lui revenait de diriger les opérations contre les Betanimena en cas de nouveau conflit.

Avant de rentrer chez eux, les *mpajanka* du nord furent conviés à un *kabary* final, à Ambonavola, par Ratsimilaho et ses compagnons, afin de préciser quels étaient les droits et les devoirs qu'impliquait son nouveau poste de « chef à perpétuité ». Une fois de plus, Mayeur s'abstient de décrire les discussions et arrangements politiques, il préfère s'étendre longuement sur les détails du rituel.

Pour commencer, l'un des *mpajanka* réunis (Mayeur ne précise pas lequel) déclare que Ratsimilaho devrait devenir leur dirigeant permanent – et jouir du droit de transmettre son poste à ses descendants – sous le nom de Ramaromanompo (« celui qui est servi par beaucoup de gens ») et que ceux qui étaient assemblés là se nommeraient dorénavant les Betsimisaraka. Tout cela était, à l'évidence, arrangé à l'avance :

> À peine l'orateur eut-il fini de parler que le ministre du serment parut avec le bouclier qui contenait l'or, l'argent,

la poudre, le gingembre destinés à en être le sceau. Tous les Pandzacs s'approchèrent. Il leur fit l'incision au creux de l'estomac. Après en avoir recueilli le sang sur le gingembre, et versé de l'eau dans le vase, il mêla le breuvage ; puis frappant le bouclier, pour avertir les contractants d'y tremper la pointe de leur sagaie, il se recula de deux pas en arrière, et le corps droit, les yeux élevés vers le ciel, il prononça ces mots : « Dieu bon au-dessus de tout ce qui est bon, esprits protecteurs des hommes, bonnes âmes de nos ancêtres, soyez témoins de l'alliance que font un grand nombre de peuples, qui vous prient de jeter un œil favorable sur ceux qui y seront fidèles, et d'abandonner ceux qui la violeront. »

Pendant cette invocation ceux que le serment concernait se tenaient par les deux mains, la pointe de pied appuyée l'un contre l'autre et gardant entre eux un profond silence. Quand elle fut finie, on leur distribua le gingembre, qu'ils mangèrent. Ensuite on leur présenta le breuvage contenu dans le bouclier dont ils burent chacun trois cuillerées. Celui qui le leur offrit commença par Ratsimilaho et lui dit à haute voix à l'instant où il le portait à la bouche : « Fils d'Andriamisoa, tu bois en présence de Dieu et de tes pères l'amour pour tes peuples, la bienveillance, la protection ; vous chefs, vous buvez l'obéissance et la fidélité ; que vos richesses soient grandes si vous êtes fidèles. Que la poudre de vos ennemis soit sans force, et leurs pierres sans feu ; que leurs balles ne vous atteignent jamais. Puissent vos champs de riz s'étendre des bords de la mer au sommet des monts Ambohitsimena, vos troupeaux couvrir de vastes plaines, vos enfants multiplier comme les feuilles des arbres. Puissiez-vous enfin ne jamais manquer d'eau pour boire ni de gamelles pour faire cuire votre manger. » Cette invocation fut répétée autant de fois qu'il y avait de parties obligées et admises au serment.

> Le breuvage fini, on renversa le bouclier par terre ; et en lui faisant faire quelques tours sur lui-même, on répéta encore autant de fois : « Puisses-tu être sagayé ; que tes os soient cousus dans un sac si tu ne gardes pas l'alliance. » Après l'imprécation qui mettait fin à la cérémonie, tous les chefs s'embrassèrent pour témoigner par ce signe commun de bienveillance qu'ils étaient frères et voulaient être amis pour toujours. (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.,* p. 220-221.)

La formule de l'imprécation et l'embrassade rappellent beaucoup le rituel par lequel le capitaine North, qui était, lui aussi, basé à Ambonavola, et son allié malgache se font frères de sang dans le récit de Johnson cité plus haut. Lors de ce *kabary*, les serments furent suivis de l'immolation de 20 bœufs, puis des femmes entrèrent dans le camp pour exécuter les danses de célébration et les hommes entonnèrent des chants à la louange de ceux qui étaient morts au combat.

À ce stade, il se produit quelque chose de très étrange dans le texte de Mayeur. Alors qu'il avait commencé ce chapitre en affirmant que l'assemblée avait été convoquée pour préciser l'étendue des pouvoirs du nouveau roi (chef à perpétuité étant une « simple dénomination sans s'expliquer sur les attributions »), dès qu'il a fini de décrire le rituel, voilà qu'il semble changer d'avis : il insère un paragraphe où il observe tout bonnement que, pour les Malgaches, le pouvoir est par nature absolu et n'est limité que par le tempérament ou le bon vouloir du roi, qui « ne connaît de foi que ses caprices ». Cette appréciation paraît délibérément fallacieuse – mais il est difficile de déterminer si c'est Mayeur ou ses informateurs qui affabulent ainsi. Il semble extrêmement improbable, en effet, que Ratsimilaho se soit vu accorder

de tels pouvoirs, même purement théoriques. Mayeur lui-même rapporte que Ratsimilaho a prêté le même serment que les autres chefs de clan lors de ce *kabary*. Comme par hasard, le pouvoir suprême et incontesté qu'il attribue à son héros s'accorde commodément avec le propos central de son manuscrit, selon lequel la confédération betsimisaraka ne fut que l'émanation des qualités personnelles hors du commun de cet homme providentiel. Mayeur ne dit rien, en revanche, des négociations où furent définis ses pouvoirs de chef de guerre, telles qu'elles durent avoir effectivement lieu, que ce soit formellement ou informellement. Il faut attendre l'avant-dernier chapitre pour qu'il glisse quelques informations sur les résultats de ces négociations cruciales. Il y décrit l'art de gouverner de Ratsimilaho. On y apprend, par exemple, qu'il permit à chaque *mpajanka* de conserver ses pouvoirs, tels qu'ils étaient définis par la tradition locale, mais aussi qu'il donna à tout un chacun le droit de convoquer un *kabary*, auquel devait assister le roi et au cours duquel toute décision impopulaire pouvait être annulée et tout usage odieux aboli.

Néanmoins, la question subsiste : la contradiction dans le récit de Mayeur est-elle simplement due à une confusion personnelle de celui-ci ou bien reflète-t-elle des tensions plus fondamentales au sein de l'appareil d'État betsimisaraka ? Les indices dont nous disposons donnent à penser que ces tensions étaient bien réelles. Les sources malgaches affirment souvent, elles aussi, que les monarques ont, par définition, des pouvoirs illimités. Il est probable que les anciens compagnons d'armes de Ratsimilaho, en se confiant à des étrangers comme Mayeur, leur assuraient que c'était aussi le cas de ce chef de guerre prestigieux.

Ensuite, le récit prend un nouveau virage inattendu. La prochaine initiative notable de Ratsimilaho est de

convier plusieurs *malata* éminents, fils de pirates comme lui, pour les combler de bienfaits et leur assurer, en privé, qu'il n'avait aucun intérêt à remettre en question la position qu'ils avaient acquise dans la société locale. En fait, aucun autre *malata* que lui n'avait assisté au grand *kabary* ni participé à la guerre de sept semaines qui s'en était ensuivie. Mayeur* mentionne fréquemment la «jalousie» et les «menées» de cette «caste» et l'inquiétude de Ratsimilaho qui craint de les voir rallier le camp adverse.

Ce qui apparaît clairement, à la lecture du récit de Mayeur, c'est que le statut privilégié des *malata* existait déjà : il venait d'être octroyé par la confédération tsikoa, alors même qu'ils ne constituaient pas encore un groupe social cohérent – ce qui n'a rien d'étonnant, puisque les plus âgés d'entre eux devaient alors avoir une petite vingtaine d'années. Pourquoi les organisateurs de la confédération attachaient-ils autant d'importance à un groupe dont le rôle économique et militaire, à ce moment-là, ne devait pas être bien important?

*
* *

Pour comprendre ce qui leur valut une reconnaissance aussi précoce, il convient de revenir sur le contexte général de la présente enquête. Comme nous l'avons vu, le premier effet de l'apparition des pirates à Madagascar fut de permettre à un grand nombre de femmes entreprenantes et ambitieuses, pour la plupart issues de lignages prééminents – ce qui leur valait le titre de «princesses», de même que

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 196, 205-206, 223-24, 231, 298, 302.

le moindre chef local avait celui de *mpajanka* («roi») – de prendre le contrôle de leurs richesses et de leurs rapports sociaux. Ce faisant, elles créèrent avec leurs maris et amants pirates les villes portuaires qui étaient appelées à dominer la région, dans l'histoire ultérieure de la côte orientale. Ce projet consistait, en partie, à briser le pouvoir des Zafy Ibrahim, auxquels était dévolu précédemment le rôle d'intermédiaires. Ratsimilaho était lui-même le fils d'une de ces femmes ambitieuses – laquelle, comme par hasard, n'apparaît pas une seule fois dans le récit de Mayeur (alors qu'il n'y a aucune raison de penser qu'elle ne vivait plus à l'époque des exploits de son fils). Or tout indique que les épouses des pirates nourrissaient l'ambition à long terme de constituer leur progéniture en une nouvelle caste intermédiaire d'étrangers de l'intérieur, qui remplacerait totalement les Zafy Ibrahim. Le poids social et le prestige de ces enfants métis paraissent donc évidents – et le plus sûr moyen de leur réussite politique et sociale, c'était qu'ils se marient entre eux (ou avec d'autres étrangers).

C'est d'ailleurs bien ce qui s'est passé ultérieurement, et on peut dire qu'en s'empressant d'accorder des privilèges spécifiques aux *malata*, les Tsikoa avaient déjà pris acte de la pertinence de ce grand dessein, au point de reconnaître d'emblée que Ratsimilaho en faisait partie intégrante (puisqu'il semble avoir occupé un poste important à Ambonavola). Ratsimilaho dépassa cette logique d'alliance entre *malata* et Tsikoa lorsqu'il défia ces derniers en s'identifiant au clan de sa mère et en faisant cause commune avec d'autres *mpajanka* du Nord pour concevoir et organiser la confédération betsimisaraka. Mais lorsque plus tard il prit l'initiative de négocier avec « les *malata* », il semble qu'en fait il négociait, indirectement, avec les pirates restés à Madagascar et leurs épouses, afin de les

rassurer et de leur signifier qu'il n'entraverait pas leur projet de création d'une nouvelle aristocratie.

Il est donc fort plausible, en l'occurrence, que les allusions répétées de Mayeur à la jalousie des *malata* et aux machinations qu'ils tramaient en coulisses ne visent pas tant les *malata* eux-mêmes (qui pour la plupart étaient encore des adolescents) ou leurs pères (qui semblent avoir été d'emblée favorables aux projets de Ratsimilaho, fils de l'un des leurs) que leurs mères, qui avaient été explicitement exclues des grands *kabary* successifs*. En tentant de séduire directement leurs fils aînés, Ratsimilaho essayait sans doute de contourner ces femmes puissantes mais aussi, par des voies détournées, de les ménager et de se les concilier.

*
* *

Après un bref répit, la guerre recommença. Un clan nommé Fariavahy se plaignit d'être maltraité à Tamatave. Après une tentative avortée de médiation, les deux camps mobilisèrent d'énormes troupes et se mirent à négocier, chacun de son côté, avec d'éventuels alliés. La guerre qui éclata alors dura plusieurs années et ne s'acheva qu'en 1720, après le long siège d'une place forte betanimena du nom de Varangarombato. Selon Mayeur, ce conflit différa en tout de ceux qui avaient eu lieu précédemment dans le Nord-Est, car Ratsimilaho et Ramanano employèrent tous deux des méthodes militaires modernes, empruntées aux Européens. Alors qu'auparavant la guerre

* Il convient de noter qu'en malgache les termes qui désignent la jalousie et l'envie *(fialonana, ankasomparana)* sont presque toujours (surtout quand ce travers est associé à des manigances secrètes) des euphémismes dont on use pour éviter de prononcer le mot « sorcellerie » [NdA].

consistait principalement en expéditions nocturnes *(tafi-kamainty)*, les confédérations rivales eurent recours aux manœuvres en plein jour, à la création de postes fortifiés et aux techniques de la guerre de sièges. Ces perfectionnements semblent autant de prolongements des formes militarisées de commerce déjà courantes sur la côte est. En fait, la plupart des péripéties de ce conflit, telles que les décrit Mayeur, sont liées au transport, à l'immobilisation et à l'interception de convois de riz, de bestiaux, d'armes et de munitions destinés aux villes assiégées et aux positions militaires encerclées – ainsi qu'à la mobilisation des forces armées dont Mayeur prétend (certainement en exagérant) qu'elles comptèrent jusqu'à 10 000 hommes lors de certaines longues campagnes. Or il aurait fallu un soutien logistique extrêmement élaboré pour approvisionner ne serait-ce que quelques milliers de soldats pendant une période prolongée.

Les mousquets revêtirent une importance particulière pendant cette guerre. Au début, Ratsimilaho disposait en la matière d'un grand avantage, car il possédait personnellement 200 mousquets, qu'il distribua avec circonspection, au début du conflit, aux représentants de chaque clan. À en croire l'abbé Rochon, l'intervention des pirates dans la guerre – qu'ils auraient selon lui provoquée « en faisant les derniers efforts pour soulever » les gens du Nord contre les Betanimena – se limita à vendre « à un très haut prix des armes et des munitions de guerre » aux seuls Betsimisaraka, qu'ils soutinrent ostensiblement mais trahirent en donnant secrètement aux Betanimena « le conseil perfide d'échanger avec un vaisseau européen nouvellement arrivé à Foulpointe leurs prisonniers pour des armes à feu et des munitions de guerre ». À la suite de quoi, les Betanimena « s'en trouvèrent même beaucoup

mieux pourvus que leurs ennemis* ». Ainsi les pirates, jouant sur tous les tableaux, fournirent aux deux camps des armes modernes. Il importe à présent de comprendre le véritable rôle des armes à feu dans ce conflit.

Nous avons déjà constaté le rôle prééminent des objets servant à recharger les mousquets (pierres à fusil, poudre à canon et balles en plomb) dans les rituels nouveaux. De même que des cornes pleines de riz étaient offertes en gage de paix, les pierres à fusil et les balles étaient envoyées aux ennemis en guise de déclaration d'intentions hostiles. Les deux symboliques (attributs du mousquet et emblèmes de prospérité) étaient mêlées dans les prestations de serment. Je l'ai dit, le *fanafody* – dans le sens d'amulette destinée à pourvoir son porteur de pouvoirs miraculeux – est entièrement absent du récit de Mayeur, alors même qu'il était presque systématiquement utilisé lors des guerres malgaches – comme cela est bien documenté dans d'autres contextes malgaches. Il ne mentionne jamais les Zafy Ibrahim, les Antaimoro et les Zafiraminia dont nous savons qu'ils étaient actifs dans la région, et qui étaient justement des spécialistes en matière de sortilège et d'envoûtement. Cependant, cela correspond bien à la logique des fondateurs de la confédération betsimisaraka, si effectivement ils tentaient de créer une sphère masculine et guerrière, en opposition consciente et délibérée à la sphère féminine qui entourait les pirates – Darafify contre Mahao, une fois de plus…

Les armes à feu, dans les récits de l'époque, se substituent, à mon avis, aux amulettes. Les mousquets étaient, très concrètement, des objets magiques : ils étaient tout aussi mystérieux, tout aussi nantis d'extranéité et d'arbitraire

* Rochon Alexis Marie (abbé), *Voyage to Madagascar and the East Indies, op. cit.*, p. 164-165.

que les talismans, et encore plus périlleux. Il convient de souligner ici que les armes à feu en usage à Madagascar à cette époque étaient extrêmement peu fiables. Les marchands européens avaient tendance à écouler des lots de basse qualité auprès des non-Européens. Les conditions tropicales rendaient leur utilisation encore plus hasardeuse. Les mousquets faisaient long feu ou, au contraire, dysfonctionnaient dangereusement. Utiliser une arme aussi défaillante sur le champ de bataille, c'était prendre un pari audacieux. Elle permettait de détruire un ennemi à longue distance avec une force, une précision et une vitesse qu'aucun javelot ne pouvait atteindre ; mais elle pouvait également exploser dans les mains du tireur. C'est en partie pour cette raison que les mousquets étaient arborés en tête des colonnes de guerriers, un peu comme auraient pu l'être des *ody* ou des *sampy*, ou tout autre talisman protecteur. Leur usage sur le champ de bataille se limitait souvent au tir en l'air par les chefs, pour annoncer le début des hostilités, ou au tir d'une salve initiale avant que les armées ne s'affrontent au javelot et à la sagaie*. En tant que commandant, Ratsimilaho sembla avoir apporté quelques innovations en la matière – par exemple, faire usage des armes à feu les plus fiables pour concentrer les tirs sur les ennemis postés au sommet des fortifications, afin de couvrir les guerriers qui prenaient d'assaut des parapets**. Mais les combats se déroulaient encore très largement à l'arme blanche et au corps-à-corps.

---

* Decary Raymond, *Coutumes guerrières et organisation militaire chez les anciens Malgaches, op. cit.* ; Berg Gerald, « The sacred musket: tactics, technology and power in eighteenth-century Madagascar », *Comparative Studies in Society and History* 27, 1985, p. 261-279.

** Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 206 ; Berg Gerald, « The sacred musket: tactics, technology and power in eighteenth-century Madagascar », art. cit., p. 266-267.

Si la stratégie militaire se bornait, ou peu s'en faut, à protéger ou à perturber des voies d'approvisionnement – ce qui la rendait concomitante des stratégies commerciales –, les batailles, quand elles avaient lieu, étaient classiquement héroïques, foisonnant d'exploits personnels, de duels, d'échanges de défis et d'insultes – un peu comme dans un récit homérique, une saga islandaise ou une épopée maorie. Plutôt que de relater en détail les campagnes successives et les retournements d'alliances, je me contenterai de fournir une description qui donnera une idée de cette Iliade malgache.

L'HÉROÏSME GUERRIER

Dans les premiers jours du siège de Varangarombato, le plus adroit et le mieux renommé des guerriers betsimisaraka était un jeune homme du clan Fariavahy, nommé Andriamahery.

> Son habileté dans l'art de manier la sagaie et de lancer de loin le javelot, son adresse à se servir de l'arme à feu des Européens, plus que tout encore son courage et son intrépidité, en faisaient un des plus redoutables ennemis des Betanimena. Il n'était point d'assauts, point de combats où ne le conduisissent et l'amour de la gloire et le désir d'avoir un sautereau de sagaies à déposer à son retour aux pieds de celle qui avait charmé son cœur. Ces puissants mobiles lui marquaient toujours sa place dans les premiers rangs. Quiconque le suivait était sûr de vaincre ; quiconque s'opposait à lui moissonnait la défaite ou la mort. Cet Hector des Malgaches n'avait point encore trouvé d'Achille. Ramanano avait cessé de compter les Betanimena que

son bras avait immolés. (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 250.)

Mayeur remarque qu'Andriamahery n'avait pas encore prêté le serment d'allégeance, mais sa loyauté était telle que Ratsimilaho lui accordait une confiance absolue. Un jour, il lui ordonna de lancer un assaut de diversion contre un fortin dans la montagne, pendant que lui-même irait, à la tête du gros des troupes, intercepter un convoi fluvial de riz destiné à l'ennemi.

Le prince part. Andriamahery obéit. L'action commence. Celui qui commandait le poste, homme d'un grand courage et d'un âge avancé, nommé Mandrirezy, voit le fougueux Andriamahery à la tête des siens, renverser tout ce qui s'oppose à son passage et s'indigne qu'une blessure grave qu'il a reçue dans le dernier combat ne lui permette point d'arrêter l'audacieux. Déjà quatre des siens viennent de tomber sous ses coups. Trois ont été immolés en franchissant la palissade, le quatrième est tombé après l'avoir franchie. Mandrirezy ne peut soutenir ce spectacle. « Taureau furieux, dit-il, tes cornes toucheront aujourd'hui la terre; elles seront attachées aux piquets des tombeaux betanimena. » Il dit et prend un faisceau de javelots, le jette en dehors de l'enceinte, et le suit, appuyé sur sa longue sagaie; Andriamahery le voit. « Que viens-tu chercher ici? » dit-il. « Pourquoi ne pas rester dans la maison à tenir les cabarres de famille? C'est là ta place. Tiens, voilà qui te fera repentir d'en être sorti. » À ces mots son bras vigoureux lance un javelot, un autre le suit, tous deux frappent le bouclier de Mandrirezy. Un troisième traverse son *simbo* et s'y embarrasse. Mandrirezy le détache. « Pourquoi, lui dit-il, tiens, voilà pourquoi. » Il saisit le javelot et, le renvoyant à son ennemi, le lance. « C'est pour que tu ailles tenir le cabarre des morts. »

Cette sorte de raillerie réciproque est caractéristique de l'héroïsme guerrier : dans les récits épiques, l'action environnante cesse entièrement lorsque s'affrontent deux guerriers réputés. Et c'est exactement ce qui se produisit ce jour-là :

> Le trait vole, frappe le bouclier d'Andriamahery et s'incline vers la terre : alors, réduits tous deux à la grande sagaie, ils s'avancent l'un contre l'autre et furieux se portent les coups terribles. Leurs boucliers sonnants retentissent au loin. À ce bruit, la foule des guerriers se presse, les coups sont suspendus, tous s'arrêtent, tout immobiles, et se font spectateurs du combat. (Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 251.)

Le combat prend une tournure inattendue lorsque Andriamahery trébuche en portant un coup puissant et tombe sur la sagaie de son adversaire, laquelle lui transperce la tête. Mandrirezy s'empare aussitôt du corps, le charge sur ses épaules et le précipite de l'autre côté de la palissade, dans son propre camp. Pendant ce temps-là a lieu un autre duel : Ratsimilaho, ayant repéré le convoi betanimena dans la forêt, se jette impétueusement dans les eaux du fleuve et, après un échange de coups entre lui et Ramanano en personne, n'est sauvé par ses hommes qu'*in extremis*, alors qu'il est entouré d'ennemis, sous une pluie de javelots dont il se protège avec un bouclier brisé.

Aussitôt rescapé, Ratsimilaho se souvient de la diversion dont il a confié l'exécution à Andriamahery et se hâte de revenir sur ses pas pour lui porter renfort mais apprend que celui-ci a péri.

À ces mots, suivis du récit de l'événement funeste, tous les projets de vengeance s'assoupissent. Andriamahery n'a plus besoin de secours, mais Andriamahery mort doit entrer dans le tombeau de ses ancêtres. Il est mort en brave. Il viendra un temps où les Betanimena le pleureront aussi ; mais son corps au pouvoir de l'ennemi, son corps en proie aux animaux sauvages et à la risée d'un ennemi, cette idée est affreuse ; elle absorbe tout autre sentiment dans l'âme du héros. Il ne veut qu'Andriamahery et l'envoie redemander. Mandrirezy fait répondre que Andriamahery est à lui, parce qu'il l'a vaincu et qu'il ne le rendra point sans rançon.

« Que te faut-il ?

— Cent bœufs et dix esclaves.

— Tu mets le hasard à un trop haut prix.

— Ce n'est point le hasard qui m'a porté vers lui… je veux cent bœufs et dix esclaves, ou je le dépèce et vendrai ses membres.

— Andriamahery n'a plus de père, plus de frère, sa mère seule et une sœur lui restent.

— Il reste des Fariavahy. Le mépris s'attachera à eux s'ils ne les achètent point.

— Je ne suis ni père ni frère de Andriamahery, je ne suis point Fariavahy, et cependant je le rachèterai. Je te payerai cent bœufs et dix esclaves demain au soleil levant.

— Jure que tu me donneras cent bœufs et dix esclaves.

— Je te le jure.

— Je choisirai les esclaves.

— Tu les choisiras.

— Prends Andriamahery. Ce jeune homme était brave. Il a été malheureux.

— Aussi sera-t-il porté entier dans le tombeau de ses pères. »

S'ensuit une description des obsèques : la mère et la sœur d'Andriamahery* s'épuisent à danser « pour lui donner un courage dont il n'a plus besoin », après l'avoir fait, sans doute, pendant la bataille, selon la pratique traditionnelle des Betsimisaraka, dont les femmes avaient coutume de danser pour insuffler de la vaillance aux combattants. La parentèle du défunt, ses amis et ses esclaves, « le parent de manilles, de pendants d'oreilles, de colliers d'or garnis de corail que fournit Ramaromanompo *[Ratsimilaho]* […] le revêtent de [ses] sept plus beaux pagnes ». Deux heures avant l'aube, son corps est mis dans un cercueil fait d'un tronc d'arbre fendu en deux, au milieu des chants de deuil et de célébration de ses hauts faits. Puis on l'enterre « au lieu même où la terre a été rougie de son sang** ».

Tout cela montre que les femmes n'étaient pas, en fait, absentes du théâtre des combats, même si elles étaient reléguées dans les coulisses, réduites à un rôle si marginal aux yeux du narrateur qu'il éprouve rarement le besoin de les mentionner. Certes, le fait que la guerre dura des années et qu'un si grand nombre de personnes en subirent les effets ne pouvait qu'influer, de manière plus générale, sur l'équilibre des pouvoirs entre hommes et femmes – au détriment de celles-ci. Le lendemain matin,

---

* Il n'est pas précisé ce qu'il advint de « celle qui avait charmé son cœur » [NdA].

** Mayeur précise qu'à une date ultérieure, quand « la paix sera rétablie entre les deux peuples », le corps sera revêtu de pagnes neufs et transporté dans son tombeau ancestral, au-dessus duquel on érigera le traditionnel piquet sacrificiel. Le renouvellement de l'enveloppe textile anticipe sur la coutume montagnarde ultérieure du *famadihana* ou retournement des morts [NdA].

Ramaromanompo donne ordre que les cent bœufs promis s'avancent dans l'intervalle qui sépare les deux camps. Cinquante esclaves marchent derrière afin que Mandrirezy choisisse. Mandrirezy sort, pousse les cent bœufs dans la palissade betanimena et choisit ses dix esclaves parmi ceux des siens qui sont prisonniers.

« Je vois que ta parole est vraie, dit-il à Ramaromanompo. Je pourrai donc un jour faire le serment avec toi. Voilà bien des richesses pour un cadavre que les vers vont manger.

— C'est le corps d'un brave, répondit le prince, je le prise ce qu'il vaut.

— Je prends tes bœufs parce que j'en ai besoin ; je prends tes esclaves parce qu'ils sont mon peuple mais je rendrai les bœufs et j'échangerai les esclaves. Je te le promets sur cette terre fraîchement remuée. »

Et du doigt il désigne la tombe d'Andriamahery.

« Garde ces bœufs et ces esclaves, ils sont le prix du courage.

— Je te les rendrai parce que je suis riche ; je te les rendrai pour que la famille d'Andriamahery les sacrifie sur sa tombe, car je n'ai vu ni le couteau du sacrifice ni le festin des morts.

— Ennemi généreux, je pourrai donc un jour faire le serment avec toi ; je te le ferai ; je recevrai ton présent et nous le consommerons ensemble sur la pierre de mémoire. »

Après ces mots, les deux héros se prennent la main et se séparent. Chacun rentre dans son camp. L'appareil des hostilités, suspendu pendant la nuit, se remontre. (MAYEUR Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.,* p. 255.)

Gestes magnifiques, dons somptueux… Tout cela constitue, autant que les rodomontades et les combats

d'homme à homme, l'essence même du comportement héroïque. Et Mayeur – que l'on a vu plus haut comparer les héros malgaches à Hector et Achille – est bien conscient de la résonance homérique d'une telle narration et ne se prive pas de l'accentuer. Le simple fait qu'on se remémorait de tels détails cinquante ans plus tard atteste clairement l'existence d'un genre héroïque dans la littérature orale malgache, mais cela prouve aussi que la guerre avait laissé le souvenir d'un temps où des individus pouvaient, grâce à la force pure de leurs qualités personnelles, accomplir des hauts faits aux effets durables. Les événements qui sont liés à la mort d'Andriamahery semblent avoir été considérés comme particulièrement significatifs, sans doute parce qu'ils présagent de la réconciliation entre les deux peuples, les Betsimisaraka et les Betanimena, qui allaient ultérieurement n'en former qu'un seul. Lorsque Mayeur achève sa narration par le retour à la paix, il ne manque pas d'observer que, si Mandrirezy était mort juste avant la fin du conflit, son fils Zahimpoina honora le vœu de son père et rendit à Ratsimilaho les cent bœufs et les dix esclaves qu'il lui avait payés pour la rançon du corps d'Andriamahery. Ratsimilaho prit à sa charge tous les frais occasionnés par la translation et l'inhumation rituelle de la dépouille de son fidèle lieutenant, sacralisée par l'immolation de 20 bœufs sur la pierre de mémoire qui couvrait le tombeau clanique*.

Ainsi cette histoire commence et se termine par des sépultures. Dans son premier discours, Ratsimilaho évoque avec emphase la profanation systématique des tombeaux ancestraux par les Tsikoa. Et la guerre s'achève par le transfert de milliers de corps d'hommes tués au combat dans ces mêmes tombeaux, à présent renouvelés,

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 296.

offrant à un peuple naissant un repère matériel collectif. Une grande partie des trésors amassés par les pirates fut ainsi retranchée des cassettes des survivants et des comptes commerciaux des veuves et filles des pirates, pour être absorbée dans le circuit du don héroïque et, plus tard, pour être enterrée avec les héros morts, afin de se transformer en structure mémorielle autour de laquelle le peuple betsimisaraka, nouvellement créé, allait s'organiser.

LA COUR, LE ROYAUME ET L'ASCENSION DES ZANA-MALATA

Une autre partie de ces trésors, et non des moindres, se retrouva à la cour d'Ambonavola, ville qui allait bientôt être plus connue sous le nom de Foulpointe (le roi avait également une résidence de rechange non loin de là, à Fenoarivo). Sur la côte orientale, de l'époque de Henry Avery et de John Plantain à la fin du XVII^e^ siècle à celle du comte Beniowski dans les années 1770, l'apparence d'une cour puissante, soutenue par des gardes bien armés et servie par des domestiques richement parés, était trompeuse, nous l'avons vu, quant à la réalité du pouvoir exercé par le «monarque» qui y trônait. Cela n'est vrai, tout du moins, que si le «pouvoir» se mesure par la capacité à contrôler l'activité rituelle et les ressources de la population environnante. Il n'y a guère de preuves qui attestent que Ratsimilaho soit parvenu à rallier autour de lui ses «sujets» autrement qu'en levant des troupes pour défendre son territoire contre les incursions des guerriers des régions voisines. En cela il diffère peu des autres chefs de guerre malgaches. Il a bien tenté de créer, dans chaque village de quelque importance, des entrepôts pour y

stocker le riz destiné à l'exportation et au ravitaillement des voyageurs. Il a également entrepris d'améliorer les communications et d'encourager l'extension des routes. Mais il existait déjà des greniers collectifs du même genre, et le transport en gros des denrées destinées aux ports était de longue date lié à des fonctions militaires. Mayeur précise qu'une partie – qu'il estime à environ dix pour cent – des réserves alimentaires de chaque *mpajanka* local était acheminée vers la capitale pour garnir les entrepôts de Ratsimilaho, mais il ajoute que le mode de recouvrement (dont on ne sait rien) de ce tribut était laissé à l'appréciation des *mpajanka*, ce qui laisse supposer qu'il s'agissait de contributions plus ou moins volontaires*.

Si Ratsimilaho retint à sa « cour », en tant que « messagers », certains jeunes gens apparentés aux *mpajanka*, et s'il employait ses esclaves personnels pour gérer ses stocks, cela ne déboucha pas sur la création d'une administration bureaucratique. Il n'y avait pas non plus de conseil permanent des chefs locaux, et rien n'indique qu'il tenta de créer un système ressemblant au *fanompoana* des mérina, dans lequel le rang hiérarchique de chaque lignage correspondait au rôle particulier qui était assigné à celui-ci dans les rituels de sacralisation organisés en hommage au souverain. Quoi qu'il en soit, les clans betsimisaraka restèrent non hiérarchisés. Les archéologues n'ont pas trouvé de preuves de hiérarchie sociale en fouillant les sites de la région. Le système des trois rangs de *mpajanka* cesse d'être mentionné à partir de l'instauration de la confédération betsimisaraka. Les Zafy Ibrahim, comme toute autre caste établie d'experts du rituel, ne

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), op. cit.*, p. 292 ; Cabanes Robert, « Guerre lignagière et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles », art.cit., p. 172.

bénéficièrent d'aucune reconnaissance officielle et leurs privilèges ne furent pas renouvelés. L'abaissement de ces élites caduques semble avoir été irrévocable.

La classe émergente des *malata*, qu'on nommera plus tard Zana-Malata, constitue l'unique exception à cette déchéance des groupes ethniques spécialisés dans les pratiques sacrées. Dans les derniers temps de la guerre, Ratsimilaho autorisa ceux d'entre eux qui avaient atteint l'âge de combattre à former leurs propres camps et détachements, leur attribua autant que possible des fonctions de commandement et, surtout, les exempta tous des prestations de serment qui liaient entre eux les autres Betsimisaraka (à commencer par lui-même*). Cette dernière faveur, « qui lui gagna à jamais le cœur des *malata* », est tout à fait remarquable, car ces serments étaient politiquement constitutifs de la société. Les *malata*, ainsi institués comme classe séparée de celle-ci, formèrent dès lors une sorte de noblesse étrangère permanente.

Cet anoblissement devint, avec le temps, de plus en plus tangible. Si la création de la confédération betsimisaraka peut être considérée comme une sorte de riposte masculine à l'auto-affirmation des femmes qui s'étaient alliées avec les pirates, on peut voir dans l'ascension des *malata* une riposte à cette riposte. Si l'on se place non du point de vue du roi lui-même mais des hommes qui l'avaient hissé sur le trône, rien ne distinguait vraiment Ratsimilaho des autres *malata*. Son père n'avait été qu'un marin anglais ordinaire, le clan de sa mère n'était pas plus distingué ou prestigieux qu'un autre. Certes, le butin dont il avait hérité était considérable, mais rien n'indique que ce trésor paternel était exceptionnellement important – et, de toute façon, lorsque

* Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750)*, *op. cit.*, p. 231.

la guerre prit fin, il l'avait déjà dépensé presque entièrement. À mesure que les autres *malata* avançaient en âge, leurs mères et leur parentèle maternelle semblent avoir fait de leur mieux pour les doter d'un prestige spécifique, sur le modèle de leurs pères pirates : c'étaient des guerriers téméraires abondamment pourvus d'armes à feu, d'esclaves et d'objets de luxe fabriqués à l'étranger. Ces métis souvent multilingues communiquaient aisément et familièrement avec les marchands étrangers et les autres voyageurs qui faisaient escale dans les ports de l'île. Cela expliquerait, en tout cas, les récits déroutants de visiteurs comme Cossigny, dans les années 1730, qui croyaient dur comme fer que Ratsimilaho n'était qu'un chef *malata* parmi d'autres. Cela éclaire peut-être même les propos facétieux de Ratsimilaho quand il fit croire au commandant Downing qu'il était le fils du plus célèbre des forbans de la mer.

Leurs mères semblent également s'être efforcées de faire en sorte que les *malata* se marient exclusivement entre eux. Cette endogamie joua un rôle essentiel puisqu'elle permit à ce qui était, au début de la guerre, un assemblage disparate et hétérogène d'adolescents métis de se muer en une classe sociale à part entière : les Zana-Malata (« enfants des *malata* ») puis, plus tard, les Zafi-Malata (« descendants des *malata* »), comme on les appelle encore de nos jours. Le territoire qu'occupa ce groupe par la suite* offre un terrain potentiellement très riche à de futures recherches (pour une raison ou pour une autre, personne n'a mené de recherches ethnographiques systématiques parmi les Zafi-Malata, ni même tenté de recueillir leurs traditions orales). Toutefois,

* Sylla Yvette, « Les Malata : cohésion et disparité d'un "groupe" », *Omaly sy Anio* 21-22, 1985 ; Rantoandro G. A., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar à l'époque de Jean René (1773-1826) », art. cit.

selon *L'Ethnographie de Madagascar* d'Alfred Grandidier, qui reste en la matière notre source la plus détaillée (et il est scandaleux qu'un livre aussi ancien soit encore le texte de référence en ce domaine), des lignages zana-malata s'imposèrent peu à peu comme dominants dans la plupart des *tariky* (clans) betsimisaraka*. Et en même temps, les Zana-Malata, dans leur ensemble, prirent soin de se différencier des Betsimisaraka. Des familles zana-malata se distinguaient en rejetant ostensiblement certains aspects du mode de vie des Betsimisaraka, soit en s'affranchissant des usages de répartition des rôles entre hommes et femmes lorsqu'ils travaillaient la terre, soit en s'abstenant de circoncire leurs fils ou en enterrant directement leurs morts dans les tombeaux familiaux, transgressant ainsi la coutume de l'enterrement temporaire** Autrement dit, chaque groupe géographique de Zana-Malata se transforma, avec le temps, en une classe locale d'étrangers-princes, ou comme je les nomme d'« étrangers de l'intérieur », étrangers aux yeux de leurs voisins malgaches, mais malgaches à ceux des étrangers.

---

* Grandidier Alfred, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV, livre 3, Paris, Imprimerie nationale, 1917, p. 201.

** *Ibid.*, p. 364-365, 403, note 5, 514. Sylla (1985) mentionne le rejet de la circoncision, mais la caractérise comme typique de tous les descendants de pirates. Mais Bloch (« Questions historiques concernant la parenté sur la côte est », *Omaly sy Anio* 21-22, Antananarivo, Université de Madagascar, 1985, p. 49-55) approfondit cette question en suggérant que les Zana-Malata rejetaient ainsi la patrilinéarité et créaient leurs parentèles uniquement par affiliation matrilinéaire « par bénédiction » (voir aussi Mouzard Thomas, « Territoire, trajectoire, réseau Créativité rituelle populaire, identification et État postcolonial », thèse citée, 2011). Alors qu'en fait les affirmations de Grandidier se limitent à certains lignages (les Zafy Rabe, les Zafimbala et les Zafindramisoa, ainsi que quelques autres familles autour d'Antongil et de Fénérive). Cette liste est étrange, puisque ce dernier lignage n'est pas du tout d'origine zana-malata : c'est celui de la mère de Ratsimilaho [NdA].

⋆

⋆ ⋆

Paradoxalement, cette multiplication de petits princes étrangers semble avoir eu pour effet, en définitive, de favoriser l'égalitarisme de la société locale plutôt que de l'amoindrir. Le mot «Betsimisaraka », qui désignait à l'origine une coalition politique, fut pris pour nom par tout un peuple (j'utilise ici le mot «peuple» dans le double sens qu'il revêt si souvent à Madagascar et sous d'autres latitudes, où il désigne à la fois la population tout entière d'un pays mais aussi, plus spécifiquement, tous les gens qui n'appartiennent pas aux élites locales). Il semble qu'il y ait eu un processus de schismogenèse*, par lequel les descendants des pirates essayaient de se différencier des gens du commun, tandis que ceux des Malgaches qui se considéraient comme des Betsimisaraka se définissaient par opposition aux descendants des pirates. Sylla rapporte, par exemple**, que de nombreux Zana-Malata se remirent à recourir à des spécialistes du rituel pour abattre leurs bestiaux et à les faire venir d'autres régions de l'île (il s'agissait, dans le cas qu'elle cite, de Zafiraminia, et non de Zafy Ibrahim). Elle ajoute que les Zana-Malata refusaient de manger toute viande qui n'avait pas été sanctifiée par cette pratique rituelle. Ce fut sans doute en réaction à cette tendance que les Betsimisaraka

* Littéralement : « création de division ». Ce concept anthropologique, qui recouvre certains comportements sociaux conflictuels, a été forgé par Gregory Bateson dans les années 1930, à la suite d'une étude de terrain parmi les Iatmul de Nouvelle-Guinée, sur les rives du fleuve Sepik. Il le définit comme « un processus de différenciation dans les normes du comportement individuel, résultant d'une interaction cumulative entre les individus » [NdT].

** Sylla Yvette, « Les Malata : cohésion et disparité d'un "groupe" », art. cit., p. 27-28.

adoptèrent, singulièrement, une pratique nouvelle : chaque lignage inférieur choisissait un ancien, nommé le *tangalamena*, médiateur rituel et purement local entre les vivants et les morts, dont la spécialité était justement le sacrifice des bestiaux*. Une évolution similaire semble avoir eu lieu, à des niveaux plus subtils du comportement quotidien : le moment où les récits des voyageurs commencent à souligner l'arrogance et la tyrannie arbitraire des Zana-Malata est aussi celui où ils se mettent à faire l'éloge de l'affabilité innée des Betsimisaraka et à vanter leur attitude douce, modeste et effacée.

À Madagascar, l'égalitarisme est très communément pensé comme étant une contrepartie des formes imaginaires du pouvoir absolu. « Vous devriez tous être égaux », est censé avoir déclaré le roi des Mérina Andrianampoinimerina, « puisque vous êtes tous mes sujets ». Gérard Althabe** a longuement décrit comment cette dynamique avait tendance à se manifester dans les villages betsimisaraka, lors de la période coloniale – par exemple, par l'invocation de rois défunts dans les cérémonies *tromba****. Il semble s'être produit un phénomène

---

* Rahatoka Salomon, « Pensée religieuse et rituels betsimisaraka », art. cit. ; Mangalaza Eugène Régis, *La Poule de Dieu, op. cit.* ; Cole Jennifer, *Forget Colonialism? Sacrifice and the Art of Memory in Madagascar, op. cit.*

** Althabe Gérard, *Oppression et libération dans l'imaginaire,* Paris, Maspero, 1969 ; *idem*, « L'utilisation de dépendances du passé dans la résistance villageoise à la domination étatique » *in* Raison-Jourde F. (dir.), *Les Souverains de Madagascar, l'histoire royale et ses résurgences contemporaines, op. cit.*, p. 427-449.

*** Le *tromba* est une manifestation de possession rituelle répandue dans le nord-ouest de Madagascar, analogue au vaudou. Le terme désigne à la fois l'esprit invoqué lors d'une cérémonie rituelle, l'état de possession de la personne hantée par cet esprit, cette personne elle-même et l'ensemble de la manifestation, où les scènes de possession et de transe se déroulent au son des tambours et sont copieusement arrosées de libations alcoolisées.

similaire dans la relation des Betsimisaraka aux Zana-Malata. Et l'on peut dire que tous les individus betsimisaraka étaient égaux entre eux dans les rapports qu'ils avaient avec les Zana-Malata. Avec le temps, cette égalité devint de plus en plus une valeur à part entière.

Enfin, le statut privilégié des Zana-Malata, fondé sur leur richesse et leurs liens avec des contrées lointaines – toutes choses qui limitaient les éventuelles différenciations au sein de ce nouveau groupe ethnique –, finit par remettre en cause la légitimité de la cour de Ratsimilaho, confrontant ce dernier à l'épineux problème de sa succession. Grâce à son charisme et au prestige attaché à sa personne, il fut en mesure de maintenir la cohésion du nouvel ordre social tant qu'il vécut. Mais il semble qu'il ait été conscient qu'il serait extrêmement difficile de transmettre son autorité à ses enfants. La solution qu'il trouva – dans la grande tradition de ce que Marshall Sahlins appelle la « noblesse par ascension » – fut de se lier à de nouvelles sources de pouvoir mystérieux, émanant du lointain. Ratsimilaho négocia donc une alliance spectaculaire, scellée par un mariage princier, avec le royaume sakalava de Boina (où il avait lui-même servi en tant qu'assistant du roi), afin que son fils et héritier puisse se targuer de deux lignages royaux. Puis il interdit à sa fille, Betia, de coucher avec d'autres Malgaches – et même, semble-t-il, avec ses congénères *malata* – et l'encouragea à choisir ses liaisons parmi les voyageurs européens qu'il recevait à sa cour. Les deux projets s'achevèrent de manière désastreuse. Matavy, la princesse sakalava qui devint la première épouse en titre de Ratsimilaho, ne tarda pas à exprimer son dédain

---

Les cérémonies *tromba* ne visent pas à désenvoûter les possédés (comme le *bilo*, qui se pratique dans d'autres régions de l'île) mais à instaurer un dialogue avec les esprits qui les hantent (voir Ottino Paul, « Le tromba », *L'Homme*, *Revue française d'anthropologie*, 1965, p. 84-85) [NdT].

pour ce qu'elle devait sans doute tenir pour un simulacre de cour royale et pour un royaume fictif, en abusant très scandaleusement du droit à une certaine liberté sexuelle dont jouissait une princesse de son rang. Cette conduite est censée avoir sapé la légitimité de son fils et héritier de la couronne, Zanahary, dont le père biologique aurait pu, de l'avis général, être n'importe qui. Quant à Betia, elle tomba follement amoureuse d'un agent de la Compagnie des Indes orientales, un caporal français du nom de La Bigorne, qui profita tant qu'il put du dévouement aveugle de son amante pour affaiblir le royaume et nuire à sa stabilité.

Selon de la Galaisière*, l'histoire se termine ainsi, sur une touche sordide : Ratsimilaho aurait succombé à son ivrognerie et à ses débauches, et sa mort aurait déclenché une vague de conflits meurtriers entre ses femmes et ses concubines, qui se reprochaient toutes mutuellement de l'avoir empoisonné. Mais son règne, néanmoins, laissa le souvenir d'un âge d'or. Quelles que fussent les dispositions que prirent ses compagnons et ses alliés pour pérenniser leur simulacre de royaume, elles semblent avoir réussi à maintenir la paix et la prospérité générales de la région pendant une trentaine d'années. En outre, elles ont largement protégé les Betsimisaraka des exactions commises par les marchands d'esclaves. Tout cela non pas parce qu'ils avaient créé une entité politique s'approchant d'un État-nation moderne (comme l'affirment les historiens coloniaux comme Deschamps) mais justement parce qu'ils se gardèrent de le faire. Si ce fut une expérience historique, elle a connu, pendant un certain temps du moins, une réussite étonnante.

---

* Gentil de la Galaisière Guillaume-Joseph, *Voyage dans les mers de l'Inde, op. cit.*, p. 528-529.

« Dieu et l'homme étaient d'inséparables compagnons.
Un jour, Dieu dit à l'homme : "Pourquoi ne vas-tu pas
te promener autour de la terre pendant quelque temps,
afin que nous puissions trouver de nouveaux
sujets de conversation ?" »
(Début d'un conte populaire malgache,
recueilli par André Dandouau*)

J'ai commencé cet essai en avançant que le monde des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles était caractérisé par une effervescence intellectuelle beaucoup plus étendue que ce qu'on imagine habituellement. Ce que nous appelons « pensée des Lumières » a beau avoir connu son plein épanouissement dans des villes comme Paris, Édimbourg, Königsberg ou Philadelphie, ce fut la création de conversations, de débats et d'expérimentation sociale qui engendra un réseau mondial de propagation des idées nouvelles. Les mondes maritimes de l'Atlantique, du Pacifique et de l'océan Indien jouèrent un rôle de premier plan dans cette extension du domaine de la raison, car ce fut, sans aucun doute, à bord des navires et dans les villes portuaires que les conversations les plus animées eurent lieu. Évidemment, quatre-vingt-dix-neuf pour cent de ces échanges demeurent inconnus.

Les pirates qui s'établirent dans la baie des Divagateurs en 1720 étaient-ils réellement influencés par le pamphlet

* DANDOUAU André, *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety recueillies dans la région d'Analalava, op. cit.*, p. 336.

radical *Un rouleau de feu volant*, écrit par Abiezer Coppe en 1649 (comme le supposait Christopher Hill) ? Nous n'avons absolument aucun moyen de le savoir. Dans un même ordre d'idées, les Zafy Ibrahim, qui accueillirent les premiers pirates à Sainte-Marie, étaient-ils vraiment des descendants de juifs yéménites, comme ils le prétendaient ? Les diverses conceptions du divin qu'on trouvait alors sur la côte étaient-elles vraiment influencées par des courants islamiques du gnosticisme ? Tout cela, nous ne le saurons pas davantage. Mais notre ignorance ne porte que sur des circonstances accessoires. Nous avons toutes les raisons de penser que des êtres humains, des objets et des idées en provenance des pays riverains de l'océan Indien et d'au-delà parvenaient régulièrement à Madagascar – et que la Grande Île avait tout, et de longue date, pour offrir un refuge à toute sorte d'exilés politiques et de dissidents religieux, mais aussi d'aventuriers et d'excentriques de tout poil. Si l'on s'en fie à l'histoire ultérieure de Madagascar, c'est très vraisemblablement ce qui s'est passé au fil des siècles précédents.

Une fois arrivés à Madagascar, ces nouveaux venus passaient une bonne partie de leur temps à converser avec des gens qui y étaient établis plus anciennement. On peut l'affirmer sans craindre de se tromper, non seulement parce que c'est l'une des principales formes de l'activité humaine partout dans le monde (les êtres humains, au cours de l'histoire, ont tous et toujours partagés leur temps entre l'activité productive, le jeu, le repos et la discussion), mais aussi parce qu'à Madagascar, en particulier, l'art de la conversation est tenu en très haute estime. « Chez ce peuple curieux, ami des nouveautés et pour qui le temps n'est rien », nous dit Mayeur, « tout est matière à cabarre ». Et il se dessine ici, très clairement, un

rapport de continuité entre les assemblées formelles et les réunions familiales ou amicales de tous les jours. Les plaisirs qui naissent de la discussion, du débat, des jeux de l'esprit, du conte, de l'art oratoire sont considérés par les Malgaches comme des richesses que tout un chacun pourrait, ou devrait, trouver attractives dans leur culture. Et, manifestement, elle produit souvent cet effet-là sur les étrangers, pourvu qu'ils aient suffisamment appris la langue malgache pour comprendre ces propos très divers et apprécier les agréments de l'oralité locale.

En 1729 parut à Londres un livre intitulé *Madagascar ou le journal de Robert Drury, pendant quinze ans de captivité sur cette île*[*]. L'ouvrage se présente comme le récit d'un mousse qui, naufragé au sud de Madagascar, y passa plusieurs années, réduit en esclavage. Les historiens ont longuement discuté de son authenticité. Certains estiment que son véritable auteur est, une fois de plus, Daniel Defoe. L'archéologue Mike Parker Pearson finit par clore le débat en 1996, en démontrant que de nombreux détails géographiques du texte étaient d'une telle exactitude qu'il fallait avoir vécu dans cette région de Madagascar pour en avoir connaissance. Pour ma part, j'ai lu ce livre après mon retour de Madagascar, en 1991, et j'ai tout de suite été convaincu qu'il ne s'agissait pas d'un faux en remarquant que l'auteur, en évoquant les qualités de son épouse malgache, mentionne son « agréable conversation » – tout en exprimant sa déception, à son retour en Europe, lorsqu'il constate que les bavardages des Européennes ne paraissent pas, et de loin, aussi intéressants que

* Traduit en français par Anne Molet-Sauvaget (L'Harmattan, 1992), qui en attribue la rédaction au polygraphe Daniel Defoe, quoique les avis divergent fortement à ce propos [NdT].

ceux des femmes malgaches*. Voilà bien le genre de remarques qu'un auteur anglais n'ayant jamais mis les pieds à Madagascar se serait bien gardé de faire. Mais elles éveillèrent immédiatement en moi, qui en revenais, un sentiment de familiarité. À Madagascar, la séduction sexuelle et les talents en matière de conversation sont considérés comme consubstantiels – mais aussi comme participant des qualités qui rendent la culture du pays intrinsèquement séduisante.

Tout cela a son importance, car les origines de la culture malgache demeurent assez mystérieuses. On croyait autrefois que l'île avait été peuplée par une seule population d'agriculteurs sur brûlis venus de Bornéo, qui s'y disséminèrent et intégrèrent peu à peu des vagues de migrants en provenance d'Afrique continentale. L'archéologie** a récemment laissé entrevoir une réalité beaucoup plus complexe. Cette idée d'une population homogène qui se serait disséminée et différenciée au fil du temps semble dépassée, car il semble désormais que Madagascar fut d'abord peuplée par différents groupes n'ayant presque rien en commun : des marchands malais et leurs serviteurs, des citadins swahilis, des éleveurs d'Afrique de l'Est, divers réfugiés et des esclaves en fuite. Il semble également qu'au cours des premiers siècles de son peuplement ces populations vivaient plutôt indépendamment les unes des autres et ne constituaient absolument pas une société uniforme. À un certain moment, peut-être vers le XI^e^ ou

* Drury Robert, *Madagascar; or, Robert Drury's journal, during fifteen years' captivity on that island*, 1729, p. 172, 235 ; Parker Pearson Mike, « Reassessing *Robert Drury's Journal* as an historical source for southern Madagascar », *History in Africa* 23, 1996, p. 233-256.

** Par exemple, Dewar Robert et Wright H. T., « The culture history of Madagascar », *Journal of World Prehistory* 7 (4), 1993, p. 417-466.

le XII^e siècle, il se produisit une sorte de synthèse, et ce fut alors que naquirent la plupart des modes de vie et des formes culturelles caractéristiques que nous considérons actuellement comme constitutifs de la culture malgache et qui, en ces temps reculés, se répandirent dans toute l'île. Ce nouveau réseau culturel connut une réussite remarquable. En quelques siècles se construisit une situation assez semblable à celle que connaît Madagascar de nos jours : une île immense abritant une variété infinie d'écosystèmes, dont presque tous les habitants parlent des variantes de la même langue, racontent des variantes des mêmes contes et légendes, pratiquent des variantes des mêmes rituels de cycle de vie et perpétuent les très nombreuses instanciations locales d'un ensemble culturel uniforme, aisément identifiable comme tel.

Comment cela advint-il ? Nous n'en savons rien, mais ce ne fut certainement pas en vertu de quelque dessein politique conscient, du moins pas d'un projet imposé d'en haut. Aucun chef, à l'époque, n'avait le moindre moyen d'unifier l'île, moins encore d'imposer une culture aussi uniforme aux populations. Il semble plutôt que cette culture se soit fondée sur un large rejet des mœurs et croyances qui prévalaient dans les villes portuaires – notamment du mode de vie plus raffiné de leurs habitants et des cultes monothéistes qu'ils pratiquaient*. Être malgache, à cette époque déjà, c'était, semble-t-il, rejeter explicitement des usages des étrangers venus d'au-delà des mers. Nous ne savons pas comment ce nouveau réseau culturel en vint à incorporer presque toute la population d'une île qui s'étire sur 1 600 kilomètres du nord au sud, mais, quoi qu'il en soit, la sexualité et la conversation ont dû jouer un rôle essentiel.

* Graeber David, « Culture as creative refusal », art. cit.

Elles ont continué et continuent de le faire. Pendant un millier d'années, des voyageurs étrangers sont arrivés à Madagascar et ont été intégrés dans la société locale. Pas tous, certes : certains sont repartis après un bref séjour; d'autres communautés exogènes, comme les Antalotes, se sont longtemps maintenues dans des petites enclaves reculées, sans se mêler à la population environnante. Mais la grande majorité de ces immigrés sont devenus malgaches à part entière, et il est presque impossible, à présent, de distinguer leurs descendants du reste de la population. Là encore, il nous manque trop d'éléments pour comprendre la dynamique historique qui a permis une telle absorption culturelle. Les immigrés, par exemple, semblent avoir joué un rôle clé dans la création de ce qu'on nomme les « groupes ethniques » à Madagascar – mais pas comme on pourrait l'imaginer. Comme les dissemblances linguistiques y sont mineures, soit les différences sont définies de manière géographique (les « gens du sable », les « habitants de la forêt », le « peuple des pêcheurs »…) soit les populations se définissent elles-mêmes par opposition à tel ou tel groupe spécifique d'étrangers de l'intérieur – comme les prêtres-rois antaimoro, qui se prétendaient musulmans bien que ne révérant pas le Coran mais uniquement des manuels de magie en langue malgache rédigée en caractères arabes, ou les dynasties fondées par les aventuriers venus d'ailleurs qui créèrent les royaumes sakalava de Boina et de Menabe*. Ces groupes furent toujours considérés comme externes par ceux qui se constituèrent en peuple contre eux. Tous les habitants de l'Ouest qui avaient servi la dynastie Zafimbolamena, par exemple, en vinrent à

* Graeber David, « Madagascar: ethnic groups », in Middleton John et Miller Joseph C. (éd.), *The New Encyclopedia of Africa*, vol. III, Detroit, Gale Cengage Learning, 2007, p. 430-435.

se considérer comme sakalava, alors même que les entités politiques sakalava originelles s'étaient scindées, avec le temps, en de nombreux petits royaumes, et que les potentats locaux n'étaient plus sakalava. De même, tous ceux qui vivaient dans les mêmes régions que les Zana-Malata, et qui se définissaient par opposition à ceux-ci, en vinrent à se considérer comme betsimisaraka, alors même que les Zana-Malata n'étaient pas eux-mêmes des Betsimisaraka.

LA VRAIE LIBERTALIA
SAISON 2 : LA CONFÉDÉRATION BETSIMISARAKA

Tout cela pourrait donner l'impression que Madagascar était un lieu très improbable pour abriter des expériences politiques assimilables aux Lumières. Or le fait que tant d'étrangers furent réellement séduits et absorbés dans cette culture malgache émergente – une culture dont les tenants vantent sa capacité d'attraction – ne devrait pas nous conduire à penser qu'elle supprimait purement et simplement toutes les différences et divergences auxquelles elle était confrontée. Les villes malgaches restèrent, à leur manière, extrêmement cosmopolites. Nous savons que des voyageurs venus de tous les rivages de l'océan Indien – d'Oman à Java – y faisaient escale ou y séjournaient. Ils ont donc dû avoir d'abondantes et longues conversations avec les habitants qu'ils y rencontraient. De même que les Malgaches qui voyageaient avaient certainement quantité de choses à raconter à leur retour. La teneur de ces conversations est, évidemment, perdue à jamais pour l'histoire. Au mieux, il n'en subsiste que quelques vagues traces, équivoques et peu probantes. Dans la plupart des cas, nous n'en connaissons rien du tout.

Dans ce livre, j'ai tenté de réexaminer l'histoire des pirates de Madagascar et l'ascension des Betsimisaraka en tenant compte de cette rareté des sources. Les équipages de pirates se nimbaient des récits de leur audace et de leur cruauté – on peut même dire qu'ils s'en armaient et s'en cuirassaient –, mais à bord de leurs vaisseaux ils semblent avoir réglé leurs rapports par la conversation, le débat et la délibération collective. Des établissements pirates comme Sainte-Marie et, surtout, Ambonavola semblent avoir constitué des tentatives conscientes de reproduire ce modèle sur la terre ferme, tout en les sublimant par des récits grandioses de royaumes pirates. Ces mythifications étaient destinées à impressionner d'éventuels alliés et à intimider de potentiels adversaires et masquaient, en fait, l'accomplissement prudent d'un processus égalitaire au sein de ces communautés proto-démocratiques. Mais le déroulement même de l'installation des pirates sur la côte orientale de Madagascar – leurs alliances avec des femmes malgaches entreprenantes, les familles métissées qu'ils fondèrent – les entraîna dans un monde conversationnel qui différait entièrement du leur. Là se trouve, selon moi, la signification réelle des récits selon lesquels des princesses malgaches se servirent de la magie de l'amour *(ody fitia)* pour les inciter à s'établir durablement à Madagascar et y faire souche : être entraîné dans la vie d'une communauté malgache, c'est, inévitablement, se retrouver plongé dans un monde de discussions interminables, de conjectures sans fin, de débat permanent où sont déchiffrés en détail les pouvoirs occultes et les desseins cachés qui sont à l'œuvre dans la société. Et, dans ce nouvel univers discursif, les femmes avaient très clairement l'avantage (et, bien sûr, comme je l'ai dit plus haut en me référant à Mervyn Brown, si un pirate se hasardait

à s'en évader, son entourage féminin n'aurait eu aucun mal à le faire passer de vie à trépas).

Cela incita de nombreux hommes malgaches à créer leur propre cercle conversationnel, séparé de celui où prévalait la parole féminine : le grand *kabary*, duquel ils tentèrent d'exclure définitivement les femmes. Comme je l'ai souligné, nous ne savons pas vraiment qui étaient ces hommes, nous ignorons presque tout de leurs noms et de leurs antécédents. Les premiers meneurs de ce mouvement masculin étaient jeunes, semble-t-il, mais dotés d'une certaine connaissance du vaste monde. Certains avaient visité Londres ou Bombay, et ils étaient nombreux, sans doute, à parler au moins un français rudimentaire ou quelques mots d'anglais – et quelques-uns d'entre eux avaient en sus des connaissances superficielles d'autres langues véhiculaires comme le swahili ou l'arabe. Un nombre plus restreint de ces hommes pleins de curiosité savaient sans doute lire et écrire. Mais il est une chose dont nous pouvons être certains : la plupart de ces innovateurs passaient de longues heures à converser avec des flibustiers en activité ou à la retraite, échangeant avec eux des récits et des souvenirs, les interrogeant sur leurs motifs, recueillant leurs opinions sur l'argent, la loi, l'amour, la politique et la religion. Ils eurent aussi maintes occasions d'observer les usages et le mode de vie des pirates, et de les comparer avec ceux dont ils étaient plus coutumiers. Centrée autour d'un pseudo-autocrate (qui ne donnait d'ordres et n'était obéi que lors des combats), caractérisée par des serments prêtés à la mode des pirates et un mode démocratique de prise de décision, l'architecture de la confédération betsimisaraka fut avant tout le fruit de ces conversations entre marins en rupture de ban et jeunes mâles en quête de changement.

À l'instar des expériences utopiennes menées par les pirates au sein de colonies comme Ambonavola, la confédération betsimisaraka était destinée, au moins en partie, à impressionner les étrangers. Il suffit, pour s'en convaincre, d'étudier la chronologie qui se trouve en annexe. La formation de la confédération eut lieu au moment même où les royaumes fondés par des flibustiers et les utopies pirates étaient le plus passionnément commentés et discutés en France et en Angleterre. L'année de la création par Ratsimilaho de la coalition est aussi celle où fut jouée à Londres une pièce de Charles Johnson* intitulée *The Successful Pyrate* [« Le Pirate couronné de succès »], une fiction dont le sujet est la création d'un royaume à Madagascar par les complices de Henry Avery. De l'avis général, ce fut la première œuvre à présenter devant un large public les idées de Hobbes et de Locke, annonciatrices des Lumières, sur l'origine des royaumes et de l'État. Les guerres du nord-est de Madagascar prirent fin en 1720, l'année où Daniel Defoe fit paraître son propre texte sur Avery, et un an avant la publication des *Lettres persanes* de Montesquieu, première contribution française d'importance à la pensée des Lumières. Et c'était justement pendant que ces guerres avaient lieu que des émissaires des pirates (ou se prétendant tels) contactaient des têtes couronnées en Europe pour leur proposer de s'allier à des royaumes fictifs mais tenus pour réels par le public.

Cet intérêt pour les pirates fournit clairement ample matière aux conversations en Europe. Le succès des Lumières reposait sur un mouvement intellectuel indissociable de l'art de la conversation. Cela vaut non seulement

* Ne pas confondre ce dramaturge à succès (et tavernier) avec le mystérieux capitaine du même nom, censé être l'auteur de *L'Histoire générale des plus fameux pirates*, couramment attribuée à Daniel Defoe [NdT].

pour les salons littéraires et les cafés où se concoctèrent les idées nouvelles, mais aussi (surtout en France) pour le style conversationnel qui prévalait dans les écrits des Lumières à l'apogée de leur influence et qui donne une prose pleine de finesse et de légèreté, inspirée des brillants bavardages des esprits éclairés et portée par la croyance que les questions sociales et intellectuelles les plus inextricables pouvaient être démêlées grâce à la lumière qui jaillit de la discussion.

Les utopies pirates faisaient-elles l'objet de discussions dans les salons parisiens du règne de Louis XV ? J'ai du mal à imaginer qu'elles n'y étaient pas commentées, puisqu'elles l'étaient partout ailleurs. En quoi ces discussions influèrent-elles sur les conclusions (révolutionnaires, à leurs yeux) que tirèrent certains des habitués de ces salons, où l'on refaisait volontiers le monde en paroles, au sujet de la nature exacte ou souhaitable de la liberté, de l'autorité, de la souveraineté et du « peuple » ? Faute de références directes à ces utopies lointaines et mythifiées dans leurs discours et écrits, nous en sommes réduits, en l'occurrence, à de vaines conjectures.

Ce que j'ai essayé de souligner, dans ce livre, c'est tout simplement que, jusqu'à présent, on ne s'est même pas posé ce genre de questions. On a élaboré un langage théorique qui rend leur résolution presque impossible. Il n'en reste pas moins, comme je l'ai suggéré précédemment*, que l'action politique, au sens le plus pertinent du terme, étend son influence au-delà des êtres directement concernés et s'exerce indirectement sur d'autres acteurs, non présents lors de son accomplissement, en étant évoquée et commentée dans la conversation, relatée par écrit et chantée ou représentée en quelque manière que ce soit.

* Graeber David, « Madagascar: ethnic groups », art. cit.

Ce fut en cela qu'au tournant du XVIII^e^ siècle, les pirates, les femmes marchandes et les *mpajanka* de la côte nord-est de Madagascar furent bien des acteurs politiques mondiaux, dans le sens le plus irréfutable du terme.

EXTRAIT DE MAYEUR NICOLAS, *HISTOIRE DE RATSIMILA-HOE*

Chapitre 1er

Grand Cabarre.

Les Malécaches appellent kabarre toute réunion d'individus en quelque nombre et pour quelque cause que ce soit, dont l'objet est précis. Il y a des kabarres d'amis, de familles, de villages, de peuplades, de provinces entières. ~~[illegible]~~ L'objet des kabarres en fait toute l'importance. Chez ce peuple curieux, avide de nouveautés et pour qui le temps n'est rien, tout est matière à kabarre : on fait kabarre pour écouter les aventures d'un voyageur, pour annoncer qu'on a entendu des coups de canon au loin, qu'on a vu un vaisseau au large, qu'il est arrivé des nouveaux blancs avec des marchandises ; alors les commentaires sont sans fin. Il n'est si petite particularité qui n'occupe très sérieusement. Les comptes rendus sont ordinairement accompagnés de circonstances merveilleuses, des récits exagérés auxquels tous les assistants prêtent une oreille ~~[illegible]~~ attentive et une confiance entière, sans interrompre le discours qui dure quelquefois deux ou trois heures, à moins que l'orateur n'annonce qu'il a fini. De temps en temps seulement et à chaque pause, il se fait un mouvement de tête accompagné d'un bruit sourd qui part de la gorge, signe de l'approbation. Tous sont assis par terre, les jambes pliées, les bras croisés sur la poitrine, le menton sur les genoux, un pan du simbou (pagne) retourné sur l'épaule droite ; ils fument gravement le tabac dans une pipe dont le récipient est de terre cuite et le tuyau de bambou marron qu'ils se passent après en avoir humé quelques bouffées ; et boivent le vin de miel, ou l'arrack quand ils en ont, dans une callebasse qui fait le tour de l'assemblée. Ces kabarres se tiennent dans l'intérieur des maisons, ou à la porte lorsque le local ne le permet pas.

ANNEXE 2

CARTE DE MADAGASCAR

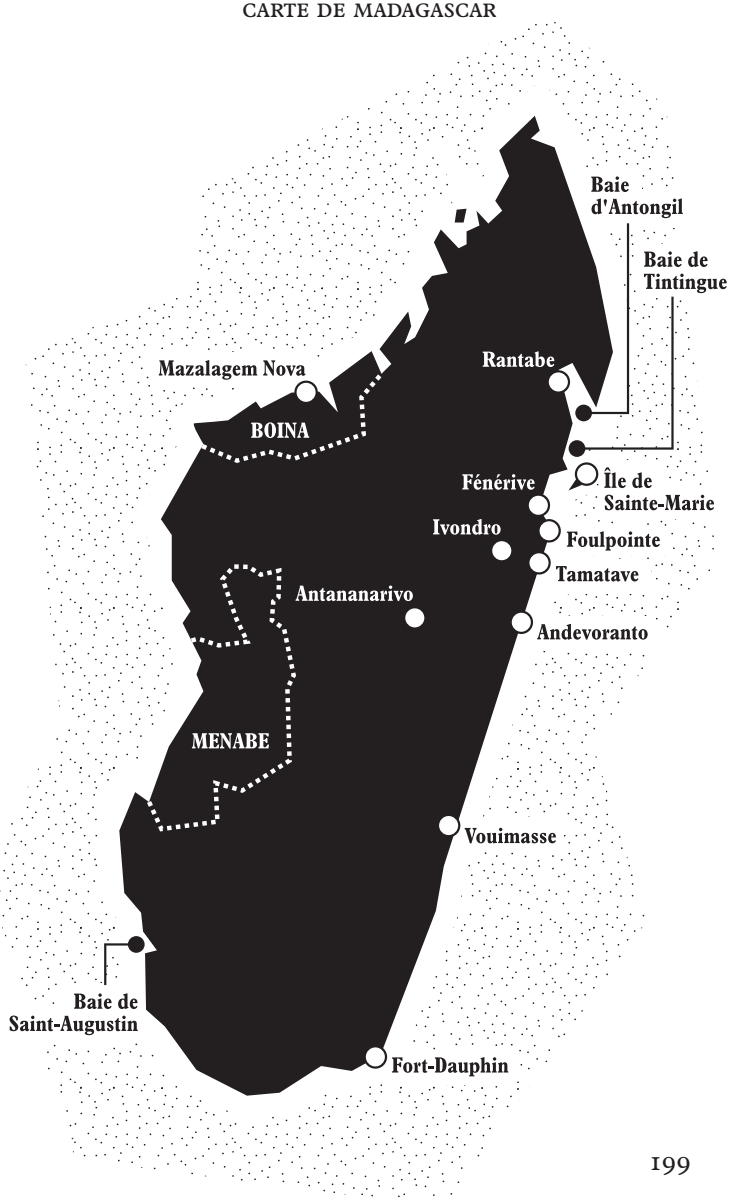

ANNEXE 3

CHRONOLOGIE

ÉVÉNEMENTS À MADAGASCAR	ÉVÉNEMENTS EN EUROPE
1690 – Frederick Philipse finance l'établissement d'une colonie sur l'île de Sainte-Marie, à Madagascar, sous la supervision d'Adam Baldridge (arrivé le 17 juillet 1690).	1690 – John Locke publie *Deux traités du gouvernement civil.*
1693 – Thomas Tew arrive à Madagascar à bord de l'*Amity* (19 octobre).	
1694 – Henry Avery est élu capitaine après avoir mené une mutinerie à bord du *Charles* (rebaptisé le *Fancy*) et fait voile vers Madagascar.	
1695 – Les équipages de Henry Avery et de Thomas Tew capturent le *Fateh Muhammed* et le *Ganj-i-sawai*, mettant la main, selon les plaintes du Grand Moghol, sur un butin d'une valeur de 600 000 livres sterling. Tew perd la vie au cours de la bataille.	
1696 – Le capitaine William Kidd, envoyé pour réprimer la piraterie, se fait pirate et apparaît à Sainte-Marie, en quête de recrues, à bord de l'*Adventure Galley.*	1696 – Henry Avery est déclaré « ennemi du genre humain » et la première chasse à l'homme internationale commence.

– Robert Cuilford, basé à Madagascar, multiplie les expéditions visant le commerce maritime dans l'océan Indien.

– Des résidus du royaume antanosy tombent sous la coupe du pirate Abraham Samuel.

1697 – Un soulèvement des Malgaches contre les pirates a lieu vers la fin de l'année. Les insurgés détruisent le fort de Sainte-Marie et attaquent plusieurs autres colonies pirates ; Baldridge s'enfuit en Amérique.

1698 – Edward Welsh arrive à Sainte-Marie, pour y succéder à Baldridge.

– William Kidd capture un vaisseau marchand arménien, le *Quedagh*.

1699 – Nathaniel North est élu quartier-maître du *Dolphin*.

1700 – Fondation supposée de Libertalia par le capitaine Misson selon *L'Histoire générale des plus fameux pirates*, du capitaine Charles Johnson (1724).

1698 – Adoption de la loi sur les Indes orientales par le Parlement britannique. La Grande-Bretagne dépêche une expédition contre les pirates de Madagascar.

1701 – Procès public et exécution de William Kidd.

1703 – Nathaniel North occupe Ambonavola et est élu « capitaine des pirates » de Madagascar.

1703 – Deux bâtiments de guerre anglais croisent au large des côtes malgaches en quête d'activités pirates mais n'en décèlent aucune.

1704 – Thomas White, basé à Madagascar, pille des vaisseaux marchands dans la mer Rouge.

1705 – Le *Charles* fait voile vers Madagascar, John Halsey en est élu capitaine.

– Un rapport des autorités de la colonie du Cap estime à 830 le nombre de pirates résidant à Madagascar.

1707 – Nathaniel North repart brièvement en mer, ayant été élu quartier-maître du *Charles*.

– Thomas White meurt à Madagascar d'un excès de boisson.

1707 – Le premier récit de la vie d'Avery par Daniel Defoe est publié dans son journal, *A Review of the State of the British Nation*.

1709 – Nathaniel North revient à Ambonavola.

1709 – Parution à Londres de *La Vie et les Aventures du capitaine John Avery ; le célèbre pirate anglais, à présent en possession de Madagascar*, livre dans lequel Avery est représenté comme ayant épousé la fille du Grand Moghol.

1710 – Un rapport des autorités de la colonie du Cap assure qu'il ne reste que 60 ou 70 « misérables et méprisables » pirates à Madagascar.

– Ramanano est élu à la tête de la confédération tsikoa.

1712 – Création de la confédération betsimisaraka par Ratsimilaho ; première guerre avec les Tsikoa.

1712 – Des « émissaires pirates » tentent sans succès de contacter Louis XIV en France.

– La pièce *The Successful Pyrate* de Charles Johnson sur le royaume de Henry Avery à Madagascar est jouée à Londres devant un large public, répandant une notion de la liberté qui annonce les Lumières.

1714 – Un certain Joseph Joumard, qui prétend représenter 100 000 pirates, requiert en vain le soutien du gouvernement des Pays-Bas.

1715 – James Plantain s'installe sur les rives de la baie des Divagateurs.

– Des marchands hollandais rencontrent Ratsimilaho, alors assistant du roi sakalava Toakafo de Boina

1715 – Date approximative des débuts du salon littéraire parisien de M^me^ de Tencin (le « bureau de l'esprit »), où se retrouvent Fontenelle, Marivaux, l'abbé Prévost puis Montesquieu, Helvétius… Le mouvement des Lumières est né.

	– Des « émissaires pirates » contactent les cours ottomane et russe.
1716 – Ratsimilaho vient en aide à M. de la Bourdonnaye, gouverneur de La Réunion.	
	1718 – Des « émissaires pirates » entrent en négociation avec le roi de Suède.
1719 – Le pirate Christopher Condent utilise Marie comme base pour ses rapines dans l'océan Indien.	
1720 – Fins de guerres menées pour l'instauration de la confédération betsimisaraka ; Ratsimilaho établit sa « cour royale » à Ambonavola-Foulpointe.	1720 – Daniel Defoe publie *Le Roi des pirates.*
1721 – Le capitaine pirate La Bouche s'établit à Sainte-Marie, d'où il attaque les voies maritimes qui mènent aux Mascareignes.	1721 – Montesquieu publie les *Lettres persanes.*
– Des bâtiments de guerre britanniques détruisent des repaires de pirates à Madagascar, tandis que les Français en détruisent à l'île Maurice et à La Réunion.	

1722 – Clement Downing rencontre John Plantain et son «général», « Tom le mulâtre » (Ratsimilaho) sur une plage de la baie des Divagateurs.

– De la Galaisière affirme que Ratsimilaho exerce son pouvoir sur toute la côte orientale de Madagascar.

1724 – Le capitaine Charles Johnson (possiblement un pseudonyme de Daniel Defoe) publie à Londres *L'Histoire générale des plus fameux pirates*, qui recense les aventures de tous les principaux capitaines pirates de l'époque – c'est l'unique source de l'histoire de Libertalia. Cet ouvrage est à l'origine de la popularisation et de l'idéalisation du mode de vie des pirates dans les siècles suivants.

1728 – James Plantain fuit Madagascar pour se réfugier en Inde.

1733 – Cossigny rencontre le « roi Baldridge » à la baie d'Antongil ; il affirme que trois seigneurs locaux se partagent la région de la baie : Baldridge, Tom Tsimilaho et De la Ray.

1733 – Voltaire publie ses *Lettres anglaises.*

1734 – Des attaques de guerriers sakalava sont rapportées autour d'Antongil – Probable arrivée des Zafindrabay.

1736 – Des Français rencontrent l'oncle du roi Baldridge à Antongil. – Ratsimilaho envoie des renforts pour contrer les attaques des Sakalava.

1740 – Des capitaines de vaisseaux français se plaignent des difficultés du commerce et des attaques qui les visent dans la baie d'Antongil.

1740 – David Hume publie son *Traité de la nature humaine*.

1748 – Montesquieu publie *L'Esprit des lois*.

1750 – Décès de Ratsimilaho.

1755 – Jean-Jacques Rousseau publie son *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes*.

ANNEXE 4

BIBLIOGRAPHIE

Allibert Claude (éd.), De Flacourt Étienne, *Histoire de la Grande Isle Madagascar*, Paris, Karthala, 2007.

_____ (Sans date) « Nouvelle hypothèse sur l'origine des Zafi-Ibrahim de l'île Nosy Boraha » (Sainte-Marie, Madagascar). Academia.com, consulté le 21 avril 2016.

Althabe Gérard, *Oppression et libération dans l'imaginaire. Les communautés villageoises de la côte orientale de Madagascar*, préface de Georges Balandier, Paris, Maspero, 1969.

_____ « L'utilisation de dépendances du passé dans la résistance villageoise à la domination étatique » *in* Raison-Jourde F. (dir.), *Les Souverains de Madagascar, l'histoire royale et ses résurgences contemporaines,* Paris, Karthala, 1983, p. 427-449.

Anonyme, « The manners and customs, superstitions, and dialect of the Betsimisaraka », *Antananarivo Annual and Madagascar Magazine*, 1897, p. 67-75.

Arnold-Forster, Rear Admiral F. D., *The Madagascar Pirates*, Londres, Frederick Muller, 1957.

Aujas L., « Essai sur l'histoire et les coutumes de Betsimisaraka », *Revue de Madagascar*, 1907, p. 501-515, 543-564.

Baer Joel, *Piracy Examined: A Study of Daniel Defoe's* General History of the Pirates *and its Milieu*, Princeton University, thèse de doctorat de Modern Language and Literature, 1971.

_____« “Captain John Avery” and the anatomy of a mutiny », *Eighteenth-Century Life,* 1994, XVIII (1), p. 1-26.

_____*Pirates of the British Isles*, Gloucestershire, Tempus, 2005.

Barendse R. J., « Slaving on the Malagasy Coast, 1640-1700 », *Cultures of Madagascar: Ebb and Flow of Influences*, sous la direction de Sandra Evers et Marc Spindler, Leiden, International Institute for Asian Studies, 1995.

_____*The Arabian Seas: The Indian Ocean World of the Seventeenth Century*, Armonk, N.Y., M.E. Sharpe, 2002.

Benyowsky, Maurice-Auguste (comte de), *Voyages et mémoires*, t. II, Paris, F. Buisson, 1791.

Berg Gerald, « The sacred musket: tactics, technology and power in eighteenth-century Madagascar », *Comparative Studies in Society and History* 27, 1985, p. 261-279.

Berger Laurent, *Les Raisons de la colère des ancêtres Zafinifotsy (Ankaraña, Madagascar). L'Anthropologie au défi de la mondialisation,* Paris, EHESS, thèse de doctorat d'anthropologie, 2006.

Besy Arthur, « Les différentes appellations de la ville de Tamatave », *Omaly sy Anio* 22, 1981, p. 393-94.

Bialuschewski Arne, « Pirates, slaves, and the indigenous population in Madagascar, c. 1690-1715 », *International Journal of African Historical Studies*, volume 23, n° 3, 2005, p. 401-425.

_____« Black people under the black flag: piracy and the slave trade off the west coast of Africa, 1718-1723 », *Slavery and Abolition* 29 (4), 2008, p. 461-475.

Bloch Maurice, « Questions historiques concernant la parenté sur la côte est », *Omaly sy Anio* 21-22, Antananarivo, Université de Madagascar, 1985, p. 49-55.

Bois Dominique, « Tamatave, la cité des femmes », *Clio – Histoire, Femmes et Société,* numéro spécial « Femmes d'Afrique », n° 6, p. 61-86, 1997.

_____« Les métis à Tamatave dans la seconde moitié du XIXe siècle », *Annuaire des pays de l'océan Indien* 17, 2001, p. 123-142.

Brown Margaret L., « Reclaiming lost ancestors and acknowledging slave descent: insights from Madagascar », *Comparative Studies in Society and History* 46 (3), 2004, p. 616-645.

Brown Mervyn, *Madagascar Rediscovered: A History From Early Times to Independence*, Londres, D. Tunnacliffe, 1978.

Cabanes Robert, « Le Nord-Est de Madagascar », in *Essais sur la reproduction de formes sociales dominées,* Paris, ORSTOM, Travaux et documents de l'ORSTOM 64, 1977, p. 87-104.

_____« Guerre lignagière et guerre de traite sur la côte nord-est de Madagascar aux XVIIe et XVIIIe siècles », in Bazin J. et Terray E. (dir.), *Guerres de lignages et guerre d'États en Afrique,* Paris, ORSTOM, « Ordres sociaux », 1982, p. 145-186.

Callet R. P., *Tantara ny Andriana eto Madagascar*, documents historiques d'après les manuscrits malgaches, Tananarive, Académie malgache, 2 vol., 1908 (rééd., Antananarivo, Imprimerie nationale, 1981).

Carayon Louis, *Histoire de l'établissement français de Madagascar*, Paris, Gide, 1845.

Carter Marina, « Pirates and settlers: economic interactions on the margins of empire » in Agha Sameetha et Kolsky Elizabeth (éd.), *Fringes of Empire*, New Delhi, Oxford University Press, 2009, pp. 45-68.

Clastres Pierre, *Archéologie de la violence. La guerre dans les sociétés primitives,* la Tour d'Aigues, L'Aube, 1997.

Cole Jennifer, « Sacrifice, narratives and experience in East Madagascar », *Journal of Religion in Africa/ Religion en Afrique* 27 (4), 1997, p. 401-425.

_____*Forget Colonialism? Sacrifice and the Art of Memory in Madagascar*, Berkeley, University of California Press, 2001.

_____« Fresh contact in Tamatave, Madagascar: sex, money and intergenerational transformation », *American Ethnologist* 31 (4), 2004, p. 571-586.

_____« The Jaombilo of Tamatave, Madagascar », *Journal of Social History* 38 (4), 2005, p. 891-914.

_____« Love, money and economies of intimacy in Tamatave Madagascar », in Cole Jennifer et Thomas Lynn (éd.), *Love in Africa*, Chicago, University of Chicago Press, 2009, p. 109-134.

Cordingly D., *Under the Black Flag: The Romance and the Reality of Life among the Pirates*, Londres, Harvest, 1995.

Cousins William, *Fomba Gasy* (Randzavola H., éd.), Antananarivo, Imarivolanitra, 1876 [1963].

Cultru Prosper, *Un empereur de Madagascar au XVIII^e siècle : Benyowsky*, Paris, Challamel, 1906.

Dandouau André, *Contes populaires des Sakalava et des Tsimihety recueillis dans la région d'Analalava,* Publications de la faculté des lettres d'Alger, bulletin de correspondance africaine, t. LVIII, Alger, Jules Carbonel, 1922.

Decary Raymond, *Mœurs et coutumes des Malgaches*, Paris, Payot, 1951.

_____ *Coutumes guerrières et organisation militaire chez les anciens Malgaches,* 2 vol., Paris, Éditions maritimes et d'outre-mer, 1966.

Defoe Daniel, *A Review of the State of the British Nation: Book 10, June 17, 1707 to November 8, 1707*, New York, Facsimile Text Society, Columbia UP, 1707 [1938].

_____*The King of Pirates: Being an Account of the Famous Enterprises of Captain Avery, the Mock King of Madagascar*, Londres, Hesperus, 1719 [2002]. Publié en français par José Corti en 1993 sous le titre *Le Roi des pirates*.

Dellon Gabriel, *Nouvelle relation d'un voyage fait aux Indes orientales*, Paris, Barban, 1669.

Deschamps Hubert, *Les Pirates à Madagascar aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, Éditions Berger-Levrault, 1972.

Dewar Robert et Wright H. T., « The culture history of Madagascar », *Journal of World Prehistory* 7 (4), 1993, p. 417-466.

Diener Samuel, « Free men and squalid kings: theories of statehood in *A General History of the Pyrates* and its milieu », *UCB Comparative Literature Undergraduate Journal* 5 (1), 2014.

Downing Clement, *A Compendius History of the Indian Wars; with an Account of the Rise, Progress, Strength, and Forces of Angria the Pirate,* Londres, T. Cooper, 1737.

Drury Robert, *Madagascar; or, Robert Drury's journal, during fifteen years' captivity on that island*, 1729. Publié en français par L'Harmattan en 1992 sous le titre *Madagascar ou le journal de Robert Drury, pendant quinze ans de captivité sur cette île* (et attribué à Daniel Defoe).

Ellis Stephen, « Tom and Toakafo: the Betsimisaraka kingdom and state formation in Madagascar, 1715-1750 », *The Journal of African History* (48) 3, 2007, p. 439-455.

_____« The history of sovereigns in Madagascar: new light from old sources », in Rajaonah F.V. et Nativel D. (éd.), *Madagascar revisitée : en voyage avec Françoise Raison-Jourde*, Paris, Karthala, 2009, p. 405-431.

Ellis William, *History of Madagascar*, 2 vol., Londres, Fisher & Son, 1838.

Emoff Ron, *Recollecting from the Past. Musical Practice and Spirit Possession on the East Coast of Madagascar*, Middletown, Wesleyan University Press, 2002.

Esoavelomandroso Manassé, *La Province maritime orientale du « royaume de Madagascar » à la fin du XIXe siècle (1882-1895)*, Antananarivo, FTM, 1979.

_____« Les "révoltes de l'Est" (novembre 1895-février 1896) : essai d'explication », *Omaly sy Anio* 21-22, 1985, p. 33-48.

_____« La région du Fiherenana à la veille de la conquête française », *Omaly sy anio* 13-14, 1981, p. 177-186.

Fagerang Edvin, *Une famille de dynasties malgaches. Zafindravola, Maroseragna, Zafimbolamena, Andrevola, Zafimanely*, Oslo/Bergen/Tromsö, Universitsforlaget, 1971.

_____« Origine des dynasties ayant régné dans le sud et l'ouest de Madagascar », *Omaly sy Anio* 13-14, 1981, p. 125-140.

Faller Lincoln, « Captain Misson's failed utopia, Crusoe's failed colony: race and identity in new, not quite imaginable worlds », *The Eighteenth Century* 43 (1), 2002, p. 1-17.

Fanony Fulgence, « Le sorcier maléfique *mpamosavy* et l'épreuve de l'ordalie *tangena* en pays betsimisaraka »,

Omaly sy Anio 21-22, 1985 [1975], p. 133-148. (*Cahiers d'histoire juridique et politique* XI, p. 19-30)

_____« La riziculture sur brûlis (*tavy*) et les rituels agraires dans la région de Mananara Nord », *Terre malgache* 17, 1975, p. 29-49.

_____*Fasina : transformation interne et contemporaine d'une communauté villageoise malgache*, Paris, EPHE, 1976.

_____*Littérature orale malgache, vol. 1 : L'Oiseau Grand-Tison*, Paris, L'Harmattan, 2001.

_____*Littérature orale malgache, vol. 2 : Le Tambour de l'ogre et autres contes des Betsimisaraka du Nord (Madagascar)*, Paris, L'Harmattan, 2001.

Ferrand Gabriel, *Contes populaires malgache*s, Paris, Ernest Leroux, 1893.

_____« Les migrations musulmanes et juives à Madagascar », *Revue de l'histoire des religions* 52, 1905, p. 381-417.

Filliot J.-M., *La Traite des esclaves vers les Mascareignes au XVIII^e siècle,* Paris, ORSTOM, 1974.

Flacourt Étienne (de), *Histoire de la Grande Isle de Madagascar,* éd. présentée par C. Allibert, Paris, INALCO-Karthala, 2007 [1661].

Fox E. T., *Pirates in Their Own Words: Eye-Witness Accounts of the "Golden Age" of Piracy, 1690-1728*, Milton Keynes, Fox Historical, 2014.

Franklin Jameson J., *Privateering and Piracy in the Colonial Period: Illustrative Documents,* New York, Augustus M. Kelley, 1970. Gentil de la Galaisière Guillaume-Joseph, *Voyage dans les mers de l'Inde,* 2 vol., Paris, 1779.

Gosse Philip, *The Pirates' Who's Who: Giving Particulars of the Lives and Deaths of the Pirates and Buccaneers*, Londres, Dulau & Co, 1924.

Graeber David, « Dancing with corpses reconsidered: an interpretation of Famadihana in Arivonimamo (Madagascar) », *American Ethnologist* 22 (2), 1995, p. 258-278.

_____« Love magic and political morality in Central Madagascar, 1875-1990 », *Gender and History* 8 (3), 1996, p. 416-439.

_____« Fetishism as social creativity, or fetishes are gods in the process of construction », *Anthropological Theory* 5 (4), 2005, p. 405-436.

_____*Lost People: Magic and the Legacy of Slavery in Madagascar*, Bloomington, Indiana University Press, 2007a.

_____« Madagascar: ethnic groups », in Middleton John et Miller Joseph C. (éd.), *The New Encyclopedia of Africa*, vol. III, Detroit, Gale Cengage Learning, 2007b, p. 430-435.

_____« Culture as creative refusal », *Cambridge Anthropology* 31 (2), 2013, p. 1-19.

_____« Radical alterity is just another way of saying "reality": a response to Eduardo Viveiros de Castro », *HAU* 5 (2), 2015, p. 1-41.

Grandidier Alfred, *Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV, livre 2 : *Ethnographie,* Paris, Imprimerie nationale, 1914.

_____*Histoire physique, naturelle et politique de Madagascar*, volume IV, livre 3 : *Les Habitants de Madagascar, la famille malgache (fin), rapports sociaux des Malgaches, vie matérielle à Madagascar, les croyances et la vie religieuse à Madagascar,* Paris, Imprimerie nationale, 1917.

Grandidier Alfred et Grandidier Guillaume, *Ouvrages ou extraits d'ouvrages anglais, hollandais, portugais, espagnols, suédois et russes, 1718-1800*, collection des ouvrages anciens concernant Madagascar, vol. V, Paris, Union coloniale, comité de Madagascar, 1907.

Grandidier Guillaume, *Histoire de la fondation du royaume betsimisaraka*, Paris, Augustin Challamel, 1898.

Haring Lee, *Malagasy tale index,* Helsinski, Academia Scientiarum Fennica, 1982.

Hasty William, « Metamorphosis afloat: pirate ships, politics and process, c.1680–1730 », *Mobilities* 9 (3), 2014, p. 350-368.

Hill Christopher, *Collected Essays: People and Ideas in 17th Century England*, Brighton, Harvester Press, 1986.

Hooper Jane, « Pirates and kings: power on the shores of early modern Madagascar and the indian ocean », *Journal of World History* 20 (2), 2011, p. 215-242.

Johnson Captain Charles, *A General History of the Pyrates,* Londres, Dent, 1972 [1721]. Publié en français, en deux volumes, par Phébus en 1998 sous le titre *Histoire générale des plus fameux pyrates*.

Julien Gustave, « Pages arabico-madécasses », *Annales de l'Académie des sciences coloniales,* Paris, 1929, p. 1-123.

Kay Carol, *Political Constructions: Defoe, Richardson, and Sterne in Relation to Hobbes, Hume, and Burke*, Ithaca, Cornell UP, 1988.

Konstam Angus, *The Pirate Ship 1660–1730*, Oxford, Osprey, 2003.

Kuhn Gabriel, *Life Under the Jolly Roger: Reflections on Golden Age Piracy,* Oakland, PM Press, 2010.

Lahady Pascal, *Le Culte betsimisaraka et son système symbolique*, Fianarantsoa, Librairie Ambozontany, 1979.

Land Chris, « Flying the black flag: revolt, revolution, and the social organization of piracy in the "Golden Age" », *Management and Organization Theory* 2 (2), 2007, p. 169-192.

Leeson P. T., *The Invisible Hook: The Hidden Economics of Pirates*, Oxford, Princeton University Press, 2009.

Leguével de Lacombe B. F., *Voyage À Madagascar et aux îles Comores (1823 à 1830)*, 2 vol., Paris, Louis Dessart, 1840.

Linebaugh Peter et Rediker Marcus, *The Many-headed Hydra: Sailors, Slaves, Commoners, and the Hidden History of the Revolutionary Atlantic*, Boston, MA, Beacon Press, 2000. Publié en français sous le titre *L'Hydre aux mille têtes – l'histoire cachée de l'Atlantique révolutionnaire* par Amsterdam en 2008.

Lombard Jacques, « Zatovo qui n'a pas été créé par Dieu : un conte sakalava traduit et commenté », *Asie du Sud-Est et monde insulindien* 7, 1976, p. 165-223.

Lopez Lazaro Fabio, « Labour disputes, ethnic quarrels and early modern piracy: a mixed hispano-anglo-dutch squadron and the causes of Captain Every's 1694 mutiny », *International Journal of Maritime History* XXII (2), 2010, p. 73-111.

Mangalaza Eugène Régis, *La Poule de Dieu. Essai d'anthropologie philosophique chez les Betsimisaraka (Madagascar)*, Bordeaux, PUB, 1994.

Markoff John, « Where and when was democracy invented? », *Comparative Studies in Society and History* 41 (4), 1999.

Mayeur Nicolas, *Histoire de Ratsimila-hoe (1695-1750), roi de Foule-pointe et des Bé-tsi-miçaracs*, rédigé par Barthélémy Huet de Froberville, 1806 (British Museum, ADD-MSS 18129).

McDonald Kevin P., *Pirates, Merchants, Settlers, and Slaves: Colonial America and the Indo-Atlantic World*, Berkeley, University of California Press, 2015.

Molet-Sauvaget Anne, « Un Européen, roi "légitime" de Fort-Dauphin au XVIII[e] siècle : le pirate Abraham Samuel », *Études océan Indien* 23-24, 1997, p. 211-221.

_____« La disparition du navire *Ridderschap Van Holland* à Madagascar en février 1694 », in Allibert Claude et Rajaonarimanana Narivelo (éd.), *L'Extraordinaire et le quotidien : variations anthropologiques : hommage au professeur Pierre Vérin*, Paris, Karthala, 2000, p.479-494.

Mondain G., *L'Histoire des tribus de l'Imoro au XVII[e] siècle d'après un manuscrit arabico-malgache*, Paris, Ernest Leroux, 1910.

Mouzard Thomas, « Territoire, trajectoire, réseau Créativité rituelle populaire, identification et État postcolonial (une triple étude de cas malgache) », thèse en anthropologie sociale et ethnologie, École des hautes études en sciences sociales (EHESS), 2011.

Nielssen Hilde, *Ritual Imagination: A Study of Tromba Possession among the Betsimisaraka in Eastern Madagascar*, Leiden, Brill, 2012.

Nutting P. Bradley, « The Madagascar connection: parliament and piracy, 1690-1701 », *American Journal of Legal History* 22 (3), 1978, p. 202-215.

Ottino Paul, *Madagascar, les Comores et le sud-ouest de l'océan Indien*, Antananarivo, Université de Madagascar, 1974.

_____« Le Moyen Âge de l'océan Indien et les composantes du peuplement de Madagascar », *Asie du Sud-Est et du monde insulindien*, VII (2-3), 1976, p. 3-8.

_____« La mythologie malgache des hautes terres et le cycle politique des Andriambahoaka », *Dictionnaire des*

mythologies et des religions des sociétés traditionnelles et du monde antique (sous la direction de Yves Bonnefoy), II, Paris, Flammarion, 1981, p. 30-45.

_____« Les Andriambahoaka malgaches et l'héritage indonésien. Mythe et histoire » in Raison-Jourde F. (dir.), *Les Souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983, p. 71-96.

_____« L'ancienne succession dynastique malgache (l'exemple merina) », in Raison-Jourde F. (dir.), *Les Souverains de Madagascar. L'histoire royale et ses résurgences contemporaines*, Paris, Karthala, 1983, p. 223-263.

_____*L'Étrangère intime. Essai d'anthropologie de l'ancien Madagascar*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2 vol., 1986.

Parker Pearson Mike, « Reassessing *Robert Drury's Journal* as an historical source for southern Madagascar », *History in Africa* 23, 1996, p. 233-256.

_____« Close encounters of the worst kind: Malagasy resistance and colonial disasters in Southern Madagascar », *World Archaeology* 28 (3), 1997, p. 393-417.

Pennell C. R., « Who needs pirate heroes? », *The Northern Mariner/Le Marin du nord,* VIII (2), 1998, p. 61-79.

Petit Michel, *La Plaine littorale de Maroantsetra, étude géographique*, Tananarive, 1966, document ronéotypé.

_____« Les Zafirabay de la baie d'Antongil (formation et histoire d'un clan, conséquences sur la vie rurale actuelle) », *Annales de l'Université de Madagascar* 7, 1967, p. 21-44.

Petit Michel et Jacob Guy, « Un essai de colonisation dans la baie d'Antongil », *Annales de l'Université de Madagascar* 4, 1965, p. 33-56.

Pérotin-Dumon Anne, « The pirate and the emperor: power and the law on the seas, 1450–1850 », in Tracy James D. (éd.), *The Political Economy of Merchant Empires*, Cambridge, Cambridge University Press,1991, p. 197-200.

Rahatoka Salomon, « Pensée religieuse et rituels betsimisaraka », in Domenichini J.-P. (éd.), *Ny razana tsy mba maty Cultures traditionnelles malgaches,* Antananarivo, Éd. Librairie de Madagascar, 1984, p. 31-92.

Rajaonarimanana Narivelo, *Savoirs arabico-malgaches : la tradition manuscrite des devins Antemoro Anakara (Madagascar)*, Paris, Institut national des langues et civilisations orientales, 1990.

Randrianja Solofo et Ellis Stephen, *Madagascar. A Short History*, Chicago, The University of Chicago Press, 2009.

Rantoandro G. A., « Hommes et réseaux malata de la côte orientale de Madagascar à l'époque de Jean René (1773-1826) », *Annuaire des pays de l'océan Indien* 17, 2001, p. 103-121.

Ratsivalaka Gilbert, « Élements de biographie de Nicholas Mayeur », *Omaly sy Anio* 5-6, 1977, p. 79-88.

_____*Madagascar dans le Sud-Ouest de l'océan Indien, c. 1500-1824*, Lille, 1995 (thèse).

_____ *Les Malgaches et l'abolition de la traite européenne des esclaves, 1810-1817 : histoire de la formation du royaume de Madagascar*, Antananarivo, imprimerie CNAPMAD, 1999.

Ravelonantoandro Andrianarison, « Les pouvoirs divinatoires des Antedoany de Fénérive-Est », mémoire, novembre 2010, ENS de philosophie de Toliara.

Ravololomanga Bodo, *Être femme et mère à Madagascar (Tanala d'Ifanadiana)*, Paris, Harmattan, 1993.

Rediker Marcus, *Between the Devil and the Deep Blue Sea: Merchant Seamen, Pirates, and the Anglo-American Maritime World, 1700-1750*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987. Publié en français par Libertalia en 2010 sous le titre *Les Forçats de la mer. Marins, marchands et pirates dans le monde anglo-américain (1700-1750)*.

_____*Villains of All Nations: Atlantic Pirates in the Golden Age*, Londres, Verso, 2004. Publié en français par Libertalia en 2008 sous le titre *Pirates de tous les pays*.

Renel Charles, *Contes de Madagascar*, Paris, E. Leroux, 1910.

_____ « Amulettes malgaches, ody et sampy », *Bulletin de l'Académie malgache* n.s. II, 1915, p. 29-281.

_____*Ancêtres et Dieux*, Tananarive, G. Pitot de la Beaujardière, 1923.

Risso Patricia, « Cross-cultural perceptions of piracy: maritime violence in the Western Indian Ocean and Persian Gulf during a long eighteenth century, » *Journal of World History* 12 (2), 2001, p. 297-300.

Rochon Abbé Alexis Marie, *Voyage to Madagascar and the East Indies,* Londres, G. G. Robinson, 1792. Titre français de l'édition originale : *Voyages à Madagascar, au Maroc et aux Indes orientales*.

Rogozinski Jan, *Honor Among Thieves: Captain Kidd, Henry Every, and the Pirate Democracy in the Indian Ocean*, Mechanicsburg (Pennsylvanie), Stackpole, 2000.

Rombaka Jacques Philippe, *Fomban-drazana Antemoro*, Fianarantsoa, Ambozontany, 1970.

Sahlins Marshall, « The stranger-king or Dumézil among the Fijians », *The Journal of Pacific History* 16 (3), 1981, p. 107-132.

_____« The stranger-king or, elementary forms of the politics of life », *Indonesia and the Malay World* 36 (105), 2008, p. 177-199.

_____« On the culture of material value and the cosmography of riches », HAU, *Journal of Ethnographic Theory* 3 (2), 2013, p. 161-195.

Schnepel Burkhard, « Piracy in the Indian Ocean (ca. 1680-1750) », Working Paper No. 60, Max Planck Institute For Social Anthropology Working Papers, Halle, 2014.

Sibree James, *The Great African Island*, Londres, Trübner & Sons, 1880.

Snelders Stephen, *The Devil's Anarchy*, New York, Autonomedia, 2005.

Sylla Yvette, « Les Malata : cohésion et disparité d'un "groupe" », *Omaly sy Anio* 21-22, 1985, p. 19-32.

Toto Chaplain T., « Quelques aspects des expériences européennes sur la baie d'Antongil – Madagascar du XVI^e^ au XIX^e^ siècle », *Revue de l'Association historique internationale de l'océan Indien* 1. Saint-Denis de la Réunion, 2005.

Valette Jean, « Note sur une coutume betsimisaraka du XVIII^e^ siècle, les vadinebazaha », *Cahiers du Centre d'étude des coutumes* 3, 1967, p. 49-55.

Vérin Pierre, *The History of Civilisation in North Madagascar*, Rotterdam, A. A. Balkema, 1986.

Vérin Pierre et Rajaonarimanana Narivelo, « Divination in Madagascar: the antemoro case and the diffusion of divination », in Peek Philip M. (éd.), *African Divination Systems*, Bloomington (Indiana), Indiana University Press, 1991.

Vig Lars, *Charmes : spécimens de magie malgache*, Oslo, Universitetsforlagets Trykningssentral, 1969.

Vink Markus, « “The world’s oldest trade”: Dutch slavery and slave trade in the Indian Ocean in the seventeenth century », *Journal of World History* 14, n° 2, 2003, p. 131-177.

Wanner Michal, « The Madagascar pirates in the strategic plans of Swedish and Russian diplomacy, 1680-1730 », in *Prague Papers on the History of International Relations*, p. 73-94, Prague, Institute of World History, 2008.

Williams Eric, *Capitalism and Slavery*, Chapel Hill, University of North Carolina Press, 1944.

Wilson Peter Lamborn, *Pirate Utopias: Moorish Corsairs and European Renegadoes,* New York, Autonomedia, 1995. Publié en français par Dagorno en 1998 sous le titre *Utopies pirates, corsaires maures et renegados*. Repris par L’Éclat en 2017.

Wilson-Fall Wendy, « Women merchants and slave depots: St. Louis, Senegal and St. Mary’s, Madagascar, » in Araujo Ana Lucia (éd.), *Slaving Paths: Rebuilding and Rethinking the Atlantic Worlds*, Amherst, Cambria Press, 2011, p. 272-302.

Wright Henry T., « Early state dynamics as political experiment », *Journal of Anthropological Research* 62 (3) 2006, p. 305-319.

Wright Henry T. et Fanony Fulgence, « L’évolution des systèmes d’occupation des sols dans la vallée de la rivière Mananara au nord-est de Madagascar », *Taloha* 11, 1992, p. 47-60.

INDEX DES NOMS DE PERSONNE

A —

Abraham, Samuel 62, 118, 202, 219
Adair, James 63
Agha, Sameetha 141, 212
Allibert, Claude 61, 84, 85, 209, 215, 219
Althabe, Gérard 182, 209
Andriamahery 169, 170, 171, 172, 173, 174, 175
Andriambola 142, 145, 147, 148
Andrianampoinimerina 182
Aujas, L. 86, 209
Aurangzeb (Grand Moghol) 42
Avery, Henry 8, 15, 17, 20, 27, 31, 41, 42, 43, 44, 45, 54, 61, 63, 64, 65, 120, 140, 176, 194, 201, 203, 204, 210, 213

B —

Baer, Joel 33, 41, 209
Baldridge, Adam 39, 40, 42, 51, 52, 53, 54, 55, 56, 58, 64, 66, 74, 75, 76, 94, 95, 105, 201, 202, 206, 207
Barendse, R. J. 47, 210
Barrett 56
Bazin, J. 70, 211
Benowski, Maurice Auguste (comte) 68, 69, 70, 76, 176
Berg, Gerald 168, 210
Betia 183, 184
Bialuschewski, Arne 47, 127, 129, 131, 210
Bloch, Maurice 180, 211
Bois, Dominique 103, 109, 110, 116, 211
Boraha 90
Bourdonnaye 205
Brown, Eleanor 66
Brown, Mervyn 51, 92, 192, 211
Burgen, Hans 63
Byron 79

C —

Cabanes, Robert 70, 72, 96, 98, 100, 101, 128, 135, 177, 211
Callet, R. P. 111, 154, 155, 211
Caraccioli 16, 17
Carayon, Louis 30, 130, 139, 211
Charpentier de Cossigny, Jean-François 74
Clastres, Pierre 99, 101, 212
Cole, Jennifer 97, 108, 109, 182, 212
Condent, Christopher 205
Coppe, Abiezer 37, 186
Cordingly, D. 33, 212
Cousins, William 154, 155, 212
Cuilford, Robert 202

D —

Dandouau, André 123, 185, 212
Darafify (géant) 122, 123, 124, 126, 151, 167
Decary, Raymond 154, 168, 213
Defoe, Daniel 8, 20, 27, 33, 44, 45, 58, 187, 194, 203, 205, 206, 209, 213, 217
Dellon, Charles 88, 89, 213
Deschamps, Hubert 28, 64, 70, 72, 133, 140, 184, 213
Dewar, Robert 188, 213
Dian-Ansaïe 124, 125
Domenichini, J.-P. 86, 221
Downing, Clement 36, 63, 64, 65, 66, 67, 68, 74, 102, 103, 156, 179, 206, 213
Drury, Robert 187, 188, 213, 220

E —
Ellis, Stephen 114, 129, 142, 214, 221
Ellis, William 154, 155, 214
Evers, Sandra 47, 210
F —
Fagerang, Edvin 81, 214
Fatima 80
Flacourt (de), Étienne 61, 83, 84, 85, 86, 88, 89, 96, 98, 209, 215
Fanony, Fulgence 29, 86, 101, 107, 214, 224
Ferrand, Gabriel 84, 85, 90, 123, 124, 215
Filliot, J.-M. 47, 215
Fontenelle 204
Fox, E. T. 56, 64, 94, 215
Franklin, Benjamin 69
Franklin, Jameson J. 53, 215
Froberville 70, 88, 150, 218
G —
Gentil de la Galaisière, Guillaume-Joseph 74, 102, 135, 142, 184, 206, 215
Gosse, Philip 33, 216
Graeber, David 8, 25, 87, 93, 107, 113, 154, 158, 189, 190, 195, 216
Grandidier, Guillaume 70, 84, 217
Grandidier, Alfred 67, 84, 89, 90, 180, 216, 217
H —
Halsey, John 203
Hasty, William 34, 217
Helvétius 204
Henri VIII 75
Hill, Christopher 33, 37, 186, 217
Hobbes, Thomas 45, 194, 217
Hooper, Jane 129, 217
Houtman 89
Hume, David 207, 217
I —
Iavy 71
J —
Julien, Gustave 81, 217
Johnson, Charles (capitaine) 16, 27, 45, 55, 57, 58, 60, 61, 105, 114, 119, 120, 137, 141, 144, 155, 161, 194, 202, 204, 206, 217
Johnson, Lawrence 95
Johnson, Lyndon B. 12
Joumard, Joseph 204
K —
Kidd, William 34, 53, 54, 201, 202, 222
Kolsky, Elisabeth 141, 212
Kondiaronk 11, 12
Konstam, Angus 34, 217
Kuhn, Gabriel 34, 217
L —
Lahady, Pascal 86, 217
Lamborn Wilson, Peter 34, 224
Land, Chris 34, 218
Lapérouse 69
Leguével de Lacombe, B. F. 103, 104, 122, 125, 218
Leibniz 20
Leeson, P. T. 34, 218
Linebaugh, Peter 19, 52, 218
Lisle, Christopher 66
Locke, John 194, 201
Lombard, Jacques 87, 218
Lopez Lazaro, Fabio 41, 218
M —
Mahao (sorcière) 122, 123, 124, 125, 126, 151, 167
Mahomet 80, 83
Mandrirezy 170, 171, 172, 174, 175
Mangalaza, Eugène Régis 86, 96, 154, 182, 218
Marivaux 204
Markoff, John 27, 218
Marx, Karl 18
Matavy 71, 106, 107, 183

Mayeur, Nicolas 7, 67, 68, 70, 71, 73, 88, 99, 100, 101, 121, 127, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 154, 155, 156, 158, 159, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 167, 168, 170, 171, 173, 174, 175, 177, 178, 186, 197, 218, 221
McDonald, Kevin P. 54, 129, 144, 219
Middleton, John 190, 216
Miller, Joseph C. 190, 216
Misson 16, 17, 20, 45, 202, 214
Molet-Sauvaget, Anne 61, 118, 187, 219
Montesquieu 15, 20, 194, 204, 205, 207
Moor, Richard 64
Mouzard, Thomas 129, 180, 219

N —

Newton 20
Nielssen, Hilde 86, 219
North, Nathaniel 55, 56, 57, 58, 59, 60, 62, 76, 105, 121, 133, 137, 140, 144, 147, 155, 161, 202, 203
Nutting, Bradley P. 54, 219

O —

Ottino, Paul 80, 82, 84, 87, 88, 183, 219

P —

Parker Pearson, Mike 50, 187, 188, 220
Pennell, C. R. 34, 220
Perkins 54
Pérotin-Dumon, Anne 33, 221
Philipse, Frederick 39, 52, 53, 201
Pierre le Grand 44
Plantain, John, James 22, 36, 61, 63, 64, 65, 66, 67, 76, 91, 176, 204, 206
Prévost (abbé) 204

R —

Radama Ier 72
Rahatoka, Salomon 86, 182, 221
Rahena 29, 106, 107, 138
Raignasse ou Raniassa 84
Raison-Jourde, F. 82, 182, 209, 214, 220
Rajaonarimanana, Narivelo 61, 81, 219, 221, 223
Ralahaiky (roi) 107
Ramahasariki 71
Ramanano 67, 71, 72, 132, 134, 135, 145, 146, 147, 148, 158, 165, 169, 171, 204
Rand, Ayn 9
Randrianja, Solofo 129, 221
Rantoandro, G. A. 103, 109, 110, 179, 221
Rasoabe 123
Rasoamasay 123
Ratsimilaho, Tom (Thame Tsimalau, Tom Tsimalaho, Thamo, Ramaromanompo) 13, 21, 28, 29, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 99, 101, 106, 107, 121, 127, 130, 131, 132, 136, 138, 139, 140, 141, 142, 143, 145, 146, 147, 148, 151, 152, 153, 155, 158, 159, 160, 161, 162, 163, 164, 165, 166, 168, 170, 171, 173, 174, 175, 176, 177, 178, 179, 180, 184, 194, 204, 205, 206, 207, 227, 231
Ratsivalaka, Gilbert 68, 70, 129, 221, 227
Ravelonantoandro, Andrianarison 139, 221, 227
Ravololomanga, Bodo 150, 221, 227
Ray (de la) 74, 206, 227
Rediker, Marcus 19, 33, 52, 218, 222, 227
Renel, Charles 106, 123, 222, 227

Rochon, Alexis Marie (abbé) 49, 87, 88, 136, 166, 167, 222
Rogozinski, Jan 34, 222
Rondeau 110
Rousseau, Jean-Jacques 12, 207

S —

Sahlins, Marshall 7, 92, 93, 183, 222
Shah, Idries 12
Shelley, Marie 79
Shelley, Percy Bysshe 79
Sibree, James 85, 223
Smith, Adam 18
Snelders, Stephen 34, 223
Soliman le Magnifique 75
Spindler, Marc 47, 210
Sylla, Yvette 179, 180, 181, 223

T —

Tencin, Mme de 204
Terray, E. 70, 211
Tew, Tom (capitaine) 27, 105, 140, 201
Toakafo 65, 74, 114, 129, 142, 204, 214
Tracy, James D. 33, 221
Trelawny, Edward John 79
Tsiengaly 143

V —

Valette, Jean 8, 109, 223
Van Broeck, Adrian 45
Vavitiana (prophétesse betsimisaraka) 106, 107
Vig, Lars 157, 223
Vink, Markus 47, 224
Viveiros de Castro, Eduardo 93, 216
Voltaire 18, 206

W —

Walsh, Edward 54
Wanner, Michal 44, 224
Watson, Henry 95, 104
Week, capitaine 105
White, Thomas 140, 203
Williams, Eric 19, 224
Wright, Henry T. 29, 188, 213, 224

Z —

Zahimpoina 175
Zakavola 71
Zanahary 71, 184

SOMMAIRE

PRÉFACE DE L'AUTEUR 7

PRÉLUDE 15

LES LUMIÈRES (TRÈS) RADICALES 15

I. PIRATES ET PSEUDO-ROIS DU NORD-EST MALGACHE 33

LE MONDE DES PIRATES COMME VOLONTÉ ET COMME REPRÉSENTATION ... 33
LES PIRATES DÉBARQUENT À MADAGASCAR 37
LE PROBLÈME DU BUTIN 40
L'ÉCONOMIE RÉELLE DE SAINTE-MARIE 45
LA VRAIE LIBERTALIA SAISON 1 : AMBONAVOLA 55
UN AUTRE PSEUDO-ROI : JOHN PLANTAIN 61
QUELQUES PROBLÈMES DE CHRONOLOGIE 67

II. LA VENUE DES PIRATES DU POINT DE VUE MALGACHE 79

UNE RÉVOLUTION SEXUELLE CONTRE LES ENFANTS D'ABRAHAM? 79
LES FEMMES EN TANT QUE GAGES POLITIQUES 94
FEMMES MARCHANDES ET SORTILÈGES 106
AFFAIRES CONJUGALES 114
DE L'OPPOSITION ENTRE POUVOIR MILITAIRE ET POUVOIR SEXUEL 119

III. PIRATES ET LUMIÈRES 127

N'EN DÉPLAISE AUX IDÉOLOGUES 127
LA SITUATION INITIALE 133
LE DÉFI INITIAL 145
LE GRAND KABARY 148
LES PRESTATIONS DE SERMENTS 151
RATSIMILAHO FAIT ROI 158
L'HÉROÏSME GUERRIER 169
LA COUR, LE ROYAUME ET L'ASCENSION DES ZANA-MALATA 176

CONCLUSIONS 185

LA VRAIE LIBERTALIA SAISON 2 : LA CONFÉDÉRATION BETSIMISARAKA 191

ANNEXES 197

1. EXTRAIT DE MAYEUR NICOLAS, *HISTOIRE DE RATSIMILA-HOE* 197
2. CARTE DE MADAGASCAR 199
3. CHRONOLOGIE 201
4. BIBLIOGRAPHIE 209

Index des noms de personne 225

David Graeber

Les Pirates des Lumières

Ou la véritable histoire de Libertalia

Traduction

de Philippe Mortimer

Édition préparée

par Charlotte Dugrand,

Lena Lambla-Kerveillant,

Bruno Bartkowiak,

et Nicolas Norrito

Éditions Libertalia

12, rue Marcelin-Berthelot

93100 Montreuil

www.editionslibertalia.com

Indicatif éditeur : 978-2-9528292

Diffusion et distribution

HARMONIA MUNDI *livre*

Reproduit et achevé d'imprimer
par l'imprimerie Laballery le 20 novembre 2019
Premier tirage : 3 000 exemplaires
Dépôt légal : 4e trimestre 2019
Imprimé en France